



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

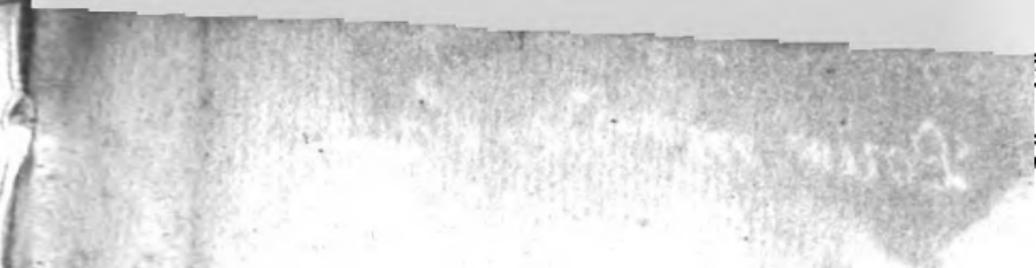
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



*Pour made. Laors*





807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MARS, 1708



A PARIS,  
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

**C**omme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.

M. DCC VIII.  
*Avec Privilege du Roy.*



## AU LECTEUR.

**I**L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

## .. AU LECTEUR.

*de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.*



**MERCURE  
GALAN**



MARS, 1708.

**J**E crois ne pouvoir mieux  
commencer ma Lettre qu'en  
vous parlant d'un Livre nou-  
veau, intitulé : *Prieres Chrestien-  
nes, tirées des Pseaumes, avec  
une Priere particuliere pour le*  
A iij

# 6 MERCURE

*Roy, & pour demander à Dieu  
la Paix, dédiées au Roy par un  
Pere de famille.*

L'Épître qui est à la teste de  
cet Ouvrage estant fort cour-  
te, j'ay cru que la lecture vous  
en feroit plaisir, & c'est pour-  
quoy je vous l'envoye.

AU ROY.

SIRE,

*Les Prières Chrestiennes que  
j'ay l'honneur de presenter à V. Ô-  
TRE MAJESTE', sont celles  
du Prophete Roy, que l'Eglise a*

# GALANT

7

consacrés, & qu'elle met tous les jours dans la bouche des Fidelles pour adorer Dieu, & pour implorer son assistance. Les Grands du monde sont plus obligés que les autres hommes, de vacquer à la Priere, parce qu'ils sont plus environnez de plaisirs, & qu'ils ont plus besoin de la Grace pour les en délivrer. Les pompes qui les charment & les plaisirs dont ils jouissent, sont autant d'ennemis dangereux qui les attaquent, & qui remportent sur eux la victoire, s'ils n'ont pas la force de leur résister: ce ne peut estre que par le secours de la Priere qu'ils les peu-

A. iij.

## 8 MERCURE

vent genereusement surmonter. Il ne faut pas s'étonner, SIRE, si VÔTRE MAJESTE' s'est tellement renduë maistresse des passions humaines, puisque nous la voyons tous les jours se répandre devant Dieu, avec tant d'aneantissement & de pieté qu'elle édifie tous ses Peuples, & doit servir d'exemple à tous les Rois. Si VÔTRE MAJESTE' veut bien jeter les yeux sur ces Prieres qui sont tirées de l'Ecriture Sainte, elle y goûtera sans doute, une onction toute divine; parce qu'elles sont remplies de l'esprit, dont Dieu n'anima autrefois ce saint Roy.

# GALANT 9

qu'afin de le transmettre ensuite dans le cœur de tous les Monarques. Il n'y a rien de moy dans cet Ouvrage ; tout vient de Dieu, & VÔTRE MAJESTÉ n'y trouvera à mon égard qu'un amour respectueux & particulier que j'ay toujours eu pour Elle pendant toute ma vie. La bonté singulière qu'Elle m'a témoignée toutes les fois que j'ay eu le bonheur d'approcher de sa Personne sacrée en luy présentant mes petits Ouvrages, m'a si vivement touché le cœur, que je tâcheray de luy donner le reste de mes jours des marques de ma soumission, de mon zele, & du tres-

## 10 MERCURE

*profond respect avec lequel je  
fuis, &c.*

Il n'y a rien qui se recite si souvent que l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, & le Symbole des Apôtres; par l'Oraison Dominicale, on rend à Dieu, le culte qui luy est dû; on honore la Sainte Vierge par la Salutation Angelique, & on fait une Profession publique de la foy par le Symbole des Apôtres. Ce qui est douloureux, est que la plupart des Chrestiens, disent tout par coûtume sans refle-

## **GALANT** **II**

xion , & souvent fans l'entendre. C'est pourquoy l'Auteur des nouvelles Prieres , a crû qu'il étoit absolument nécessaire d'en faire une courte explication , afin qu'on le recite de formais avec plus de pieté & d'attention.

Il n'y a personne qui ne sçache que l'homme n'a esté créé sur la terre que pour y adorer , aimer & servir Dieu ; voilà qu'elle doit estre son occupation pendant sa vie , & c'est pour remplir ces trois devoirs que l'Auteur a composé les trois premières Prieres.

## 12 MERCURE

Rien ne persuade plus l'adoration & le culte qu'on doit à Dieu , que l'aspect du Ciel & des Astres qui roulent sur nos têtes avec tant d'éclat & de majesté ; & c'est encore ce qui a engagé le Pere de famille qui a composé ce livre , de commencer la Priere du matin au lever de l'Aurore & du Soleil , dans lequel le Createur a placé son Trône pour éclairer tous les hommes afin de leur manifester son existence , & de les obliger à luy rendre le culte qui luy est dû.

On n'a besoin pour luy mar-

## GALANT 13

quer son amour , que d'observer avec fidélité ses justes Commandemens qui contiennent la Creature dans son devoir , & dans un état d'innocence qui la rend agreable à ses yeux , & c'est pour cet effet que l'Auteur a remply la Priere du jour des Versets les plus tendres qui engagent à l'aimer.

Il n'y a pour le servir & pour le craindre , qu'à concevoir une haute idée de sa grandeur , parce qu'on apprehende d'offenser un Dieu si grand , & qu'on aime ensuite à servir un Dieu si si bon ; c'est pourquoy , l'Au-

## 14 MERCURE

teur a recueilly dans la Priere du soir , les traits des Pseaumes les plus vifs qui marquent sa toute puissance. Mais comme un bon Prince sert de modelle à ses peuples pour adorer aimer & servir Dieu ; que les guerres qui les affligent sont des marques visibles de sa colere , & qu'il n'y a que la Penitence qui nous puisse procurer la paix , l'Auteur a composé trois Prieres pour luy demander la conservation de la personne Sacrée du Roy ; la cessation des guerres , & le retour bien-heureux de la paix.

## GALANT 15

Et comme il n'y a point de moyens plus affurez pour obtenir ces graces que la pensèe salutaire de la mort , parce qu'elle nous fait rentrer dans nos devoirs , & nous oblige de retourner promptement à Dieu , l'Auteur a fini son ouvrage par des reflexions solides sur cette dernière fin , à laquelle il n'y a point d'homme sage qui ne doive continuellement penser.

Tout ce que vous venez de lire , est tiré des Avertissemens qui se trouvent dans les Heures nouvelles. Elles sont de la

## 16 MERCURE

composition de Mr Lordebot ,  
ancien & fameux Avocat , dont  
je vous ay souvent parlé des  
Plaidoyers qui ont fait le plus  
de bruit , & des Ouvrages qu'il  
a donnez au public. On a fait  
plusieurs Editions du dernier  
de ces Ouvrages , Intitulé *De-  
voirs de la vie Civile*. Ses nou-  
velles Heures se vendent chez  
Pierre Bienfait , Libraire , sur  
le Quay des Augustins , à l'I-  
mage S. Pierre.

Je vous envoie tous les ans  
depuis plusieurs années au mois  
de Novembre , un détail de ce

# GALANT 17

qui s'est passé en Canada pendant le cours de chaque année. Je vous l'envoie plus tard qu'à l'ordinaire, parce que je ne l'ay pas reçu plutôt.

*Mars 1708.*

**B**

# 18 MERCURE

A Quebec le 13. Novembre  
1707.

MONSIEUR,

Le croiriez-vous, ny pluye, ny nége icy, ny gelée depuis environ six semaines; la Saison est enchantée, on diroit que le climat est changé; depuis vingt ans on n'a pas vû une si belle Automne. Aujourd'huy même que je vous écris, le Ciel est le plus beau du monde. Je crois, Monsieur, que vous nous porterez un jour envie. Il y a long-temps qu'on a remarqué que le

## GALANT 19

Canada estoit sous les mêmes parallèles que la France. La hauteur du Pole n'est icy que de 46. degrez 55. minutes, & Paris, où vous estes est plus Nord de près de 2. degrez.

Cet Esté un petit Bastiment de Marseille est venu mouiller devant Quebec; il nous a laissé de bonnes Provisions, & nous a promis, estant près de mettre à la voile, une visite l'année prochaine. Il m'a paru fort content de nous, & nous sommes fort satisfaits de luy.

Depuis le 21. jusqu'au 25. d'Octobre de cette année, quatre Vaisseaux ont mouillé dans nostre

B. ij

## 20 MERCURE

Rade : le Neptune , commandé par le Sr Joliet ; le S. Michel , Navire à peu près de même grandeur ; une Flutte dont j'ignore le nom, & le Heros , percé pour cinquante canons , commandé par Mr de S. André.

Mr Vincelos , dont les ancestres ont donné le nom à une assez grande terre qui est à la Coste du Sud du Fleuve S. Laurent , au dessous de Quebec , s'est embarqué au Printemps avec soixante hommes & est allé joindre Mr de la Ronde , Officier Canadien. On les a salué icy en passant de plusieurs coups de fusils chargez de poudre seulement.

## GALANT 21

Les glaces énormes des <sup>a</sup> grands Lacs les accompagnoient ; & comme il falloit à tout moment les <sup>b</sup> parer , cela leur caufoit une fatigue non-commune. Cela n'a point empêché que Mr Vincelot avec Mr de la Ronde ne soient arrivez fort à propos à la fin de May à Port-Royal d'Acadie , que les Anglois de Baston , capitale de la nouvelle Angleterre , venoient assieger.

*a*. Ce sont les Lacs Ontario , Eriés , Hurons , Illinois & Superieur.

*b* Parer c'est en terme de Mer passer au-delà , ce qu'on appelle doubler ou ranger ; icy c'est quelque chose de plus , c'est débarasser avec l'aviron , écarter , &c.

## 22 MERCURE

*Voicy, Monsieur, ce qu'on m'a écrit de Port-Royal au sujet de ce Siege.*

Les Anglois de Baston ont attaqué de nuit le Port-Royal ; l'attaque a esté tres-chaude pendant une heure ; mais comme la résistance des nôtres n'a pas esté moindre , les Anglois se sont vûs contraints de décamper. Nous avions cent-cinquante hommes en embuscade qui ont fait resté à quinze cens Anglois , & leur ont fait un feu terrible ; quoy que de nostre costé il n'y ait eu qu'un homme de tué & un blessé.

## GALANT 23

Les Anglois sont venus nous revoir à la fin du mois d'Aoust suivant, mais ce n'a esté qu'à leur confusion ; car ils y ont perdu beaucoup de monde : nous les assomions à coups de crosses de fusils & à coups de haches, dans un détachement où nous en surprîmes trois à quatre cent couchés ventre à terre, & nous n'avons eu qu'un seul homme de tué dans cette occasion & douze blessez, dont un des principaux est Mr de la Boularderie, qui commandoit le détachement, Officier tres-brave. Mr de Saillant est aussi

## 24. MERCURE

du nombre, avec un autre qui est déjà mort de ses blessures. Je n'ay pas le temps de vous faire un plus long détail, d'autres le feront mieux que moy; mais j'ose dire qu'ils ne seront pas plus sinceres, parce que je parle d'une chose que j'ay vûë. On dit que ce Siege leur coûte près d'un million.

*Le fils de feu Mr de la Valliere Major de Montreal, Mr de Beaubassin, partit le Printemps dernier pour e Terre-neuve, il*

*e L'Isle de Terre Neuve, vers l'embouchure du Fleuve S. Laurent dans la Mer Oceane.*

*estoit*

estoit à la teste de plus de cent Canadiens fort braves , tous bien équippez. Il a pris quelques Anglois desquels il a sçû le mauvais succès des Habitans de Baston devant la capitale de l'Acadie , pays appartenant aux François.

Il faut remarquer que les Anglois de Baston , leur entreprise sur l'Acadie projetée , & le Siege peut être déjà formé, ont fait courir le bruit par toute la Nouvelle France , se servant à cet effet de leurs Sauvages Emissaires , qu'ils alloient assieger Quebec & de Mont-d'Ville dans l'Isle qui porte le même nom , & à 60. lieuës de Quebec , en remontant la grande riviere de Canada.

Mars 1708.

C

## 26 MERCURE

real, & qu'ils destinoient deux mille hommes pour investir cette dernière Place ; & cela dans le même temps qu'eux-mêmes ( les Anglois ) se tenoient renfermez dans leurs Forts , sans presque jamais sortir , & lorsqu'ils sortoient il leur falloit une escorte de dix , quinze ou vingt hommes. Nos Sauvages leur ont fait abandonner plus de cinquante lieues de pays. Le peu de monde qui restoit dans la Nouvelle Angleterre ne travailloit que la nuit & une solitude étonnante regnoit le long de leurs Costes. Cela porta les Magistrats de Boston , capitale de la

# GALANT 27

*Nouvelle Angleterre , à faire le  
Reglement que voicy. Quiconque  
amenera un Sauvage âgé de plus  
de douze ans , ou seulement  
apportera sa chevelure, aura  
pour récompense cent <sup>s</sup> livres  
sterling. Les Anglois de ce pays-  
là ne donnoient ci-devant qu'un*

*e Il paroist que ce Reglement regardoit les Sauvages leurs Alliez , aussi bien que les Anglois , parce que c'est la coutume des Sauvages en guerre d'inciser la peau du front, puis de l'arracher aux Prisonniers qu'ils font. Cette remarque servira dans la suite pour expliquer ce que c'est que lever la chevelure.*

*f La livre sterling va depuis 13. jusqu'à environ 14. livres monnoye de France.*

C ij

## 28 MERCURE

*Crown pour une chevelure , le Crown d'Angleterre est à peu près le Louis blanc ou l'Ecu de France. Cette Proclamation n'a point empêché que nos Sauvages n'ayent cassé & la teste ou levé la chevelure & amenez prisonniers plusieurs des leurs ; & ils se souviendront long-temps d'un Parti d'Abnakis , qui a esté fait cette année*

*& Cassé la teste avec des massuës qu'ils appellent casse-teste , de deux mots Algonkins *Ossan* , qui veut dire casse , & *Oustikonan* qui signifie teste. C'est un morceau de bois dur arrondi à un des bouts comme une boule ; il est attaché à une racine d'arbre ou à une corde ; c'est une des armes offensives des Sauvages.*

# GALANT 29

en Esté ; il n'estoit que de dix-sept hommes , lesquels à la vûë de quarante Anglois , la pluspart à cheval , ont levé la chevelure à plusieurs , & tué à coups de massuës d'autres. Cecy est arrivéé près d'un Village appellé Marlborough , & après que nos Sauvages eurent essuyé dix décharges des Anglois.

Dans ces entrefaites arriva de la Nouvelle Angleterre en Canada, un Député de <sup>h</sup> Dearfield, appellé Shelden. Il demandoit qu'on luy relachast les Prisonniers

<sup>h</sup> On prononce ainsi ; mais on écrit Dietfield.

## 30 MERCURE

Anglois que nous avions faits ,  
mais il se passa bien du temps sans  
qu'il pust rien obtenir. La plus-  
part des Anglois , même ceux de  
son Village ( de Dierfield ) dans la  
Nouvelle Angleterre, embrassoient  
la Religion Catholique , ce qui le  
mortifioit tres-fort. Enfin , Mr  
l'Envoyé Shelden s'ennuyant , il  
demanda avec instance à Mr le  
Gouverneur general , Mr le Mar-  
quis de Vandrevil , une audience de  
congé ; mais on luy fit entendre  
que cela n'estoit point pressé , &  
qu'il seroit bien aise d'estre témoin  
de la bonne grace avec laquelle les  
François recevroient Mrs les An-

glois à Quebec, qu'ils disoient devoir venir assieger dans peu.

Ce qui déconcerta entierement le pauvre Ambassadeur, fut la prise d'un Bastiment Anglois que nous venions de faire auprès de l'Isle de Terre; Neuve, & non loin de Plaisance, dans lequel on trouva une Gazette de Baston, qui marquoit un jeûne general d'obligation pour attirer du Ciel la Benediction sur les justes en-

i Isle éloignée de France d'environ 700. lieues, entre les 47. & 52. degres de latitude nord. Plaisance est une des places la plus considerable de cette Isle; elle appartient aux François, & est vers le midy de la même Isle.

Ci iiij

## 32 MERCURE

treprises des Bastonnois. *A quoy l'Envoyé Shelden ne sçut que répondre, lorsqu'on le questionna là-dessus.*

*Pour surcroist de bonheur au même Deputé de Dearfield, arriva de France à Quebec, le Navire de Marseille dont je vous ay déjà dit un mot, qui nous apportoit d'heureuses nouvelles touchant les armes du Roy, ce qu'on a eu soin de luy bien détailler. Le pauvre Envoyé ne sçavoit quelle figure faire; il auroit voulu estre à cent lieues de là. Par dessus tout cela nos Sauvages luy firent comprendre par maniere de caresses, qu'ils*

## GALANT 33

avoient dessein de luy casser la teste lorsqu'il s'en retourneroit.

Pour comble de joye & d'entiere satisfaction de sa negotiation pour les Prisonniers Anglois, Mr Shelden apprit que les efforts réitérez des Habitans de Baston devant Port-Royal d'Acadie avoient esté vains, & qu'après la consternation generale de toute la Nouvelle Angleterre sur un si mauvais succès, une émute de tout le peuple avoit condamné le Colonel Marsh, Chef de l'expédition, à estre pendu.

Le Député de Dearfield après bien des allées & det venues, est

## 34 MERCURE

enfin parti d'icy sur la fin d'Aoust, n'emmenant avec luy que six ou sept Prisonniers qu'on a accordé à sa Nation ; toutes choses auparavant bien examinées, on l'a escorté jusqu'à Orange, Ville de la Nouvelle Yorck, pays contigu à la Nouvelle Angleterre.

Quoy que les bruits que faisoient semer icy les Anglois nos voisins, qu'ils en vouloient à Quebec & à Mont-real, pussent estre faux, & qu'en effet ils fussent tels, comme on l'a connu dans la suite ; Mr le Marquis de Vaudreuil Gouverneur general de la Nouvelle France, n'a pas laissé

## GALANT 35

*de tenir les Fortifications des Places de son Gouvernement en estat, & d'en faire élever de nouvelles. Nous avons icy, Monsieur, un Ingenieur qui l'entend, c'est Mr le Vasseur; il a eu de grandes relations avec feu Monsieur le Maréchal de Vauban, dont il a reçu d'excellens desseins. On a dressé une bonne Batterie du costé de l'Hôpital General, au haut de la Riviere Saint Charles, qui domine sur la campagne voisine. On en a élevé une derriere les Ursulines, qui bat les environs de la haute Ville; celle de la basse Ville proche le Port fera trembler les Vaisseaux*

## 36 MERCURE

*ennemis, s'il en ose venir mouïller dans la Rade. Les Terrasses qui environnent Quebec ont esté visitées, rien n'y manque. On a mis dans les Batteries du <sup>k</sup> Fort des pièces de canon d'un calibre plus gros & plus fort, de sorte que nôtre Ville de Quebec est toute preste à bien recevoir Mrs les Anglois; nous avons force bombes & de*

**k** Ce qu'on appelle icy le Fort est le Chasteau où loge Mr le Gouverneur; il est basti sur le penchant d'une montagne escarpée en cet endroit, & qui fait partie de la haute Ville; ce Chasteau domine sur la rade, & est orné par dehors d'une grande Gallerie ou grand Balcon, & de demies Tours appuyées sur le Roc.

bonne poudre. Il y a eu ordre de la part de Mr de Vaudreüil, aux Habitans des Costes le long du Fleuve, de tenir tous les Forts en estat.

Nos Costes munies, Mr le Gouverneur a envoyé du secours en Acadie, & nos Sauvages d'un autre costé ayant formé differens Partis, ont amenez de jour à autres des Prisonniers Anglois, ou apporté des chevelures, la diversion estoit bien prudente, & l'habileté de Mr le Marquis de Vaudreüil Gouverneur general luy a attiré l'admiration de toutes les personnes entendues. En effet, avoir la paix

38 **MERCURE**

chez soy , assister ses voisins attaquez , faire la guerre aux autres , c'est l'entendre , & c'est ce que Mr de Gouverneur a fait ; il conserve la paix avec les Iroquois , gens difficiles à ménager , & il les tient en respect comme enchantez ; il a le secret de leur faire trouver bon qu'il batte cependant les Anglois dans leur propre pays , les rendant prisonniers dans leurs propres maisons , par les petits partis de Sauvages qu'il envoie. Cela ne l'empêche point d'envoyer un secours considérable de Troupes à Port-Royal , Capitale de l'Acadie , que les Anglois menaçoient d'assiéger

## GALANT 39

une seconde fois dans une même année ; tout cela , Monsieur , réussit ; tout cela est exécuté.

Les Costes de Canada s'éclaircissent de plus en plus. On y voit du lin , du chanvre , de bon blé François , des Jardins remplis de bonnes légumes ; les Habitans élèvent des moutons ; plusieurs font de la toile. Nos gens s'occupent à merveilles. On a trouvé près du Lac Champlain qui est entre le 43. & le 45. degré de latitude Septentrionale , une mine de plomb fort abondante ; cela nous servira & pour la guerre & pour la chasse. Actuellement nous tra-

## 40 MERCURE

vaillons à découvrir des mines d'Alun & même d'argent ; ces dernières, si nous en venons à bout, nous attireront peut-estre vostre jalousie & encore de bien d'autres. Vous voyez, Monsieur, que nous cherchons le solide & que nous ne sommes pas oisifs, aussi avons nous un Gouverneur qui s'employe tout entier à rendre ce Pays-cy florissant.

Les Sauvages de Lorete, ce sont nos voisins, ont esté en Parti cette année dans la Nouvelle Angleterre. Leur Chef estoit Ontagannoche. Ils ont amené des Anglois captifs.

## GALANT 41

*Les Outaouois, Sauvages assez nombreux & qui parlent Algonkin, qui est la langue la plus étendue parmi ces peuples avec la langue Hurone, sont descendus icy en deux Saisons différentes. Dans le premier voyage ils avoient pour Chef de leur Ambassade Oüabi, autrement dit le Blanc. Ceux du second avoient mis à leur teste, Companissé, c'est-à-dire le Brochet. Le sujet de leur négociation*

*1 C'est à dire dans le langage de ce Pais-cy, sont venus des grands Lacs qui approchent la source du Fleuve S. Laurent.*

*Mars 1708.*

*D*

## 42 MERCURE

auprès <sup>m</sup> d'Onnonnio , regardoit quelques Iroquois , à qui les années dernières Mrs les Outaouïois avoient cassé la teste un peu brusquement. L'affaire mise en délibération , on a trouvé que pour <sup>n</sup> enserrer la Hache d'une maniere solide & à n'en plus revenir , il falloit obliger o l'Outaouïois à livrer l'auteur de la querelle , qui avoit porté ses Camarades à frapper l'Iroquois.

<sup>m</sup> Nom que les Sauvages nos Alliés donnent au Gouverneur general de Canada.

<sup>n</sup> C'est à dire faire la Paix.

<sup>o</sup> Regulierement il faudroit dire les Outaouïois , mais le stile sauvage employe ordinairement le singulier pour le pluriel,

# BALANT 43

Il ne seroit pas facile Mr, de vous expliquer jusqu'à quel point nos Sauvages alliez, ont porté la terreur le long des côtes de la Mer de la nouvelle Angleterre. Un de ces Sauvages a assuré à une personne de ma connoissance, avoir été treize jours entiers, caché derrière des pieux de Jardin, c'est bien près de l'habitant, sans avoir vu un seul Anglois sortir dehors. Les Anglois n'ont osé cette année cueillir, ny lin ny chanvre qu'avec de tres-grandes precautions; ils n'ont hazardé de sortir que la nuit, encore a-t-il fallu des Escortes; pendant que nos Sauvages, Hurons,

Dij

## 44 MERCURE

Algonkins, Abnakis, &c. s'accommodoient & faisoient grand-chere des bœufs, moutons, chèvres, poules, coqs-d'indes de M<sup>rs</sup> les Anglois ; voicy une petite Histoire à ce sujet.

Deux Anglois sortent pour faucher du chanvre, ( je dis faucher, car c'étoit pour avoir plû-tost fait, & n'estre pas long-tems exposez ) ayant chacun un fusil passé en Bandolliere, & pendu au cou, & les yeux tournezz du côté du bois, mais avec une telle attention que pour n'être point obligez de tourner la tête, & risquer d'estre pris par derriere, ils s'en

## GALANT 45

retournoient à reculons chez eux ,  
& avec cela , il faut remarquer  
qu'ils ne fauchoient point le bout  
de la piece de chanvre du côté du  
bois ; les pauvres Anglois mar-  
chans comme des Ecrevisses &  
approchant de leur Bourg se  
croyoient hors d'affaire , lorsque  
douze de nos Sauvages qui étoient  
là ventre à terre à l'autre bout de  
la piece de chanvre , se levent tout-  
à-coup , courent sur les deux fau-  
cheurs & leurs p levent la cheve-  
lure à la vûë du Bourg , & re-  
gagnent le bois avant que le Toc-

p J'ay marqué plus haut comment ce-  
la se faisoit.

## 46 MERCURE

*fin eut assemblé un gros de Cavalerie pour leur courir sus.*

*Autte aventure : un party de deux jeunes Sauvages , si vous en voulez sçavoir les noms , les voycy : l'un s'appelle Tsonioutza , c'est-à-dire la Grand-dent ; & l'autre , Tsononoüio , autrement , la longue corne , arrivent un Dimanche à la vüe d'un Prêche des Anglois. La troupe devote marchoit en Procession avec une Escorte de Cavalerie ; nos deux jeunes Sauvages , d'ailleurs fort alertes , n'osent donner dessus , la partie n'étoit pas égale assurément ; ils ne vouloient point cependant en*

## GALANT 47

avoir le démenty, il falloit emporter quelque morceau de la pièce ; ils font semblant de s'en retourner, traversent à la nage une Riviere aussi large que la Seine à Paris, & vont se mettre en Embuscade près d'un arbre abattu depuis peu ; ils apperçoivent un Bucheron, ils courent à luy, ils le poursuivent, trois Cavaliers de l'Escorte dont je viens de parler, se détachent de leur gros ; l'un des Sauvages se met entre les Cavaliers & le Bucheron, l'autre entre le Temple ou lieu du Prêche & le même Bucheron ; nos deux jeunes Sauvages se mettent à courir à toutes jam-

## 48 MERCURE

bes , s'embarassant peu des Cavaliers Anglois , ils se font signe , ils sautent sur le Bucheron , luy levent la chevelure à la barbe des Cavaliers qui voyant le fait , s'enfuyent aussi-tost la bride abbatuë , s'imaginant qu'un gros parti soutient ces deux Sauvages.

Mr Pieter Schuyler Gouverneur ou Commandant <sup>q</sup> d'Orange , met toute sa Politique en œuvre pour attirer les <sup>r</sup> Iroquois ses

<sup>q</sup> En Anglois, Albany , une des principales villes de la New York.

<sup>r</sup> On compte 5. nations des Iroquois : sçavoir , les Aniès , les Oneïouts , les Onontaguez , les Goiogouïns , & les Sonontoïans ; ces cinq nations sont à peu-voisins

## GALANT 49

voisins , dans son parti , car non seulement , il leur permet de venir chasser sur les terres de son gouvernement , mais encore il leur fait des presens considerables d'eau de vie ( amorce bien tentante pour eux ) & de gros rouleaux de Tabac. Bien plus , Mr Schuyler se rend caution pour eux chez tous les Marchands d'Orange , Corprés situées entre le Lac Ontario , premier des grands Lacs Sauvages , & la Neuv-York , la Pensilvanie &c. Terres Angloises , & sont ce me semble entre les 41. & 43. degrez de latitude Septentrionale.

L'Orange dépend du gouvernement de la nouvelle York , Province dont est Gouverneur Mylord Cornburg , cousin

Mars 1708. E

## 50 MERCURE

lard, Elope & Manhate qu'on appelle icy la Menade qui est le mot Flamand, parce que le pais où cette ville est bâtie se nommoit auparavant les nouveaux Pais-bas, comme qui diroit nouvelle Flandre; Mr Pieter Schuyler se rend, dis-je, Caution chez tous

Germain de la Reine Anne. Corlard est une petite place dans la nouvelle York, elle dépend du gouvernement d'Orange, Elope autre Bourg de New-York dépend de Manhate ou New-York, lieu de la residence de Mylord Cornbury Gouverneur du pays appellé par les François nouvelle York & par les Anglois: New York, Mr Cornbury est independant du Gouverneur de la nouvelle Angleterre & de Baston qui est Mylord-Dudley.

## GALANT 51

les Marchands de ces Villes ou Bourgs, chez qui ils prendront des Marchandises; Mr Pitresculle, car on prononce d'ordinaire son nom de cette maniere en Canada, étend sa politique jusqu'au spirituel; car il envoie des Ministres de sa Religion aux Sauvages pour les baptiser & leurs apprendre le Catechisme; les Ministres obéissent ponctuellement, & pour donner l'exemple, ils s'enyurent à merveilles avec les Sauvages.

L'Automne dernière, nos Sauvages furent vivement pressés par les Anglois d'Orange de se ranger à leur parti; Haniatari-

E ij

## 52 MERCURE

zen & Tsondagareson Sauvages habiles & qui entendent les affaires , s'offrirent d'aller trouver Mr Pitre Schulle Commandant d'Orange , & parlerent ainsi à celuy qui tenoit sa place : ( car ce Commandant n'y étoit point lorsqu'ils y arriverent ) : mon frere Pitreschulle , je ne puis faire ce que tu me demande ; je<sup>u</sup> leveray toujourns la Hache contre l'Anglois de Baston. . . si toy &

‡ Les Sauvages nos Alliez appellent Onnontio ou Mr le Gouverneur , & tous les François , leur *Pere* , l'Anglois n'est que *Frere*.

‡ C'est-à-dire je feray la Guerre. . .

eux veulent demeurer sur la Natte avec moy , allez trouver Onnonnio nôtre Pere ; sans cela , je ferme la l'oreille à ta voix , je ne t'écoute plus , & inutilement tu me parleras à l'avenir.

*L'hyver dernier , les Sauvages Abnakis de S. François établis à la rive droite de la grande Riviere de Canada & du Lac S. Pierre , le long de la petite Riviere dite aussi S. François , étant à la y chasse dans le voisinage d'O-*

*x C'est-à-dire être en paix.*

*y Les Sauvages vont chasser à des 80. ou 100. lieuës de leurs habitations.*

E iij

## 54 MERCURE

range , furent dès ce tems-là sollicités par Mr Pitreschulle de cesser la guerre qu'ils faisoient aux Anglois du Gouvernement de Baston, c'est-à-dire aux Anglois de la nouvelle Angleterre. Ce Commandant leur fit quantité de presens pour les gagner : mais ceux-cy luy répondirent nettement, que n'étant pas les maîtres de la chose, ils examineroient avec les <sup>z</sup> Anciens ses

z Les Sauvages âgés de 60. ans & au dessus. Le Conseil se tient dans une Cabane du Chef ; à la fin de l'assemblée ; l'Orateur sort de la Cabane du Conseil & déclare tout haut ce qu'on a délibéré & conclu , afin que tous en soient informez , puis on fait le festin de Guerge.

propositions, lorsqu'ils seroient as-  
semblez dans leur village.

Les propositions mises sur le ta-  
pis, on conclût pour envoyer des  
dépûtez au Gouverneur d'Oran-  
ge; voicy les paroles des Ambaf-  
fateurs Sauvages à Mr Pieter-  
Schuyler: " je veux avoir tou-  
jours la Hache haute contre  
l'Anglois de Baston, & je n'é-  
coute aucune proposition con-  
traire a cette resolution. . . si  
l'Anglois veut enterrer la Ha-  
che, ( c'est à-dire faire la paix )  
qu'il aille trouver Onnontio.

a Au singulier je veux, c'est le stile  
Sauvage, stile fier.

E iiiij

## 56 MERCURE

( *Mr le Marquis de Vaudreuil* )  
*Mr Pitreschulle crut par un Collier qu'il leur jetta , les radoucir : mais le chef de l' Ambassade prenant le Collier , le jetta à la tête de Mr Pitre - Schuyler , en luy disant tout en colere ; je viens de*

*b* Ces Colliers sont faits de cinq ou six aiguillettes ou lanieres de peau assez minces ; elles sont longues d'environ 2. pieds , attachées l'une contre l'autre , & larges de 3. à 4. pouces , liées ensemble d'espace en espace dans ces bandelettes de cuir sont enfilés des garins d'une espece de porcelaine qui vient de la New-York ou des environs , ils sont blancs & bleus , percez dans leur longueur , & grossierement arrondis ; ces colliers sont fort en usage chez les Sauvages pour les négociations.

te dire que mes oreilles ne seroient jamais ouvertes à aucunes propositions de paix que par Onnontio. *Remarquez Mr que la chambre de Mr le Commandant d'Orange étoit pleine d'Anglois , tous Officiers. . . tu es environné , poursuit l'Ambassadeur Sauvage , de jeunes gens vigoureux & alertes , qu'ils portent ton collier à Onnontio. Le discours de l'Abnakis fit rougir toute l'assemblée Angloise & l'étonna ; les Officiers se parlerent long-temps entr'eux , & après le discours dans lequel les sentimens paroissoient differens , ils*

## 58 MERCURE

donnerent aux Sauvages Députez un autre Collier plus <sup>c</sup> Captieux : mais jugeant des choses par les effets , on a vû que leur Politique n'avoit point réüssi.

Les *Abnakis* du même endroit de *S. François* , après avoir levé la chevelure à deux ou trois Anglois , furent poursuivis par un party de Cavaliers Anglois ; les Sauvages les attendirent de pié ferme , & se défendirent pendant l'espace de cinq heures , à grands

<sup>c</sup> *Stile Sauvage* , cela veut dire qu'ils parlerent avec plus d'ambiguité , plus de subtilité , &c.

<sup>d</sup> Village Sauvage éloigné de *Quebec* d'environ 40. lieues.

# GALANT 59

coups de fusils , qu'ils ne cessèrent de tirer que quand la poudre leur manqua. Les Abnakis s'étoient cachez dans les Brossailles ( que l'on appelle icy Fredoches ) & ils étoient là presqu'en seureté , au lieu que les Anglois à cheval étoient découverts , & en état de recevoir les balles qui sortoient des fusils des Abnakis. . . Ne diriez-vous pas Mr , que les Sauvages de ce pays-cy vont à la Chasse des Humains , comme ils iroient à celle des Orignaux , des Cariboux , des Ours , des Carcajoux , ou des Loups cerviers. Je suis, Monsieur, vôtre tres-humble & tres obéissant Serviteur, P. N.

## 60 MERCURE

On ne trouve pas seulement dans la plûpart des articles de morts que je vous envoie, ce qui regarde la Genealogie des personnes dont je vous aprens la mort. Ce n'est pas toujours ce qui rend ces articles curieux ; mais comme il s'y trouve souvent quantité de faits historiques, dont la plûpart n'ont pas esté rendus publics, & que l'on y trouve souvent les noms de plusieurs ouvrages, ou qui sont inconnus, ou dont on ignoroit les noms des Auteurs. Comme, dis-je, la plûpart de tous les articles de mort sont

## GALANT 61

remplis de toutes ces choses, & d'une infinité de faits curieux, on les doit regarder comme des morceaux d'histoire, qui doivent faire plaisir au Public, & honorer la France. Vous trouverez dans l'article suivant beaucoup de choses, qui doivent faire plaisir à ceux qui font profession d'érudition & qui aiment les belles Lettres.

Mre Etienne de Bachet Seigneur de Meyseria, ancien President en la Cour Presidiale de Bresse, mourut le mois passé à Bourg, âgé de 81. an. Il avoit exercé cette Charge pendant

## 62 MERCURE

57. ans , avec beaucoup de réputation ; il avoit un grand attachement pour sa Compagnie , composée de Magistrats très-éclairés & très-integres , & dont plusieurs sont Gentilshommes. Je ne remonte point aux Ancêtres de ce President , qui ont esté annoblis par les armes , il y a trois siècles , & je vous parleray seulement de ceux , qui de même que le Défunt , se sont rendus recommandables dans la Robbe.

Etienne de Bachet , qui vient de mourir estoit fils de Claude Gaspard de Bachet , Seigneur

## GALANT 63

de Meyseria, qui fut l'un des quarante, que le Cardinal de Richelieu choisit pour former l'Academie Françoise ; où il merita cette place, par la profonde érudition, repandüe dans plusieurs de ses ouvrages, du nombre desquels est sa traduction de Plutarque, avec de sçavantes Notes Critiques, dans lesquelles il fait remarquer un nombre infiny de fautes grossieres, qui avoient échapé à Amyot, Traducteur de ce même Auteur : il a aussi composé la Vie d'Esopé, fort recherchée des Sçavans, qui est in-

## 64 MERCURE

primée à Bourg, & dans laquelle il fait démonstrativement connoître l'erreur de quelques Historiens, qui ont trompé le Public dans le portrait défiguré de ce sage Auteur, qui l'ont représenté bossu & tout contrefait, quoy qu'il n'eût rien de défectueux dans sa personne. Mr de Bachet avoit particulièrement excellé dans les Mathematiques & dans l'Algebre, ayant composé plusieurs ouvrages sur les Sciences, dont il a laissé quantité de Manuscrits, n'ayant pas trouvé le temps de les faire imprimer.

## GALANT 65

Ceux qui sont imprimez sont ,  
*Diaphanti Alexandrini Arithmeti-*  
*corum, Libri sex; De numeris*  
*Multangulis, Liber unus* : il  
avoit dedié ce dernier au fa-  
meux President Favre son on-  
cle ,Premier President au Senat  
de Chambery; ses Problemes de  
Mathematique & d'Arithme-  
tique sont dans les mains de  
tous les Curieux. Les Manu-  
crits sont , *Elementorum Arith-*  
*meti corum, Lib. 13. Tractatus de*  
*Geometricis questionibus Alge-*  
*bram; Appollodori Atheniensis*  
*Grammatici Bibliotheces, sive de*  
*origine Deorum, Lib. 3.* Une Tra-

Mars 1708.

F

## 66 MERCURE

duction d'Agathemeres, Geographe, Grec, fort exact, avec des Notes sur cet Auteur; & comme son esprit estoit universel, il a aussi laissé plusieurs ouvrages de Poësie; des Notes sur le plus galant des Poëtes, & des ouvrages de Morale; de si grands talens l'avoient fait juger digne d'estre Précepteur de Louis XIII. mais ayant appris qu'on jettoit les yeux sur luy pour ce grand Employ, qui l'auroit distrahit de la lecture de ses livres, qu'il cherissoit plus que tous les postes les plus brillans, il quitta

## GALANT 87

brusquement la Cour , pour retourner en Province. Il avoit épousé Philiberte de Chabert , fille de Claude de Chabert , Ecuier Seigneur de Becerel , de Peronne & de Puget , de laquelle il eut cinq enfans ; sçavoir deux filles Religieuses , Peronne & Marie de Bachet , Pierre - Gaspard de Bachet , mort sans avoir esté marié , ainsi qu'Antoine de Bachet ; Jean de Bachet , qui a eu de N. de Barbarel quatre fils , qui sont vivans ; sçavoir N. de Bachet , Gentilhomme , fort estimé dans la Province , & qui

E ij

## 68 MERCURE

remplit dignement l'employ d'Elû ou Syndic de la Nobesse de Bresse. N. de Bachet Prêtre. N. de Bachet Enseigne de Vaifseau, Seigneur de la Garde, & N. de Bachet, Seigneur de la Martiniere, qui a servy avec reputation, en qualité de Capitaine dans le Regiment de la Couronne, & en qualité d'Aide de Camp de Mr le Commandeur de la Beaume-Forfat, Lieutenant General des Armées du Roy : il eut une troisième fille, nommée Marie, qui épousa Mr de Bertod, Ecuyer & Seigneur du Bourg; cette Dame

## GALANT 69

est dans une grande considération. Claude Gaspard dont je viens de parler, eut pour pere Jean de Bachet, Seigneur de Meyseria & de Vauluisant, qui fut Juge des Appellations de Bresse; il brilla dans cette Dignité, qui luy fit acquerir la reputation d'un des sçavans & des plus integres Juges de son temps. Il eut deux femmes; la premiere estoit fille de Mr le Comte de Chavannes, & Sebastienne Odinet, de la Maison des Comtes de Montfort. Il épousa en secondes nocces, Claire de la Beviere, fille de

## 70 MERCURE

Jean de la Beviere, Ecuyer Seigneur de Dananches. Jean de Bachet estoit fils de Pierre de Bachet, Seigneur de Meyseria, Vauluyfan & Lionnieres, Lieutenant General du Bailliage de Bresse, sous Henry II. puis Juge des Appellations, ou Juge-Mage, lors que cette Province retourna à la Savoye; il y fut souvent consulté comme un Oracle de Jurisprudence. On a imprimé deux tomes de ses Consultations, & un tome des Lettres qu'il écrivoit aux plus sçavans de l'Europe, & de celles qu'il en recevoit. Il avoit

épousé Françoise de Soria, Portugaise, dont le pere avoit acheté en Bresse, où il avoit suivy la Duchesse de Savoie, les Terres de Bouvens & de la Garde. Cette Famille porte de sable à un triangle d'or au chef coufu d'azur à trois étoiles d'or, & elle a pour devise *Nescit labi virtus*. Je dois ajouter à ce que je vous ay dit au commencement de cet article d'Etienne de Bachet, qu'il n'est pas surprenant que le fils & petit-fils de tant de grands Magistrats en ait receu l'esprit avec le sang; il a passé pour

## 72 MERCURE

l'un des plus beaux genies de sa Province; il a foutenu ce caractere dans tous ses discours publics, & particulièrement dans la Harangue qu'il eut l'honneur de faire au Roy, au nom de sa Compagnie en 1660 & qui fut admirée de toute la Cour. Il brilloit auffi beaucoup dans les entretiens particuliers, & sur tout par ses repar-ties toujours vives & remplies de sel, & l'on a remarqué que les mauvais Plaisans ne l'ont jamais attaqué par aucune rail-lerie. Il n'a laissé que deux fils, dont l'un ou l'autre auroient  
pû

pû remplir dignement l'Employ, dont il est mort rêvetu, s'ils n'avoient repris le party de l'épée, que leurs Predecesseurs avoient portée avec honneur, avant que ceux dont je viens de parler eussent honoré la Robbe par leur merite personnel.

Mre François le Tellier Evêque de Digne, est mort en cette Ville, âgé de 75. ans. Il avoit esté Aumônier de la Reine, & il fut ensuite nommé Curé de S. Severin : il conserva quelque temps sa Charged'Aumônier, avec la Cure de S. Se-

*Fevrier* 1708. G

## 74 MERCURE

verin : il eut ensuite l'Evêché de Digne, que feuë S. A. R. Mademoiselle demanda pour luy au Roy ; & il remit sa Cure à Mr Lizot son Vicaire. Le Clergé de Saint Severin à qui la mémoire de ce Prelat est en veneration, demanda son corps après sa mort, mais ses heritiers souhaiterent qu'il fut enterré dans le tombeau de sa famille, qui est dans l'Eglise du Val-de-Grace ; & son cœur fut mis dans l'interieur du Convent. Mr le Curé de Saint André des Arcs dans la Paroisse duquel il est mort, en presentant le

corps au Chapelain des Dames du Val de-Grace , fit un discours fort éloquent ; & dit que sans la consideration qu'il avoit pour la famille de ce Prelat , il n'auroit jamais consenti à priver son Eglise d'un si precieux dépost. Mr le Chapelain répondit par un discours aussi fort éloquent, & témoigna à Mr le Curé de S. André , que les Dames du Val-de-Grace recevoient cet illustre dépost avec beaucoup de respect & avec la veneration dûë au merite de cet Evêque.

Ce Prelat estoit aussi Abbé d'Aiguebelle en Provence. Il

## 76 MERCURE

avoit deux sœurs, dont l'une avoit épousé feu Mr Langlois Maistre d'Hostel du Roy, dont le fils qui a eu la même Charge est mort il y a un an, & dont la fille est Religieuse au Val-de Grace. Mr Langlois estoit frere de Mr Langlois Auditeur des Comptes, qui a laissé de Dame N.... de Margues Saint Germain, sœur de Me le Jau, Mr Langlois Conseiller au Châtelet. L'autre sœur de ce Prelat avoit épousé Mr le Prestre d'une ancienne famille de Paris, & frere de Mr le Prestre Auditeur des Comptes. Quand feu

Me le Tellier mere de Mr l'Evêque de Digne vit toute sa famille établie, & son fils élevé à l'Episcopat, elle se fit Religieuse au Calvaire du Luxembourg, à l'âge de plus de soixante ans, & elle y est morte dans une grande reputation de vertu.

Le Siege de Digne a esté possédé par de grands & de Saints Evêques. Mr le Cardinal de Janson fut d'abord Evêque de Digne, & il en fut tiré pour estre élevé sur le Siege de Marseille. Le celebre Jean de Vintimille oncle de Mr l'Ar-

## 78 **MERCURE**

chevêque d'Aix d'aujourd'huy, occupa ce Siege avant Mr le Cardinal de Janson ; il fut tiré de l'Eglise d'Avignon dont il estoit Archidiacre pour estre élevé à l'Episcopat ; mais l'Eglise de Digne le perdit quelque temps après , & fut obligée de le ceder à celle de Toulon.

M<sup>re</sup> Claude-Philibert de Damas , Marquis de Thianges , Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , est mort âgé de 44. ans , dans une de ses Terres près de Nantes. Il estoit Lieutenant general des Armées du Roy & Commandant à Saint-Malo.

## GALANT 79

Ce Marquis n'a point laissé d'enfans. Il avoit épousé en premiere nocces une riche heritiere de Bretagne, & d'une naissance distinguée; & en secondes nocces Dame N. . . . . de Harlay de Breval-Chanvallon, nièce de feu M<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris, & qui avoit esté attachée à feuë S. A. R. Mademoiselle. Le deffunt estoit frere de Me la Duchesse de Nevers & de Me la Duchesse de Sforze, & fils de feu M<sup>r</sup> le Marquis de Thianges, Lieutenant general des Armées du Roy, & de Dame N. . . . . de Rochehoüart

## 80 MERCURE

de Mortemar , sœur de M<sup>r</sup> le Maréchal de Vivonne , de Me de Montespan , & de Me l'Abbesse de Fontevrault. Feu M<sup>r</sup> le Marquis de Thianges , pere de celuy qui vient de mourir , avoit deux sœurs , dont l'une avoit épousé feu M<sup>re</sup> N... du Maine Comte du Bourg , dont est sorti Mr le Comte du Bourg aujourd'huy Lieutenant general des Armées du Roy , & son autre sœur avoit épousé Mr le Comte de Saint-Forgeux , aîné de la Maison d'Albon. M<sup>r</sup> le Comte d'Albon , qui est veuf de Dame N.... de Crevant ,

## GALANT 81

heritiere d'Yvetot , & M<sup>r</sup> le Comte d'Albon , Archidiacre & Comte de l'Eglise de Lyon , sont sortis de ce mariage.

La Maison de Damas , dont M<sup>r</sup> le Marquis de Thianges estoit le Chef , & par la mort duquel la branche aînée est éteinte , est une des plus illustres de ce Royaume , & *Damas* qui estoit le nom de cette Maison , en est devenu le surnom. Le nom de *Dalmasius* estoit commun à tous les Chefs de cette Maison dans le temps que les familles n'avoient point de surnom. Il y a plusieurs branches

## 82 MERCURE

de cette Maison dans le Royaume, qui sont *Damas Rouffet*, *Damas d'Antigny*, & plusieurs autres. Feu M<sup>r</sup> le Duc de Pontdevaux, Chef de la Maison de Gorrevod, parent de la Maison de Thianges, fit son heritier en mourant il y a près de trente ans, Mr le Marquis de Thianges, pere de celuy dont je vous apprens aujourd'huy la mort.

Dame N.... Borrée, épouse de Mr Boisot premier President du Parlement de Besançon, est aussi decedée. Elle estoit fille de feu Mr Borrée, premier President de la Cham-

## GALANT 83

bre des Comptes de la même Ville ; & frere de Mr Borrée, Grand-Juge de la Terre de S. Claude en Franche-Comté, distinguez par leur merite. Me Boïfot avoit deux sœurs qui n'ont point esté mariées, & elle s'estoit attiré l'estime & la consideration de tous ceux qui la connoissoient par sa vertu & par son merite. Elle laisse plusieurs enfans ; l'aîné est Conseiller au Parlement de Besançon, & le second est Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de Meaux, & Abbé de Sainte-Marie en Franche-Comté. Feu.

## 84 MERCURE

Mr l'Abbé Boifot oncle de ces Mrs, estoit un des plus sçavans hommes du dernier siecle , dans tout ce qui regarde l'Antiquité ; il a fait plusieurs ouvrages qui luy ont acquis une grande réputation. Le premier President du Parlement de Besançon a esté long temps Procureur general de ce Corps , & il succeda il y à quelques années à Mr Jobelot en la Charge de premier President. Il a un frere Inspecteur de Cavalerie , & comme cet employ ne se donne qu'à des Officiers d'une grande sagesse & d'une grande

## **GALANT** 85

experience , on peut juger du merite de ceux qui ont de pareils emplois.

Mr le Chevalier de Bretüeil  
Commandeur de l'Ordre de S.  
Jean de Jerusalem , est mort  
d'une goutte remontée. Il estoit  
de la maison de le Tonnellier ,  
fort distinguée dans la Robe ,  
& dont je vous ay envoyé un  
Article fort étendu dans ma  
Lettre de Janvier , à l'occasion  
de la mort de Me de Bretüeil,  
mere de celuy qui vient de  
mourir. Il estoit frere de feu  
Mr de Bretüeil Conseiller d'E-  
tat , de feu Mr l'Evêque de Bou-

## 86 MERCURE

logne , & de Mr le Baron de Breüeil Introduceur des Ambassadeurs ; & fils de feu Mr de Breüeil , Controlleur general des Finances. Mr le Chevalier de Breüeil estoit Capitaine aux Gardes. Il s'est signalé dans toutes les occasions où le Regiment des Gardes a esté employé ; il estoit à la Bataille de Nerwinde dans la derniere guerre , & il y reçût de grands éloges des Generaux qui se trouverent à cette memorable Journée. Il estoit encore fort jeune lorsqu'il fit ses Caravanes , pendant lesquelles il se dis-

lingua fort, ayant esté dange-  
reusement blessé en deux occa-  
sions différentes. Mr le Grand-  
Maistre de Vignacourt a sou-  
vent rendu justice à sa valeur,  
ayant esté obligé d'arrêter deux  
fois l'impetuosité de son cou-  
rage qui l'obligeoit d'affronter  
les perils les plus évidens.

Mr de Geys ancien Conseil-  
ler Assesseur Civil & Criminel  
au Presidial de Valence, ayant  
esté pourvû des Offices de pre-  
mier President & Lieutenant  
general de ce Siege, au mois de  
Janvier dernier, fut reçu au  
Parlement de Grenoble, au

## 88 MERCURE

commencement de Fevrier 1708. Il est originaire du Vivarez , & d'une des plus anciennes noblesses de cette Province. Arnaud de Geys , l'un de ses predecesseurs , épousa Anne fille légitimée du Prince de Poitiers , Comte de Valentinois , qui eut en se mariant la Terre de Pampelune , qui est encore aujourd'huy possédée par une personne descenduë d'une branche de cette Maison. Astorge de Geys septième ayeul du Magistrat qui donne lieu à cet article , fut employé par Philippes de Valois ,

## **GALANT** 89

lors Regent en France , à des negociations importantes à la Cour de Guigues Dauphin , & en consideration des services qu'il rendit , il reçut un Brevet de deux mille écus , accompagné de beaucoup d'éloges. Guillaume de Geys fils d'Astorge , & sixième ayeul , fut pendant plusieurs années au service d'Humbert II. Dauphin , contre les Savoyards , & deceda en 1368. Guillaume 2. du nom , fils de Guillaume premier , suivit ses traces tant dans les Armées de Jean premier , qu'en celles de Charles Dau-  
*Février 1708. H*

## 90 MERCURE

phin Regent en France. François de Geys fils de Guillaume second, & Louis de Geys fils de François, eurent des Compagnies d'Ordonnance, & ce Louis eut un frere appellé Paul, Doyen de l'Eglise d'Alby, qui fut un des plus sçavans Theologiens de son temps. Guillaume troisiéme du nom fut gratifié pour ses services d'une Charge de Gentilhomme chez le Roy, & Jean son fils qui vivoit en 1598. eut des Commissions de M<sup>r</sup>. le Due d'Anjou pour lever des Troupes & s'emparer de certains Chasteaux en

## GALANT 91

Languedoc, tenu par un party contraire à celuy de l'Etat.

Antoine de Geys fils de Jean, & ayeul du nouveau President mourut Lieutenant - Colonel du Regiment de Pierregourde, & Jean - Antoine son pere fut Capitaine dans le Regiment d'Auvergne. Monsieur le Chancelier a cru le Magistrat dont je vous parle digne de sa recoinmandation, puisque le jour qu'il scella les Provisions pour les Offices de President & Lieutenant general à Valence, ce Chef de la Justice écrivit au Parlement. Sa Lettre qui estoit

H ij.

## 92 MERCURE

adressée à M<sup>r</sup> le premier President contenoit ce qui suit.

MONSIEUR,

J'ay scellé aujourd'huy des provisions de President au Presidial, & de Lieutenant General de Valence pour Mr de Geys qui a exercé depuis vingt-cinq ans dans ce même Siège, les charges d'Assesseur & de Conseiller. Ce long service & le merite personnel de cet Officier, dont on m'a rendu de bons témoignages, m'auroient porté à le dispenser d'un nouvel examen, si je n'avois esté retenu par

## GALANT 93

La règle que je regarde comme inviolable de faire rendre aux Cours superieures , tout ce qui leur est dû par les Juges de leur ressort , mais je ne puis me dispenser de vous mander que les Cours doivent se porter d'elles-mêmes à procurer à d'anciens Officiers qui ont bien servi le Roy & le public , la flatueuse distinction de les dispenser de l'examen , l'experience que leurs services leur ont acquise , répondant au public de leur capacité ; & cette dispense qui est honorable , peut exciter les Conseillers à traiter des premieres Charges de leur Siege, ce qui convient parfaitement & au

## 94 MERCURE

bien de la Justice & a l'avantage de chaque Siege en particulier ; ce que je vous mande , n'est pas pour vous imposer une Loy , mais pour vous marquer seulement que la consideration des Services de Mr de Geys m'a touché , je suis persuadé qu'elle fera le même effet sur vous. Je suis.

Cette Lettre qui est dattée du 15. Janvier , étant un préjugé favorable pour tous les Officiers des Justices Subalternes du Royaume , j'ay crû que je vous en devois faire part ; elle a esté mise dans les Regis-

# GALANT 95

tres du Parlement de Grenoble.

M<sup>e</sup> la Comtesse de Laval ,  
Mere de feu Mr le Cardinal de  
Coislin , ayant fondé un Servi-  
ce qui doit estre celebré tous  
les ans dans l'Eglise Cathedra-  
le d'Orleans , le jour du decés  
de ce Cardinal , avec tout l'ap-  
pareil funebre dû à la naissan-  
ce & à la memoire de son Emi-  
nence , cette ceremonie se fit  
le mois passé avec tout l'éclat  
qui accompagne ordinaire-  
ment les Pompes funebres , &  
le Chœur de cette Eglise , pa-  
rut decoré de la même manie-  
re qu'il l'avoit esté le jour des

obseques de ce Cardinal. La Messe fut celebrée par Mr l'Abbé de Montées Doyen de cette Eglise & Docteur de Sorbonne, & l'Oraison Funebre fut prononcée par Mr l'Abbé Amadious, seul Grand-Vicaire de Mr l'Evêque d'Orleans. Il avoit fait quelques jours auparavant, le Panegyrique de S. Ignace dans l'Eglise des Jesuites de la même ville, où il s'étoit attiré de grands applaudissemens; les Peres de cette Société connoissent trop bien par eux-mêmes les bons Predicateurs pour en choisir de mediocres,

diocres , lorsqu'il s'agit de faire des Panegyriques des Saints de leur Societé. Quant à ce qui regarde l'Oraison Funebre de Mr le Cardinal de Coislin , il en fit un tres-bel éloge en peu de paroles , & il rapporta que les deux derniers Pontifes avoient dit en parlant de son Eminence qu'elle estoit aimée de Dieu & des hommes. Il ajouta aussi que Sa Majesté dit lorsqu'elle apprit sa mort , que ce Cardinal n'avoit jamais mal parlé de personne , & que personne n'avoit jamais mal parlé de luy. Il y a peu d'hommes de qui l'on

*Mars 1708. I*

## 38 MERCURE

puisse faire de pareils éloges ; & comme je ne pourrois rien dire qui fût plus à la gloire de Mr le Cardinal de Coislin , je crois devoir finir cet article.

Monfignor Pallavicini Com-  
missaire Apostolique à Parme  
a esté nommé Nonce extraor-  
dinaire pour porter en Espa-  
gne les Langes benêts au Prin-  
ce des Asturies. Monsieur Ma-  
fei a esté nommé Nonce ordi-  
naire à Florence , & Monsieur  
Caraffa , fils de Mr le Prince de  
Belveder a esté fait Clerc de  
Chambre.

Mr Pallavicini est d'une an-



# GALANT



tienne Maison d'Italie , qui a donné de grands hommes à l'Eglise ; le celebre Cardinal Pallavicini qui avoit esté long-temps Jesuite , étoit de cette maison. Il a fait la contre-histoire du Concile de Trente , pour opposer à celle que le Frere Paul Sarpi Religieux Servite avoit faite & que la République de Venise , lors de ses démêlez avec le Pape Paul V. luy permit de faire Imprimer. Le Cardinal Pallavicini a fait plusieurs autres Ouvrages qui ont rendu son nom celebre. Il mourut vers le milieu du der-

## 100 MERCURE

nier siècle. Mr Pallavicini soutient avec éclat l'Illustre nom de Pallavicini, dans la Cour de Rome, & il a souvent montré qu'il étoit propre aux negotiations.

Mr le Baron de Pallavicini Maréchal de Camp dans les Troupes de France, & qui a auparavant exercé la Charge de Maréchal des Logis General de l'Armée, est de la même Maison que Mr Pallavicini qui va en Espagne.

Le nouveau Nonce de Florence, est d'une ancienne Maison originaire de la Campagne

de Rome. Il est fort versé dans les matieres de la Jurisprudence Canonique ; il a donné dans plusieurs Congregations , dont le Pape l'a fait membre en divers temps , des marques de son habileté & de son experience dans les affaires Ecclesiastiques.

Monsignor Caraffa qui vient d'être fait Clerc de Chambre , est d'une des plus anciennes Maisons d'Italie ; l'honneur qu'elle a d'avoir donné un Pape à l'Eglise en la personne de Paul IV. qui avoit été auparavant un des premiers Superieurs

## 102 MERCURE

de la Congregation des Theatins, la releve beaucoup, & luy donne un nouvel éclat. La maison Caraffa est originaire du Royaume de Naples, où elle a encore diverses branches; elle a donné plusieurs Cardinaux au Sacré College, & un grand nombre de Prelats aux principales Eglises d'Italie. Mr le Prince de Belveder, Pere du nouveau Clerc de Chambre, & Chef d'une des branches de cette maison, se distingue par la fidelité qu'il a pour le Roy d'Espagne son veritable Souverain. Les menaces, ny l'attrait des

récompenses, n'ayant pû jusqu'à présent donner aucune atteinte à sa fidélité.

Mr de S. Quentin Gentilhomme de la Ville d'Apt en Provence; connu par plusieurs Ouvrages qu'il a donnez au public; & par son talent pour la Poësie vient de faire Imprimer une *Lettre adressée à Monsieur de \*\*\* servant de réponse à Mr Mervein sur l'histoire de la Poësie 1707.* Cette petite guerre littéraire dure depuis près de 2. ans & elle est, ainsi que bien d'autres de ce genre de cette nature, la source d'une infinité de découvertes cu-

## 104 MERCURE

rieuses qui sans ces diversitez d'opinions n'auroient peut-être jamais esté faites. Dans cette lettre, que l'on croit adressée à Mr de Chastuëil-Galaup ami de Mr de S. Quentin, quoyque son nom ne soit pas à la tête; l'Auteur pretend que *les Gots n'avoient jamais inondé les Gaules, & qu'ils n'occupèrent qu'une partie des sept Provinces que de leurs temps, on ne confondoit point avec les Gaules*: il fait voir en même-temps que les Gaulois avoient toujours négligé d'apprendre le secret d'endurcir l'acier, dont quelques

Auteurs leurs ont cependant attribué l'usage. Mr de S. Quentin pretend aussi, & il le prouve fort bien, que le nom de *Faustistes* ne doit point être donné aux Poètes qui vivoient sous la premiere & sous la seconde race de nos Rois. Mr Mervefin soutient le contraire, & qu'un de ces Poètes qui vivoit du temps de Charlemagne, ayant mis par hazard ou autrement dans l'Hymne de S. Jean *ut, ré, my, fa, sol, la,* on en fit ensuite les six Notes de la Musique. La fable qui termine cette lettre est tres-inge-

## 106 MERCURE

nieuse & a attiré beaucoup de loüanges à son Auteur, dont on attend l'histoire de S. Elzear Gentilhomme Provençal, que l'on acheve d'imprimer, & que d'illustres & scävans Prelars de Provence & de Languedoc, l'ont engagé de donner au public. Personne n'estoit plus capable de travailler à cette vie, que Mr de S. Quemin, parcequ'il connoît parfaitement la Noblesse & les antiquitez de Provence.

Il est souvent plus difficile de badiner agreablement dans un ouvrage dont le sujet fem-

ble ne rien promettre , ou pour mieux dire ne promet rien du tout , que de réussir , dans un ouvrage serieux , & dont le sujet peut fournir beaucoup. On trouve une infinité d'ouvrages serieux qui ont merité l'approbation du Public ; mais à peine a-t-on vû dans chaque siècle , deux ou trois Auteurs , qui sur des riens , s'il m'est permis de parler ainsi , ont fait des ouvrages qui ont esté generalement applaudis , & qui sans s'abbaisser ny tomber dans un fade ridicule , ont rendu des bagatelles immor-

## 108 MERCURE

telles. Enfin toute l'Europe est remplie d'un nombre infini de Recueils de Lettres serieuses, & celles de Voiture seules, se font remarquer par un caractere que personne n'a pû imiter parfaitement. On peut dire que l'Affiche que je vous envoie, est toute remplie d'invention & d'esprit, & qu'elle doit faire d'autant plus d'honneur à son Auteur, que le sujet auroit paru sterile à beaucoup d'autres qui font profession d'esprit & qui en ont effectivement.

La Lettre que vous allez lire est d'un des Amis de l'Auteur,

& elle accompagnoit les Vers  
qui la suivent.

**MONSIEUR,**

*Voicy un plaisant Stratagême  
pour retrouver un livre perdu ; ce  
livre doit estre pretieux à l'Auteur  
de la piece que je vous envoie ,  
puisqu'il contient les Oeuvres de  
feu Mr Santeuil avec un éloge  
magnifique à la teste écrit de sa pro-  
pre main : cet éloge où ce fameux  
Poëte avoit eu soin d'écrire son  
nom & celui de nôtre Auteur ,  
rouloit sur son goût & sur sa de-  
licateſſe dans la Poëſie. Mr San-*

## 110 MERCURE

teüil n'estoit point prodigue d'encens, sur tout envers les Poëtes, & il est certain qu'un pareil éloge est un Titre d'honneur à conserver dans des Archives. La piece que je vous envoie, vient de me tomber imprimée entre les mains, le nom & les qualitez de son Auteur n'y sont marquez que par des Lettres initiales; son stile le fait assez connoistre dans sa Province, & il n'a pas voulu estre connu ailleurs. Je vous diray seulement qu'il est Chanoine de l'Eglise d'Amiens, & que je vous ay envoyé plusieurs de ces Ouvrages, du nombre desquels sont les Hym-

# BALANT III

nes latines qui se chantent dans  
son Diocèse, avec leurs traduc-  
tions en Vers François; vous avez  
dû juger par son stile toujours aisè  
qu'il se jouë de la Rime, & qu'il  
meritoit bien l'estime d'un des plus  
grands Poëtes de nostre Siècle. Je  
fais avec toute l'estime possible

Monfieur, vostre &c.



**ELOGE EN VERS,**

**REPAS EN FORME,**

*On trois Loüis d'Or en espee,  
à gagner.*

Santeüil jadis ce grand Poëte,  
Des neuf Sœurs le docte Inter-  
prete,

M'avoit de son Livre honoré,  
Et de sa main avoit paré  
Le frontispice de ce Livre,  
D'un éloge à me faire vivre  
Plus de mille ans après ma mort.  
Un Quidam jaloux de mon sort,  
Retient ce bien-aimé Volume,  
L'appuy glorieux de ma plume,  
Sans sonner mot depuis trois  
ans ;

# **VALANT** 113

(S'il prend des prêts pour des  
presens ,

Il fera sa bibliotheque

A peu de frais, sur l'hipotheque

Qu'il s'imagine en sureté

A voir sur tout livre emprunté :)

Son nom est hors de ma me-  
moire ,

Mais je l'ay dans quelque gri-  
moire ,

Et peut-estre qu'un beau matin

Il me tombera sous la main.

Ou si je fais enquête vaine ;

Du Santeüil dont je suis en  
peine ,

Tost ou tard un bon sureteur

Me deterrera l'Emprunteur.

Il fera bien de me le rendre ,

Ou par la mort, il doit s'atten-  
dre. . . .

Mais que produira mon couroux!

*Mars 1708.*

**K**

## 114 MERCURE

On gagne plus à filer doux ;  
Si de sa part c'est indolence,  
Si c'est petite negligence,  
En est-il moins homme d'honneur ?

Ainsi donc sans taxer son cœur,  
Je luy promets, foy de Poëte,  
Et foy de \* personne discrete,  
Sitost qu'il m'aura fait raison,  
Des Vers, & des Vers à foison,  
Des Sonnets & des Epigrammes,  
Des Rondeaux & des Anagrammes ;

Que sçait-on peut-estre sans art,  
Par un coup heureux du hazard,  
Pouvois-je en produire à sa gloire,

Dignes des Filles de Memoire ;  
Mais si la rime est à son goût,  
Viande creuse & maigre ragoût,  
Il n'a qu'à dire s'il veut faire

# GALANT 115

Chere enriere de C.....  
S'il est friand de lapegeaux,  
De chapons du Mans, de per-  
dreaux,  
D'un cochon de lait, d'une  
éclanche,  
D'un ragoût d'anguille ou de  
ranche,  
D'un plat de sole ou de saumon,  
Et de vin gris, j'en ay de bon ;  
En faveur de cette trouvaille,  
Nous ferons ensemble ripaille.  
Mais enfin, s'il ne se rend pas,  
A l'espoir touchant d'un repas,  
Et d'un éloge de ma veine,  
Que l'intérest donc me l'amene,  
Et je luy rendray grace encor,  
En luy donnant trois loüis d'or.

L'ABBÉ D. C.\* D. L'E. D'A.  
& L'U. D. A. D. S.

K ij

## 116 MERCURE

Vous me demandez des nouvelles de la découverte que Mr du Guet a faite sur l'oüye, & dont je vous ay parlé dans ma Lettre du mois de Decembre. Il est peu de découvertes dont le succès ait esté aussi grand & aussi prompt, & tant de gens m'en ont parlé, & ont eu recours à son secret, que je crois que l'on peut dire de beaucoup de personnes, *Aures habent & non audiunt.* En effet, ce secret qui regarde l'augmentation de l'oüye, est d'une tres-grande utilité pour ceux qui l'ont dure, puisque l'on peut

## GALANT 117

par son moyen se parler & s'entendre sur Mer, d'un vaisseau à l'autre, de plus loin qu'il n'a esté possible jusqu'à present, même sans que celuy qui parle soit entendu d'aucune autre personne, que de celle qui aura l'oreille à cette nouvelle Machine, qui approche les sons ou les tons de l'oreille, de même que les lunettes approchent les objets de l'œil. Ainsi elle procure une infinité d'avantages; sçavoir, d'entendre de plus loin les Orateurs, l'Opera, & la Comedie, des loges les plus éloignées,

## T18 MERCURE

&c. Mr du Guet demeure dans la ruë de l'Arbre sec.

Le même Mr du Guet a fait plusieurs autres découvertes , parmy lesquelles il s'en trouve qui peuvent estre tres-utiles à l'Etat , & dont il a donné plusieurs Memoires à Messieurs de l'Academie des Sciences qui les ont fait mettre dans leurs Registres. Je pourray vous en faire part lorsque je seray moins accablé des nouvelles du temps. Je passe à celles qui regardent les dons qui ont esté faits par le Roy d'Espagne , toujours prompt à

récompenser ceux qui le ser-  
vent.

Ce Prince a donné le Regi-  
ment Royal du Prince des Af-  
turics dont Mr le Marquis de  
Prado s'est démis à cause de ses  
infirmitez, à Don Joseph de  
Carillo, & celuy dont ce der-  
nier estoit pourvû a esté donné  
à Don Joseph de Vribé, Lieu-  
tenant Colonel du même Re-  
giment.

Le Regiment de Cavalerie  
de Mr le Marquis de la Rambla  
Corregidor de Carmona, a  
esté donné à Don Nicolas de  
San Severino.

## 120 MERCURE

Sa Majesté en recompense des services de Mr le Marquis de Miravel, luy a établi deux mille ducats de rente sur les biens confisquez en Arragon, & la place de Vedor & Conrador de Ciudad-Rodrigo a esté donnée à Don Manuel de Alizez-y-Salzedo, qui a fait voir son zele & sa fidelité en plusieurs occasions importantes.

Mr le Marquis de Prado qui est d'une tres grande naissance, puisque sa maison estoit déjà connue en Castille sous le regne de Henry IV. a servy  
avec

avec beaucoup de réputation sous le regne du feu Roi & dans les premières années de celuy de Philippes V. Ce Monarque en recevant sa démission, luy a témoigné devant toute sa Cour la satisfaction qu'il avoit de ses services.

**Don Joseph de Carillo** qui a eu ce Regiment, qui est un des plus importants qui soient dans les Troupes de Sa Majesté Catholique, a beaucoup servi; il donna des preuves de son courage à la Bataille d'Almanza, & à la fin de cette fameuse

*Mars 1708.*

L

## 122 MÉRURE

luy donna de grandes loüanges. Il est d'une famille originaire de la vieille Castille. Le Regiment qu'il a quitté est aussi tres-considerable; c'est un vieux Corps, & Don Joseph de Vribé qui en estoit Lieutenant-Colonel & à qui il a esté donné, en commandoit un Bataillon à la Journée d'Almanza; son Colonel le presenta à Mr le Duc de Berwick, comme un Officier d'une valeur & d'une fidelité éprouvée.

Don Nicolas de San Severino qui a eu le Regiment de

Cavalerie de Mr le Marquis de la Rambla, est d'une maison fort ancienne, sortie il y a déjà long temps du Royaume de Sicile, où elle tenoit un rang très-considerable sous les régnes des deux Reines Jeanes. Ce furent même des Seigneurs de cette Maison qui donnerent lieu aux revolutions qui arrivèrent dans le Royaume de Naples sur la fin du regne de Jeanne L. & depuis que cette Maison a passé en Espagne, elle n'y a pas tenu un moindre rang. Don Nicolas de San Severino a rendu ce nom encore

## 124 MERCURE

plus illustre qu'il n'estoit par les marques de valeur qu'il a données dans les guerres qui troublent cette Monarchie depuis quelque années. Mr le Marquis de la Rambla qui avoit ce Regiment, est aussi d'une naissance fort distinguée. Sa Maison est alliée à celles de Velasco & de Medina-Sidonia, & il a toujours servi avec beaucoup de reputation; il entendoit parfaitement le service de la Cavalerie.

Mr le Marquis de Miravel que le Roy d'Espagne vient de gratifier de deux mille du-

cats de revenu, a donné des marques de sa fidelité dans la guerre d'Arragon & de Valence ; il a contenu par ses soins , les peuples des terres qu'il a dans ces Etats , & il leur a inspiré les sentimens d'une parfaite soumission & d'une fidelité sincere. Il est d'une Maison sortie de Bearn & établie dans la Navarre Espagnole dès la fin du penultième siecle.

Don Manuel de Alizez y-Salzedo , qui a eu la place de Veedor & de Contador de Ciudad Rodrigo , est d'une famille où le zele pour le service

L iij

## 128 MÉRACORE

des Rois d'Espagne semble hereditaire. Son pere & son grand'-pere se sont signalez pour le service des Rois leurs maistres en diverses occasions. La Charge de Veedor & Contador répond à celle de Corregidor, & elle a même des droits que cette derniere n'a pas. La situation de Ciudad-Rodrigo rend cette Charge importante.

Sa Majesté Catholique a aussi donné à Mr le Duc d'Atrisco President du Conseil des Indes, la clef de Gentil homme de la Chambre avec les entrées; ce Duc est d'une ancienne mai-

son originaire du Royaume de Naples , & il est allié aux Seigneurs les plus qualifiez de ce Royaume-là ; du nombre desquels sont Mr le Duc de Popoli, & Mr le Prince de Cellamare, neveu de Mr le Cardinal del Giudice. Ce Duc est aussi allié aux maisons de Velasco & de Braganca; ainsi qu'à Mr le Duc de Medina-Sidonia. La maison de Spinola , dont Mr le Marquis de Loz-Balbarez est chef , c'est à dire de la branche établie en Espagne , est aussi entrée dans l'alliance de celle de Mr le Duc d'Arrisco. Ce

Duc a porté les armes avec beaucoup de distinction ; il fit la Campagne d'Italie avec Sa Majesté Catholique , seulement pour accompagner ce Prince , & il se trouva à la Bataille de Luzzara. Il n'a point quitté la Cour d'Espagne depuis ce temps-là , sa Charge de President du Conseil des Indes l'y attachant indispensablement. L'honneur que le Roy d'Espagne vient de luy faire , & les prerogatives qu'il y a attachées, sont de fortes marques que ce Prince est satisfait de ses services ; il le luy fit connoître pu-

liquement en luy declarant qu'il luy donnoit les entrées avec la clef de Gentil-homme de sa Chambre. Toutela.Cout d'Espagne a marqué beaucoup de joye de l'honneur qui vient d'estre fait à ce Duc.

Sa Majesté Catholique a fait le même honneur à Mr le Marquis de Campo-Florido Tresorier Major de la guerre, sans luy donner les entrées. Ce Seigneur est d'une maison originare de l'Estramadoure ; ses ancêtres ont donné en diverses occasions des marques éclatantes de leur fidelité. L'Aycul

## 130 MÉRQUISE

de Mr le Marquis de Campo-Florido servit utilement le Roi Philippe III. en plusieurs negotiations où ce Prince l'employa, & dans les Guerres que l'Espagne eut sous ce Regne. Cette maison a produit des personnes d'un grand merite ; le 4<sup>e</sup> ayeul de celuy qui donne lieu à cet article, fut fort considéré par la Reine Jeanne mere de l'Empereur Charles - quint. Cette Princesse luy donna des marques d'une confiance tres-particuliere, & après la mort du Roy Philippes son Epoux, elle ne voulut plus que ce Seigneur

s'éloignast d'elle. Ce Marquis à servi avec beaucoup de réputation, & il fit ses premières Campagnes en Flandre, & fut Mr le Prince de Bergues rendit de grands témoignages en sa faveur à la Cour d'Espagne.

Le même Monarque a nommé le Pere Diego Marcillo Trinkaire, Evêque de Nicatagua à l'Evêché de la Paz. Ce Prélat est dans une haute estime en Espagne, & son mérite seul le tira du Cloître pour l'élever à l'Episcopat; il est d'une famille très considérable

## 132 MERCURE

& originaire de Castille L'E-  
vêché de Nicaragua qu'il vient  
de quitter, est dans l'Amerique  
Septentrionale entre les Hon-  
dures & Costa Ricca, dans la  
Province du grand Gouverne-  
ment ou Parlement de Quati-  
mala dans la nouvelle Espagne.  
Ce Siege est suffragant de l'Ar-  
chevêché de Mexique; La Paz  
est une ville de l'Amerique Me-  
ridionale dans le Perou, & elle  
est située sur la Riviere de  
Cayane, entre les Montagnes  
du Bresil qu'elle à au levant,  
& le Lac de Titioca qui est au  
couchant. On écrit de ce pays-

là que c'est le Viceroy du Perou qui a demandé Mr l'Evêque de Nicaragua pour remplir le Siege de la Paz qui étoit vacant depuis quelque-temps, parcequ'il connoist son merite & ses grands talens l'ayant, vû long-temps en Espagne, lorsque cet Evêque n'étoit encore que Religieux Trinitaire. Le Siege de la Paz n'estant gueres plus considerable que celuy de Nicaragua, ce n'est que pour le bien de l'Eglise de la nouvelle Espagne que ce sage Prelat a consenti à cette translation, d'autant plus qu'il

## 134 MÉRCHURE

connoissoit l'Eglise de la Paz  
y ayant servi avant que d'estre  
fait Evêque de Nicaragua.

Le Docteur Don Simon de  
Guinda-y-Apestegui, Chanoine  
regulier de Roncevaux avec  
l'Abbaye de S. Isidore de Leon.  
Il est fort connu par les pro-  
grès qu'il a faits dans l'étude de  
la Theologie, & de la Jurispru-  
dence Ecclesiastique, l'Universi-  
té de Salamanque où il a étudié  
a vû en diverses occasions, les  
fruits de ses travaux, & ses Actes  
publics qu'il y a soutenus avec  
de grands applaudissemens. La  
famille dont il est sorti, est ori-

## FERDINAND 135

ginaire de la vieille Castille où elle tenoit déjà un rang considerable sous les Regnes de Ferdinand & Isabelle, & sous ceux de Philippe I. & de Jeanne sa femme. L'ayeul du nouvel Abbé de S. Isidore, eut beaucoup de part à la confiance du Roy Philippe III. Ce Prince l'auroit même élevé dans les Charges si la mort ne l'eut prevenu. Don Alexandre de Guinda fut un des plus habiles Theologiens de Castille du 1. Siecle; il contribua dans un voyage qu'il fit en France à la conversion de Mr Berger Conseiller

## 136 MERCURE

au Parlement de Paris , qui étoit un des six Conseillers reformez qui devoient estre dans ce Parlement suivant les termes de l'Edit de Nantes. Il écrivit contre quelques Ouvrages que les Reformez assemblez à Châtelleraut en 1611. avoient mis au jour , du nombre desquels étoient le livre que Mayerne publia en ce temps-là , dans lequel il soutenoit qu'il ne falloit jamais admettre au gouvernement , ny les enfans ny les femmes , & celuy que Gourmandiere fit aussi imprimer sur le droit des Rois. Ces deux livres

contre lesquels l'Auteur Espagnol s'éleva avec beaucoup de zèle, eurent un fort mauvais sort en France, & ils y furent défendus & tous les exemplaires supprimez. D. Alexandre écrivit aussi contre le *Mystere d'Iniquité* de deffunt du Pleffis Motnay, & il fit voir le ridicule & l'extravagance de cet ouvrage dicté par le démon de l'heresie. Cet Auteur ébranla beaucoup de Ferrier dans quelques conférences qu'il eut avec luy, & ces conférences donnerent lieu à de vives reprimandes que le Synode National de Privas fit

*Mars 1708. M*

## 138 MERCURE

a ce Ministre ; le Ministre Dumoulin qui étoit sa partie déclarée l'y denonça comme un homme qui avoit des relations secretes avec l'ennemi implacable des Protestans. C'est ainsi qu'il nommoit Don Alexandre de Guinda ; Ferrier trop superbe pour obeir aux ordres que le Synode de Privas luy donna , se reveilla ; mais la mort de D. Alexandre empêcha l'effet & la suite de cette affaire.

110 Ce même Prince a choisi pour son Predicateur ordinaire le Pere Vincent d'Agramon-

te-y-Toledo, Carme du Monastere de Valence, à cause de sa fidelité & des services qu'il a rendus en plusieurs occasions importantes. S. M. C. a preferé ce Religieux à plusieurs personnes que l'on proposoit pour le même employ sur le Portrait avantageux que luy on a fait Mr le Cardinal Pottocarrero, qui l'a ouï prêcher plusieurs fois, & qui est témoin des fruits qu'il a faits dans la Castille par ses Prédications. Ce Religieux est d'une famille originaire du Royaume d'Arragon & qui a produit plusieurs

M ij

personnes de Lettres. Un Ecclesiastique qui portoit le même nom que le nouveau Predicateur de S. M. C. fut fort considéré à la Cour des Rois Philippe II. & Philippe III. son fils. Son mérite luy fit d'illustres amis ; & sa pieté l'auroit élevé aux Dignitez, les plus considérables de l'Eglise, si son extrême humilité ne l'eust obligé de prendre le party de la solitude pour fuir les honneurs qu'on luy destinoit.

J'avois resolu de ne pas m'étendre davantage ce mois-cy, sur les graces répandues par le

Roy d'Espagne, sur plusieurs de ses Sujets ; mais je me trouve obligé de vous faire part d'une Lettre que je viens de recevoir, qui continuera de vous faire connoître l'attention de Sa Majesté Catholique, a récompenser la fidelité de tous ceux qui ont exposé leurs biens & leur vie pour son service. Vous trouverez dans cette Lettre plusieurs faits historiques dignes de vostre curiosité, & vous y remarquerez que ce que la Catalogne a de plus illustre & de plus distingué, est demeuré inviolablement attaché à

# 142 MERCOURE

son legitime Souverain.

A Madrid ce 12. Fevrier. 1708.

Quelque idée que l'on se soit formée des Catalans en France, il ne faut pas s'imaginer, Monsieur, que leur deffection ait esté generale. Quelques-uns à la verité, séduits par des esprits brüillons & inquiets se sont laissez aller impetueusement à l'entestement que la Nation a toujours eüe pour le maintien de ses Privileges. On n'y avoit point touché; mais ceux qui avoient interest à les faire revolter, ne ces-

soient pas de leur dire qu'on y vou-  
loit toucher, eh dequoy un peuple  
n'est-il pas capable, lorsqu'il se  
flate de trouver quelque avantage  
dans le changement de Gouverne-  
ment? plusieurs autres ont été en-  
traînez par le torrent: soit par foi-  
blesse, soit par cette lâche politique  
qui oblige souvent les hommes à  
ceder aux événemens; quelques-  
uns de ceux-cy ont renié celui qu'ils  
aiment toujours dans le fonds de  
leur cœur; & soumis exterieure-  
ment à l'Archiduc, ils soupirent  
interieurement après l'heureux mo-  
ment qui doit les en delivrer. En-  
fin il s'est trouvé dans le Pays,

## 144 MERCURE

parmy la Noblesse sur tout, des  
ames vrayment Castellanes : fer-  
mes, inbranlables, qui dans la  
Revolution se sont fait une gloire  
de signaler leur fidelité, & qui ont  
mieux aimé sortir de la Catalo-  
gne, le baton blanc, pour ainsi  
dire, à la main; que de manquer  
en la moindre chose à leur devoir.

Le Roy d'Espagne sensible à  
l'attachement de ces genereux Su-  
jets, a fait tout ce qui dépendoit  
de luy dans les conjonctures où il  
se trouvoit pour les soulager. Son  
cœur genereux ( nous nous en ap-  
percevions ) souffroit de ne pouvoir  
faire davantage, & ce n'étoit pas  
sans

# GALANT 145

Sans impatience que Sa Majesté attendoit l'occasion de reconnoistre leur zele. Elle s'est présentée. L'opiniâreté inouïe des habitans de Xativa l'a fournie, & Sa Majesté l'a saisie avec plaisir. Vous avez sçû, Mr, & vous-même l'avez appris au public par vos Mercurès, que je suis bien aise de vous dire être lûs icy avec autant d'avidité que par toute l'Europe; vous avez, dis-je, sçû l'Arrest que la Justice du Roy avoit prononcé contre cette Ville, & vous n'avez pas ignoré que ce Grand Prince, qui à l'exemple du Roy son Ayeul, ne punit qu'avec pei-

Mars 1708. N

# 146 MERCURE

ne , s'estoit depuis laissé toucher à la miséricorde.

*Xativa*, il est vray , la rebelle *Xativa* ne subsistera plus ; cette ville infidelle ne fait pourtant que changer de nom , & elle en reçoit un plus glorieux pour elle , puisque c'est celuy du S. Apostre sous la protection duquel Sa Majesté Catholique a esté mise dans les fonds du Batême. Elle perd un nom ancien à la verité , mais devenu si odieux que la posterité la plus reculée n'auroit pû le prononcer qu'avec horreur ; & elle en reçoit un nouveau qui semble devenir pour elle , une espee de Batê-

## GALANT 147

*me , tel à peu près que celui que l'Eunuque Etiopien de la Reine Candace , reçût des mains du Diacre Philippe , & il y a lieu d'esperer que ce S. Levite se joignant au S. Apostre , fera dans cette ville par son intercession auprès de Dieu , le même changement qu'il opera autrefois par ses instructions dans celle de Samarie. Vous vous appercevez, Mr , par mon stile que j'entre dans le goût du País , il faut s'accommoder au genie de Nations chez lesquelles on se trouve.*

*Cependant comme plusieurs des habitans de Xativa ont esté tuez dans leur opiniâtre deffense ; &*

N ij

## 148 MERCURE

que d'autres emportez par l'esprit de revolte qui les possede , au lieu de recourir à la clemence du Roy , continuent encore de porter les armes contre luy , leurs biens sont restez justement acquis & confisquez au profit de Sa Majesté , & c'est de ces confiscations que ce genereux Monarque vient de se servir pour dedommager une partie des fides Catalans , en assignant , aux plus qualifiez , surtout à ceux qui se sont le plus sacrifiez , des sommes considerables sur les biens des rebelles de Xativa ; sçavoir ,

# GALANT 149

A Mr le Marquis d'Argensola pour la  
valeur de 12000. Ducats.

A Mr le Marq. de Gironella. 12000. duc.

A Mr le Comte d'Arnius. 20000. ducats

A Dom Antoine Doms. 12000. ducats

A Mr le Baron de Josa. 12000. ducats

A Dom Jean Copons. 8000. ducats

A Dom Raphaël Cortada. 20000. duc.

A Dom Joseph Alos. 8000. ducats

Total 104000. duc.

*Souvenez-vous, s'il vous plaist,  
Monsieur, que le Ducat vaut  
quatre livres dix sols monnoye de  
France, & par-là, il vous est ai-  
sé de voir quelle est la magnificen-  
ce du Roy d'Espagne, puisque les  
presents qu'il vient de faire, mon-  
tent à la somme de quatre cent soi-  
xante huit mille livres.*

N iiij

## 150. MERCURE

*Mais ce n'est pas assez de vous avoir nommé ces Seigneurs , il faut vous les faire connoistre chacun en particulier : persuadé que vous vous ferez un vray plaisir de consacrer leurs noms & leurs belles qualitez à la posterité. Voi-cy donc , Mr , ce que j'en ay appris par des personnes dignes de foy , & vous pouvez compter sur ce que j'ay l'honneur de vous en écrire comme sur la pure verité.*

*Don Jerôme de Rocaberti , Marquis d'Argensola , Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. & Conseiller au Suprême Conseil d'Italie , est fils de Dom*

## **GALANT** 151

*Joseph de Rocaberti , premier President du Conseil de la Cour des Aides à Barcelone. Ils sont issus des anciens Vicomtes de Rocaberti, qui depuis ont porté le titre de Comtes de Peralada , dont le Chef est aujourd'huy Grand - d'Espagne. Mr le Marquis d'Argensola a épousé Donna Maria Francisca de Loupia , d'une ancienne maison de Catalogne sortie du Roussillon. Il en a un fils , Don Joseph de Rocaberti , jeune homme d'esprit instruit dans les belles lettres , & qui promet beaucoup. Le P. Joseph Rocaberti Jesuite n'est pas un des moindres ornements de cette fa-*

N iiij

## 152 MERCURE

mille. Le Roy l'a honoré depuis la revolte de Catalogne, du Titre de son Predicateur & de celuy de Qualificateur du Tribunal Suprême de l'Inquisition. Nous avons connu dans le dernier Siecle, le P. Thomas Rocaberti General de l'Ordre de S. Dominique mort depuis 8. à 9. ans, Archevêque de Valence & Grand Inquisiteur d'Espagne.

Don François d'Agullo-Pinos Marquis de Gironella, Gentilhomme de la Chambre du Roy, & Mestre de Camp de Cavalerie, a servi dès sa premiere jeunesse avec distinction. Son pere Don Josepb

## GALANT 153

*Marquis de Gironella , après avoir esté Colonel , Sergent Major de Bataille & General de l'Artillerie , mourut Gouverneur de Ceuta , & Capitaine General des Troupes du Roy Catholique en Affrique. Leur Maison est alliée aux Marquis d'Ayetoine , aux Ducs d'Ixar , & à Mr le Duc d'Albe Ambassadeur en France ; & elle a donné à l'Eglise plusieurs sujets qui se sont rendus autant illustres par leur science & par leur pieté , que ceux qu'elle a fournis aux Armées se sont distingués par leur courage & par leur fidelité. Mr le Marquis de*

## 154 MERCURE

*Gironella a épousé Donna Maria-Francisca de Gagariga-Crexel, sortie de la Maison des Comtes de Crexel, dont estoit le grand Dalmau (Dalmatio) de Crexel, qui s'immortalisa à la fameuse Bataille donnée contre les Maures près des Montagnes dites les Naves de Tolose, qui séparent la Castille d'avec l'Andalousie, l'an 1212. Le Roy de Castille Alfonse VIII. ou IX. surnommé le Bon, se trouva à cette memorable Journée avec les Rois d'Arragon, Pierre II. & de Navarre, Sanche I. Ces trois Princes defererent unanimement le com-*

## GALANT 155

mandement general des Troupes au Comte de Crexel. Il les conduisit si bien qu'elles remportèrent une des plus étonnantes Victoires dont on ait jamais oüi parler , puisque l'on tient que les Maures y laissèrent deux cens mille hommes ; mais il y périt luy vingt-cinquième seulement. Ce fut à cette Journée que le Roy de Navarre gagna, dit-on , les Chaînes qui ont servi d'Armoiries à ses Successeurs. Les trois Monarques crurent ne pouvoir mieux honorer la memoire de Dalmau de Crexel , qu'en portant eux-mêmes son corps au Tombeau. L'Eglise d'Espagne fait tous

## 156 MERCURE

les ans le .16. Juillet une Feste particuliere sous le Titre de Triomphe de la Croix , en memoire de cet incroyable succès. Don Emmanuel d'Argullo Ecclesiastique de merite , & Tresorier de l'Eglise Cathedrale de Barcelone n'a pas eu moins de generosité que le Marquis son frere , pour abandonner sa Patrie dès qu'il l'a vûe rebelle.

Don Michel - Jean de Taverner - d'Ardenne & d'Arragon , Comte de Darnius , Gentilhomme de la Chambre , & Brigadier des Armées du Roy Catholique , a servi d'abord en qualité de Capi-

*aine d'Infanterie, ensuite de Cavalerie, puis de Colonel d'Infanterie, & s'est trouvé dans presque toutes les actions de la dernière guerre en Catalogne, sur tout aux deffenses de Gironne, de Campredon, de Barcelone, &c. Il a aussi servi dans ces derniers temps; mais ses infirmités ne luy permettent plus de continuer. La Maison de Taverner est considerable en Catalogne, & elle s'y est toujours distinguée par sa fidelité & par son attachement à ses Princes. Il y paroist en ce rencontre, puis qu'après la prise de Barcelone par les Alliez, ce Comte & ses freres sorti-*

## 158 MERCURE

rent de cette Ville avec un de leurs oncles Chanoine de Barcelone, où depuis plus de cent cinquante ans il y a eu sans interruption un homme de la Maison de Tavernier dans le Chapitre de cette Cathedrale. Ces Seigneurs n'emporterent que ce qu'ils purent mettre sur eux. Leurs maisons furent pillées par le peuple, & ils eurent la douleur de perdre en chemin leur oncle le Chanoine, homme de soixante-dix ans, qui mourut à Guadix dans la Grenade, des fatigues qu'il avoit essuyées dans sa fuite. Ils se rendirent ensuite à Perpignan près d'un autre de leur oncle Don Michel.

## GALANT 159

Jean de Taverner & Rubi Evê-  
que de Gironne , qui s'y estoit refu-  
gié après que sa Ville se fut renduë  
à l'Archiduc. Nous apprenons  
que ce Prelat qui est un venerable  
vieillard , d'une prestance ma-  
jestueuse , soutient dans le lieu de  
sa retraite , la perte de ses reve-  
nus qui sont de trente mille livres  
de rente , avec une pieté des plus  
édifiantes , & un zele inexprima-  
ble pour son Roy. Il estoit premier  
President du Conseil Souverain de  
Barcelone , & en cette qualité il  
avoit tetenu les peuples dans leur  
devoir , tant qu'ils l'avoient vou-  
lu écouter. Ceux de ses neveux

## 160 MERCURE

qui sont à present auprès de luy ;  
sont , outre Mr le Comte de Dar-  
nius que le Roy vient de récom-  
penser ; Dom Joseph Taverner  
Chanoine de Barcelone ; Don  
François Chanoine de Gironne ,  
Don Felix Abbé de Campredon ;  
Don Olaguer , & Don Bernardin  
Taverner Chevaliers de Malthe  
qui servent tous deux dans l'Ar-  
mée de Roussillon en qualité de Ca-  
pitaines d'Infanterie. Donna Lui-  
sa d'Aragon leur ayeule mater-  
nelle , estoit du sang des Ducs de  
Villa-hermosa ; & c'est en vertu  
des droits qu'elle avoit sur les biens  
de cette Maison que Mr le Comte

## GALANT 161

de Darnius, aîné de ses petits-fils, dispute ce Duché, vacant par la mort de Don Charles d'Aragon & de Borja, dernier Duc de Villahermosa, que nous avons vû Gouverneur de Flandre, puis Viceroy de Catalogne. Leur pere estoit Don François Taverner & Rubi qui se trouvant premier Consul de Barcelone; & en cette qualité Colonel de la Garde de la Ville, lorsque Mr le Duc de Vendosme prit cette Place en 1697. alla mourir de douleur quinze jours après, à quinze lieuës de là dans une Terre où il se retira. Il avoit épousé Donna Ignacia d'Ardenne & d'Aragon, Mars 1708. O

## 162 MERCURE

*d'une tres - illustre Maison sortie des anciens Comtes d'Ardenne en Flandres. Cette Maison a euë de grands hommes d'armée. L'an 1400. elle contracta alliance avec les Seigneurs du Viviers au Diocèse d'Alet, sortis des anciens Vicomtes de Narbonne, & dont vous avez à la Cour Mr de Tournefort Enseigne des Gardes du Corps & Brigadier des Armées du Roy. Guillaume du Viviers, l'un de ses ancestres, épousa en ce temps-là Constance d'Ardenne. Raymond d'Ardenne se maria aussi dans le même temps avec Isabelle de Vezis & Castro ; ce qui luy donna*

# BALANT 163

*alliance avec la Maison de Joyeuse en France. Madame de Taverner mere du Comte de Darnius & de ses freres , estoit fille & s'est trouvée heritiere de Don Joseph d'Ardenne Comte d'Illes , Lieutenant general des Armées du Roy , qui rendit dans son temps de grands services à Sa Majesté Tres-Chrétienne en Catalogne & dans le Roussillon. Cette Dame avoit pour frere Mr le Comte d'Illes mort Brigadier des Armées du Roy , & Mestre de Camp du Regiment Royal de Roussillon , sans laisser d'enfans de N. . . . de Calvo , niece du fameux François Comte de*

O ij

## 164 MERCURE

*Calvo, Lieutenant general des Armées du Roy, & Chevalier de ses Ordres; & sœur de Mr le Marquis de Calvo, Colonel du Regiment Royal, & Brigadier des Armées de Sa Majesté, tué à la Bataille de Spire l'an 1703. le vieux Comte d'Illes avoit encore une fille Louise d'Ardenne qui fut reçüe en 1667. fille d'honneur de feuë la Reine de sainte memoire, Marie - Therese d'Autriche; & qui dans la suite s'est faite Religieuse chez les Carmelites du Fauxbourg Saint Germain où elle est encore. Fille non - moins recommandable par son merite personnel & par sa*

# GALANT 165

vertu , que par sa naissance.

Don Antoine Doms - de Santa-Pau, Gentilhomme de la Chambre, Conseiller du Conseil suprême des Indes, a servi longtems soit sous le feu Roy, soit sous celui ci en qualité de Capitaine des Gardes de Catalogne, Employ considerable , qui est comme hereditaire dans sa famille, & dans lequel à l'exemple de ses Ancêtres , il a donné en toutes les occasions où il s'est trouvé , des marques de sa conduite & de sa valeur. Le Roy avoit déjà récompensé il y a peu de temps , la fidelité de ce Seigneur par une Place dans le Conseil des Indes. Sa fa-

## 166 MERCURE

*mille qui a toujours bien servy la Religion & l'Etat, est des plus respectables de la Catalogne, & originaire du Roussillon. Elle subsiste encore dans cette derniere Province, en la personne de M M. Jean & Joseph Doms, qui y sont Seigneurs de diverses Terres. Don Antoine Doms a épousé Donna Teresa de Carriera, de la Maison des Comtes de Solterra, anciens dans la Catalogne, & qui ont bien servy. C'est une Dame d'une fermeté & d'une grandeur d'ame à toute épreuve. Elle n'a que deux filles, Donna Caëtana, & Donna Ignacia Doms, qui brillent*

## GALANT 167

beaucoup en cette Cour. Mr le Marquis de Castel-dos-Rios Ambassadeur à la Cour de France, Viceroy du Perou, & dont vous avez si souvent publié, avec justice le merite & les vertus, a épousé la sœur de Don Antoine Doms.

Don Jean de Josa & Agulla, Baron de Josa, est un Cavalier d'un merite particulier, & d'un zele ardent pour le service du Roy. Sa famille qui a donné divers Sujets à l'Eglise & à l'Etat, est si recommandable, particulièrement à Solsonne, qu'on s'y croit tres-honoré, de pouvoir faire des allian-

## 168 MERCURE

ces avec elle. Don François de Josa & Agullo, Archidiacre & Chanoine de Barcelonne, fait honneur à cette Maison, par sa pieté & par son sçavoir, qui donnent lieu d'esperer de le voir monter aux premieres Dignitez.

Don Jean de Copons, Marquis de Moya, Brigadier des Armées du Roy Catholique, est parvenu à ce degré, après avoir esté longtemps Colonel d'Infanterie Espagnole; & à la tête de ce Regiment, il a donné en plus d'une occasion, de grandes preuves de son courage. Son neveu Don Augustin Copons, Gentilhomme de la Cham-  
bre,

# **GALANT** 169

bre , a eu l'honneur de suivre le Roy, & de se signaler sous les yeux de Sa Majesté, dans toutes ses campagnes d'Italie, de Portugal, de Catalogne & de Castille. Il s'est enfin trouvé au Siege de Lerida. Peu de Maisons de Catalogne peuvent le disputer pour l'antiquité à celle de Copons, que nous écrivons Copones en François. On les tient sortis des anciens Copons, originaires de Tivoli, si renommez sous le Regne des Empereurs Romains, & dont Cesar fait mention dans ses Commentaires; Ciceron dans son Oraison, pro Cornelio Balbo; Joseph dans son Mars 1708. P

## 170 MERCURE

*Histoire des Guerres des Juifs, Livre 2. au sujet de Titus Coponius, Chevalier Romain, Intendant en Judée, sous l'Empire d'Auguste; & Plutarque dans la Vie de Marius Crassus. Je me ressouviens d'avoir lû toutes ces preuves dans l'Histoire de Tivoli, composée en Italien, vers le milieu du siècle precedent, par François Martio, où il prouve que les Copons de Catalogne, sont sortis de ces Coponius. Quoy qu'il en soit, il y a en Catalogne, six à sept branches de cette Maison, qui ontourny aux Rois d'Arragon de Grands Hommes, soit pour la Guerre, soit*

## **GALANT** 171

*pour les Ambassades , soit proche de leur Personne. Bosio fait une très-honorable mention dans son Histoire de Malthe , du Chevalier Hugues Copones Catalan , qui se signala extremement à la deffense de Rhodes , l'an 1522. qui fut ensuite Drappier de l'Ordre , & eut des emplois des plus honorables. Une branche de cette Maison passa en Roussillon , lors de la Revolution de l'année 1640. & c'est d'elle qu'est sorty Michel Copones , aujourd'huy second President au Conseil Souverain de Roussillon.*

*Don Raphaël de Cortada a ser-*

P ij

## 172 MERCURE

vy le Roy avec beaucoup de zele, dans tous les emplois qu'il a eus en Catalogne. De son Epouse Doña Josepha-Bru-Canta-*&*-Homs, Dame de merite *&* de naissance, il a un fils Don Joseph-Cortada-*&*-Bru, qui depuis la Revolte de ses Compatriotes a fait toutes ses Campagnes dans les Troupes du Roy, *&* en dernier lieu au Siege de Lerida. Les sœurs de ce jeune Cavalier, Doña Josepha, *&* Doña Manuella Cortada, s'attirent l'estime de tous ceux qui les voyent.

Don Joseph Alos estoit Conseiller à la Cour des Aides de

## GALANT 173

Barcelonne, & il passe pour un tres-habile Jurisconsulte; c'est sur les preuves que le Roy Catholique en a, que Sa Majesté luy vient de donner l'Inspection generale de toutes ses affaires à Lerida, & qu'Elle l'a nommé Juge des Confiscations de tout le País. Son Epouse Dame de pieté, se retira à Toulouse, après la Revolution, & elle s'y applique uniquement à l'éducation de sa famille, & à luy inspirer un grand attachement pour son Roy. Elle a une fille qui promet beaucoup. Don Jacques Alos frere de Don Joseph, est Chanoine de Lerida, & Chef de l'Univer-

## 174 MERCURE

fité de la même Ville ; homme qui ne cede en rien à la vivacité de son frere pour son legitime Souverain.

Voilà , Monsieur , une ample Lettre ; mais je n'ay pas cru ces Memoires indignes de vostre curiosité , ni de celle du Public. L'Union de cœurs , qui est à present entre les Espagnols & les François , doit inspirer à nos Compatriotes , du goût pour les honnêtes gens de ce Pays ; & je puis vous assurer qu'il y en a nombre. S'il est de l'interest du Public que les Scelerats soient connus , il n'est pas moins de son interest de connoître les gens d'honneur. Si j'apprens

*que ma Lettre vous ait fait plaisir, je pouray vous donner de temps-  
en temps des particularitez de la  
Nation Espagnole, qui ne seront  
pas indignes de vostre attention.  
Je suis, &c.*

Je dois ajouter à tous ces articles, qui regardent les Sujets de Sa Majesté Catholique, les deux morts suivantes, de deux Espagnols fort connus dans le monde, & qui ont fait parler d'eux d'une maniere bien differente.

Mr le Marquis de la Florida, cy-devant Gouverneur du Chasteau de Milan, est mort

P iiij

## 176 MERCURE

à Madrid âge de plus de 80. ans , dont il avoit employé plus de 50. au Service de Sa Majesté ou des Rois ses Predecesseurs ; il estoit d'une ancienne maison originaire de Castille , & qui a produit des Heros presque sous tous les Regnes des Rois Catholiques. Il est un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à son illustre nom ; la deffense du Château de Milan l'a couvert de gloire , & elle luy a acquis une si grande reputation qu'à son passage en cette ville pour s'en retourner en Espagne , après l'évacuation

## GALANT 177

des Places d'Italie : chacun s'empressoit de le voir comme un de ces prodiges de valeur qu'un siècle entier a souvent peine à fournir. Soit qu'il parût à la Cour, ou qu'il se montrât à la ville, il recevoit par tout des honneurs & des accueils, qui selon ce qu'il a avoué plusieurs fois, le dédommagoient amplement des pertes qu'il venoit de faire, & il étoit sur tout charmé de toutes les manieres obligeantes que le Roy avoit pour luy, & de tous les éloges que ce Monarque donnoit à sa valeur. L'ac-

## 178. MERCURE

cuëil que le Roy d'Espagne lui fit lorsqu'il arriva à Madrid ne fut pas moins obligeant, & il dît hautement après avoir salué Sa Majesté Catholique qu'il mourroit content de *deformais*, puisque Roy son Maître étoit content de ses Services. Il n'a pas long temps vecû après son arrivée à Madrid; sa santé qui avoit été fort affoiblie par les incommoditez d'un long Siege, & par celles d'un long & penible voyage, y étant devenuë languissante, il y est mort dans une grande tranquillité d'esprit & dans des sentimens dignes d'un Heros

## GALANT 179

Chrétien. Il laisse une nièce à la Cour d'Espagne, dont l'esprit & la beauté font beaucoup de bruit : c'est Doña Rosalea Lopez de Zaraté, & le Roy d'Espagne en considération des longs & importans services que luy a rendus Mr le Marquis de la Florida, a accordé à cette Dame une place *Doitor* de Valladolid ou de Grenade pour celuy qu'elle épousera. Les fonctions de cette Charge sont à peu-prés conformes à celles de Corregidor. Sa Majesté Catholique ne pouvoit pas témoigner d'une maniere

## 180 MERCURE

plus avantageuse , combien la memoire de ce Marquis luy estoit chere & pretieuse. Mr le Marquis de la Florida n'a jamais esté marié ; il laisse des neveux heritiers de ses biens , & qui sont tres-estimez à la Cour d'Espagne.

Mr le Duc d'Oropeza Grand d'Espagne , & le seul Seigneur Espagnol du parti de l'Archiduc , dont les sentimens étoient de quelque poids , & qui avoit beaucoup d'experience dans les affaires , mourut à Barcelone le jour de Noël. Il avoit eu part au Ministere sous le Regne de

## GALANT 181

Charles II. mais ce Prince l'en avoit éloigné avant sa mort, pour des raisons généralement connues.

Ce Duc estoit du sang Royal de Portugal, & il étoit Chef d'une branche de la maison de Bragance ; il estoit proche parent de Mr le Duc d'Escalona Viceroy de Naples, & des Ducs de Vimioso & de Guimanez. Il avoit fait quelques Campagne en Flandre sous Mr le Marquis de Castanaga, un démêlé qu'il eut pour le rang avec un autre Seigneur Espagnol, l'obligea de quitter le service.

## 182 MERCURE

Ce Duc descendoit d'Edoüard qui forma la branche des Ducs d'Oropeza & qui étoit oncle de Jean II. du nom Duc de Bragance , & 4<sup>e</sup> de ce nom Roy de Portugal qui monta en 1640. sur le Trône de ses Ancestres. Edoüard Duc d'Oropeza ayeul de celuy qui vient de mourir , étoit frere de Theodose II. Connestable de Portugal , mort à Villa - Viciosa en 1631. d'Alexandre Archevêque d'Evora , & de Seraphine , femme de Jean Fernandez Pacheco Duc d'Escalona , ayeule de Mr le Duc d'Escalona d'au-

## GALANT 183

jourd'huy. Edoüard estoit fils de Jean I. du nom Duc de Bragance Connestable de Portugal & qui traita de ses droits pour la Couronne de Portugal avec Philippe II. qui le fit Chevalier de la Toison d'Or en 1581. & de Catherine fille aînée d'Edoüard de Portugal Duc de Guimanarez. Les Ducs d'Oropéza, de même que les Rois de Portugal, dont ils sont cadets, descendent d'Alfonse de Portugal Duc de Bragance, Comte de Borcellos & sieur de Guimanarez fils naturel de Jean I. Roy de Portugal qui l'avoit eu

## 184 MERCURE

d'Agnés Pirez. Cet Alfonse époufa Beatrix de Pereira fille d'Alvarés Pereira Connestable de Portugal , de laquelle sont issuës toutes les branches de la maison de Bragance ; sçavoir, celles de Vimioso , d'Oropeza, & de Guimanarez sans compter la Branche qui est aujourd'huy sur le Trône de Portugal.

Mr le Duc d'Oropeza a laissé deux fils & une fille qui a épousé Mr le Comte d'Arco fils de Mr le Connestable de Castille, qui est à Barcelone.

M<sup>re</sup> Jean Baptiste de Cassagnet , Chevalier Marquis de

Fief-Marcon, est mort âgé de 80. ans; il avoit esté marié deux fois, sa premiere femme étoit fille de la seconde femme de feu Mr le Maréchal de Roquelauze, dont il a eu Mr le Marquis de Fief-Marcon, Maréchal de Camp. Il s'est souvent signalé à la tête du Regiment des Dragons qui portent son nom; sa seconde femme étoit niece de Mr le Chevalier de la Hilliere-Polastron, & son heritiere. Mr le Marquis de Tilledet, presentement Colonel du Regiment de Fief-Marcon étoit de ce second lit. C'est un

*Mars* 1708.

Q

## 186 MERCURE

jeune Officier qui marche sur les glorieuses traces de son frere aîné ; la famille de Cassagnet est tres-ancienne & fort noble. La branche de Fief-Marcon a succédé en la terre de Fief-Marcon par le mariage d'un Cassagnet fait au commencement du dernier siecle avec une fille de l'illustre maison de Lomaigne , Dame de Fief-Marcon. La branche de Cassagnet - Tilladet s'est aussi renduë tres-recommandable par les services qu'elle a rendus à l'Etat. Il ne reste aujourd'huy de cette branche que Mr

l'Evêque de Mâcon qui ne se distingue pas moins par sa résidence continuelle dans son Diocèse, que par les vertus qui doivent être attachées à sa profession. Il est frere de feu Mr le Marquis de Tilladet Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Lieutenant General & Capitaine des Cent Suisses de la Garde. Ils étoient cousins germains de feu Mr de Louvois, parce qu'ils étoient fils de l'une des sœurs de Mr le Tellier, Chancelier de France. La maison de Cassagnet est fort ancienne en Languedoc, où elle a de tres-

P ij

## 188 MERCURE

grandes alliances. Mr le Marquis de Fief-Marcon avoit l'honneur d'être beau-frere de feu Mr le Comte de Noailles grand-pere du Maréchal & du Cardinal de ce nom ; ils avoient époufé les deux sœurs filles de Mr le Maréchal de Roquelaure , c'est pourquoy Mr le Marquis de Fief-Marcon est oncle à la mode Bretagne de feu Mr le Maréchal Duc de Noailles. Je vous ay amplement parlé de la maison de Cassagnet , il y a prés de deux ans à l'occasion du mariage de ce Marquis. La terre de Fief-Marcon est une des plus

## GALANT 189

belles & des plus nobles de tout le Languedoc. Le Roy donna il a prés de deux ans le Regiment Dauphin Cavalerie à Mr le Chevalier de Fief-Marcon , fils de Mr le Marquis de Fief-Marcon.

Mr de Langlée Maréchal general des Logis des Camps & Armées du Roy , est mort à Versailles : il estoit fils de feu Mre Claude de Langlée, Chevalier Seigneur de l'Épicheliere, qui possédoit la même Charge, & de feuë Dame Catherine Roze, & frere de Dame Angelique de Langlée, Epouse

## 190 MERCURE

de Mre Louïs , Marquis de Guiscard, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general de ses Armées, & fils aîné de feu Mre Georges de Guiscard, Comte de la Bourlie, mort en 1693. âgé de 87. ans & quatre mois, & de feuë Dame Geneviève de Longueval, Dame de Fourdrinoy en Picardie, que Mr le Comte de la Bourlie, épousa au Palais Royal, en presence du Roy & de la feuë Reine Mere, le 28. Novembre de l'an 1648. Mr de Langlée a donné en mourant, des preuves de sa pieté,

## GALANT 191

soit par les legs pieux qu'il a faits, soit par la substitution qu'il a faite de son bien aux pauvres, en cas que Mlle de Guiscard sa niece & son heritiere meure sans enfans : il a servy sous feu Mr le Maréchal de Luxembourg, & feu Mr de Langlée son pere, s'estoit signalé dans les actions où il s'estoit trouvé. Mr de Langlée estoit parent du costé de sa mere, de Me la Presidente Portail. Mr. l'Abbé de Langlée son frere a beaucoup de merite, & il est generalement estimé; il est Executeur de son

## 192 MERCURE

Testament, avec Mr l'Archevêque de Reims & . Mr le President de Lamoignon.

Feu Mr de Langlée qui vient de mourir , estoit generalement regardé comme un homme de bon goût , particulièrement pour ce qui regarde la magnificence , qui decidoit là-dessus de beaucoup de choses , dont on se rapportoit à luy : il avoit une parfaite connoissance du monde , & il estoit forr estimé.

Mre Louis Marquis d'Espinaay & de Broon , est mort âgé de 84. ans , fort regretté de  
tous

## GALANT 193

tous ceux qui le connoissoient ,  
à cause de ses bonnes mœurs ,  
de sa pieté & de ses vifs senti-  
mens pour la Religion : il a esté  
inhumé dans l'Eglise des Filles  
du Calvaire du Marais , dont  
il estoit Bienfaicteur. De feuë  
Marie-Françoise de Saint De-  
nis de Cousin , sœur de Me la  
Marquise de Renel , & fille de  
Philippes de Cousin , Cheva-  
lier Seigneur de Saint Denis, de  
Chapeffiere , de Saint Hilaire  
& de Santilly , & de Magde-  
lene de Rouville, parente de Mr  
de Saint-Evremont : il laisse

*Mars* 1078.

R

## 194 MERCURE

qui a épousé Henry de Lorraine, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roy, & reçû en survivance de la Charge de Grand Ecuyer de France, & de Gouverneur de la Province, Pays & Duché d'Anjou, Ville & Chasteau d'Angers; & deux filles Religieuses de la Visitation de Caën. Mr le Marquis d'Epinaÿ, estoit fils aîné de Philippe-Emanuël, Marquis d'Epinaÿ de Broon, Baron du Mollay-Bacon, Seigneur de Limocellan de Beaumanoir & de Beaumont, & de feuë Dame Magdelene de Warigniez,

# GALANT 195

filie de Tanguy de Warigniez, Seigneur de Blainville, Baron de Biars, Lieutenant de Roy en Normandie, Gouverneur de Leictoure, puis de Pontorson, & d'Antoinette du Parc. Ce Philippe Emanuel, qui se distingua fort en son temps, étoit fils de François, Marquis d'Epinaÿ & de Longaulnay, & de Sylvie de Rohan, fille puînée de Louis, Prince de Guemené. François estoit fils aîné du célèbre Antoine d'Epinaÿ, qui forma la branche de Broon, qui vient de finir. Antoine fut Chevalier de l'Ordre, & Capi-

R ij

## 196 **MERCURE**

taine de 50. Hommes - d'Armes. Il fut nourry Page de Henry II. il fut ensuite Enseigne de la Compagnie de Sebastien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, & il se trouva aux Batailles de Saint Denis, de Moncontour, & de Jarnac, où il donna des preuves signalées de sa valeur. Il eut le malheur de se trouver dans le party de la Ligue, sur la fin du penultième siecle. Il fut même nommé Maréchal de France, estant encore en Bretagne, par les Princes de Guise, engagez dans ce party, Il se si-

## GALANT 197

gnala après la mort d'Henry III par ses actions de valeur dans les combats que l'on donna dans cette Province , & il y commanda après le Duc de Mercœur. Il estoit Capitaine de Dol en 1591. & le 7. de Janvier de la même année, il sortit avec peu de gens de cette Place, & alla charger l'Armée du Comte de Montgomery & du Capitaine de Lorges, qui fut tué dans le combat; mais le Marquis d'Epina y fut blessé à mort; & après avoir gagné le champ de bataille, il mourut pendant qu'on l'em-

R. iij

## 198 **MERCURE**

portoit dans la ville de Dol. Il avoit épousé Renée Herigon, fille & heritiere de Thomas, Seigneur de la Ville-Helouin, & de Gillette, Dame de Beaumont. Outre François, dont je viens de parler, il en eut Gillette, femme du renommé Gabriel de Briqueville, Marquis de la Luzerne. Antoine se remaria à Jeanne de Scepeaux, seconde fille du Maréchal de Vieille-Ville, & veuve du Seigneur de Deüilly. La Maison d'Epinaÿ est une des plus illustres de Bretagne. Elle tire son origine & son nom du Châ-

# GALANT



teau d'Espinaÿ, situé dans  
Senechaussée de Rennes, & il  
est un des plus beaux de la Pro-  
vince. Le Chef de cette Mai-  
son, est Chanoine d'honneur  
de l'Eglise de Rennes, & Siege  
vis à-vis l'Evêque. Le Pere Au-  
gustin Depaz, Religieux Au-  
gustin, & Genealogiste de Bre-  
tagne, fait descendre la Mai-  
son d'Espinaÿ de Gester d'Es-  
pinay, qui vivoit en 1166.  
Jean d'Espinaÿ, l'un de ses Suc-  
cesseurs, se signala à la Bataille  
d'Auvray en 1364. pour Jean,  
Comte de Montfort, dont il  
portoit une des Bannieres. Guy

R iiij

## 200 **MERCURE**

l'un de ses petits-fils, fut Grand Ecuyer de Jean VI. Duc de Bretagne ; & Robert d'Espinau son arriere-petit fils , fut Grand Maître de Bretagne , & premier Chambellan de Jean VI. qu'il deffendit vaillamment , lors qu'on enleva ce Prince près de Chanstonceaux en 1420. Simon II. fils de celuy-cy fut Grand Chambellan de Bretagne ; & Robert II. fils de ce dernier , fut un des Heros de cette Maison. Il fut Grand Maître d'Hostel de Bretagne , & Conseiller d'Etat , sous les Ducs Jean & François I. en 1448.

## GALANT 201

il signa les Traitez faits entre son Maître & le Roy Charles VII. il fut envoyé en Ostage à Angers , en execution du Traité fait avec les Anglois. Jacques son second fils , après avoir esté nommé à l'Evêché de S. Malo , eut celuy de Rennes ; s'estant attiré l'inimitié de Pierre Landais, Favory du Duc , fut arresté & mourut en prison , en 1482. & en 1485. sa memoire fut rétablie. On trouve encore deux Chambellans de Bretagne dans cette Maison , jusqu'à Henry , qui fut Conseiller & Chambellan de Louis

## 202 MERCURE

XII. Guy fils de ce dernier, fut Grand Echançon des Reines Anne & Claude, & l'un des plus sçavans hommes de son temps. Il étoit fils de Catherine d'Estouteville, & de Marie de la Rocheguyon. Guy III. son fils fut un des plus adroits & des plus courageux Gentilshommes de son temps. Jean son fils fut premier Marquis d'Espinaÿ & Henry II. le fit son Chambellan ordinaire, & il luy donna une Compagnie de cent Chevaux-legers. La branche aînée de cette illustre maison s'étei-

## **GALANT 203**

gnit dans celle de Schomberg au commencement du dernier siècle ; celle de Vaucouleur a subsisté avec éclat. Charles dernier de cette branche épousa dans le dernier siècle une fille d'Henry Marquis de la Luzerne.

André d'Espinaÿ Cardinal Archevêque de Bordeaux , & puis de Lyon , Abbé de Sainte Croix de Bordeaux & Prieur de S. Martin des Champs à Paris estoit fils de Richard Seigneur d'Espinaÿ , & de Beatrix de Montauban , fille de Guillaume Sire de Montauban

## 204 MERCURE

& de Bonne de Visconti des Ducs de Milan. Il suivit le Roi Charles VIII. en Italie ; & il fut Gouverneur de Paris ; il mourut au Chasteau des Tournelles le 10. Novembre 1500. & il fut enterré aux Celestins de cette ville près la Chapelle d'Orleans.

M<sup>re</sup> François Boucher Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & Grand Vicairre de Chartres, est mort en cette Ville dans un âge tres-peu avancé. Il estoit frere de M<sup>r</sup> Boucher aussi Docteur de Sorbonne & Curé de S. Nico-

## **GALANT** 205

las du Chardonnet , & de M<sup>e</sup> Boucher Docteur de la même Faculté , & Bibliothecaire du Seminaire de S. Sulpice. Celuy qui vient de mourir se faisoit aimer par ses manieres gracieuses , & la delicatesse de son esprit accompagnoit un merite solide , un genie éclairé & naturellement fort élevé ; mais ces qualitez le cedoient encore à celles du cœur. Il estoit tendre & compatissant ; il estoit fort attaché à la pratique des vertus chrestiennes , & son ardeur estoit excessive pour le service de son prochain & pour

## 206 MERCURE

celuy de ses amis. Il alloit au-devant de ce qui pouvoit leur faire plaisir, & il est mort avec le rare bonheur de n'avoir jamais desobligé personne. De si aimables manieres luy avoient fait beaucoup d'amis, & ils ont rendu les regrets de sa perte plus vifs & plus cuisans.

M<sup>r</sup> l'Evêque de Chartres avoit beaucoup de consideration pour luy. Il luy avoit confié le soin d'une partie de son Diocese, & principalement ce-luy de ses Clercs répandus dans le Diocese de Paris; ce zélé Docteur les conduisoit avec

## GALANT 207

beaucoup de sagesse & de prudence ; il avoit même fondé une petite Communauté de jeunes Clercs dans la Montagne de Sainte Geneviève , qu'il faisoit subsister par ses libéralitez , & qu'il dressoit au service des Autels ; il leur a laissé en mourant dequoy faire un établissement fixe & durable. Il a fait quantité d'autres legs pieux ; & il a confirmé par une mort sainte & chrestienne , l'opinion que l'on avoit de sa vertu & de sa pieté. Ce Docteur est mort chez M<sup>r</sup> le Curé de S. Nicolas du Chardonnet son frere , mais

## 208 MERCURE

il a souhaité d'estre enterré dans l'Eglise de Sorbonne ; ses funereilles s'y sont faites avec beaucoup d'appareil , & tous ses amis qui sont en grand nombre s'y sont trouvez. Feu M<sup>r</sup> Boucher a toujours esté attaché à la saine Doctrine , & il avoit une attention merveilleuse sur tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux opinions suspectes , & rien sur ce sujet ne pouvoit luy faire prendre le change. M<sup>r</sup> Vitasse Professeur de Sorbonne estoit son ami de confiance , & il n'avoit rien de caché pour luy.

## BALANT 209

Mre Henry de Fourcy, Chevalier Comte de Chessy, Seigneur de Chalifer, Jabelines, Varannes, & autres lieux, mourut le 4. de ce mois, à sa Terre de Chessy, où il s'estoit retiré, depuis dix-huit mois. Il estoit Conseiller d'Etat ordinaire & d'honneur au Parlement. Il avoit esté Prevost des Marchands en 1684. ayant esté nommé par le Roy dix-huit mois auparavant. Il eut l'honneur de recevoir Sa Majesté à l'Hostel de Ville en 1687. lors qu'Elle y vint dîner, après avoir esté à Nostre-Dame, rendre  
*Mars 1078. S*

## 210 MERCURE

graces à Dieu du recouvrement de sa santé. Il avoit esté d'abord Conseiller au Châtelet, dès l'âge de dix-sept ans, & ensuite Conseiller au Parlement; puis President à la troisième Chambre des Enquêtes, pendant trente années, & l'on compte qu'il en a employé soixante-cinq dans le service des différentes Charges qu'il a possédées, étant mort âgé de quatre-vingt deux ans moins deux mois. Je ne dois pas oublier qu'il fut fort distingué par sa grande probité, pendant tout le temps qu'il présida à la troi-

# GALANT 211

sième Chambre des Enquêtes. Il estoit fils de Henry de Fourcy Chevalier Seigneur de Chessy, Trianon & Espinay, President à la Chambre des Comptes, Surintendant des Bastimens de Sa Majesté, qui avoit épousé Marie de la Grange-Trianon. Ce Henry de Fourcy estoit fils de Jean de Fourcy, Chevalier Seigneur de Chessy, aussi Surintendant des Bastimens, qui avoit épousé Renée Moreau, de laquelle il eut trois enfans; sçavoir Henry de Fourcy, President à la Chambre de Comptes; Charlotte de Fourcy, qui

S ij

## 212 MERCURE

épouſa Antoine Ruzé d'Effiat, Maréchal de France, & Marie de Fourcy, qui épouſa Mr de Faye Deſpeſſes, mort Ambaſſadeur en Suisse.

Celuy dont je vous aprens la mort, avoit eu un frere aîné, nommé Jean de Fourcy, Conſeiller au Grand Conſeil, qui avoit épouſé Marguerite Fleuriau. Il mourut âgé de trente-deux ans, & ne laiffa qu'une fille, nommée Marguerite de Fourcy, qui a épouſé Baltazar de Châteauneuf de la Vrilliere, Secretaire d'Etat; Marguerite Fleuriau épouſa en ſecondes

## **GALANT** 213

noces Claude le Pelletier , Ministre d'Etat. Il a aussi eu deux sœurs ; la première Marie de Fourcy , qui avoit épousé Olivier le Febvre d'Ormesson , Maître des Requestes , fort connu par sa grande probité. La seconde Henriette de Fourcy , morte Religieuse à l'Abbaye Royale du Pont-aux-Dames. Il avoit épousé en premières noces Anne Briquet , fille de N.... Briquet , Avocat General au Parlement de Paris , & de N.... Bignon , sœur de Hierosme Bignon , mort Conseiller d'Etat , & de

## 214 MERCURE

Thierry Bignon , premier President au Grand Conseil. Il n'a point eu d'enfans de ce premier mariage.

Il avoit épousé en secondes noccs Magdeleine de Boucherat fille aînée de Louis de Boucherat , mort Chancelier de France , sœur de Catherine de Boucherat veuve en premières noccs de Henry de Nesmond M<sup>c</sup> des Requestes & en secondes noccs de N.... Barillon de Morangie M<sup>c</sup> des Requestes & sœur d'Anne Louise de Boucherat veuve de Nicolas de Harlay, mort Conseiller d'Etat.

## **GALANT 215**

De ce mariage sont issus Henry Loüis de Fourcy M<sup>e</sup> des Requestes qui a épousé Jeanne de Villers fille de Lazare de Villers Conseiller au Parlement de Bourgogne , & de Abigaile Mathieu , morte Religieuse au grand Convent des Carmelites de Paris regretée de toute la Communauté.

Olivier François de Fourcy Chanoine de l'Eglise de Nôtre Dame de Paris , Conseiller Honoraire au Parlement , Abbé Commendataire de S. Ambroise de Bourges.

Baltazar Henry de Fourcy

## 216 MERCURE

Prestre Docteur de la Maison  
& Société de Sorbonne, Abbé  
Commandataire de l'Abbaye  
de S. Vandrille.

Achilles Baltazar de Fourey  
Conseiller au Parlement de Pa-  
ris. Angelique de Fourey qui  
a épousé M<sup>re</sup> Paul Fieuber-Mén  
des Requestes, & deux filles  
Religieuses à l'Abbaye Roya-  
le du Pont aux Dames.

Mr de Sourcy Lieutenant Or-  
dinaire de la grande Venerie  
du Roy, est mort à Versailles.  
Il a eu l'honneur de comman-  
der les équipages de Sa Majesté  
pendant plus de trente ans ; &  
pour

## **GALANT** 217

pour récompense de ses services ; elle luy avoit fait present de la Charge d'Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne avec permission de la vendre , à cause de ses infirmités & de son grand âge ; il en donna sa demission au mois de Février de l'année dernière en faveur de Monsieur de Fleurance Doüart, qui en avoit obtenu l'agrément du Roy. Mr de Sourcy a été regreté de toute la Cour ; c'étoit un Gentilhomme bienfaisant , plein d'honneur , & fort attentif à son devoir , & S. M. en considération de ses

*Mars 1708.*                    **T**

## 218 MERCIERE

services, a accordé une pension à sa famille. Il a laissé un fils qui avoit la survivance de la Charge de Lieutenant ordinaire de la grande Venerie ; & qui en est Titulaire depuis la mort de Mr son Pere.

Dans l'article de la mort de Madame de Crevant d'Humieres, Abbessé de Marquette, dans lequel j'ay parlé de la Maison de cette Abbessé, on a oublié de dire que feu Mr le Maréchal d'Humieres, avoit esté Grand-Maître de l'Artillerie ; & l'on n'a point parlé de ses quatre enfans, qui sont ; M<sup>e</sup> la

## GALANT 219

Princesse d'Ilenghien, M<sup>e</sup> l'Ab-  
bessè de Nôtre Dame d'Hu-  
mieres près Compiègne ; M<sup>e</sup>  
la Marquise de Surville, & M<sup>e</sup>  
la Duchesse d'Humieres, dont  
l'époux qui est de la Maison  
d'Aumont, a pris le nom d'Hu-  
mieres, pour empêcher le nom  
de cette maison de s'éteindre.

Dame Marie Poussineau, issué  
d'anciens Maires de Poitiers,  
& des premiers Magistrats de  
la même ville, decedée en Poi-  
tou dans son Château d'Abain,  
étoit femme de Mre Etienne  
Claude le Tonnelier Conseil-  
ler Honoraire au grand Con-

T ij

## 220 **MERCIER**

seil, après avoir pendant vingt-six années qu'il a esté Titulaire, exercé cette Charge avec beaucoup de distinction & d'honneur. Il est l'aîné de la branche cadette de Mrs le Tonnellier de Bretüeil, & celuy qui m'a donné le Memoire de cette mort, dont je vous ay parlé dans ma lettre du mois de Janvier, s'estoit trompé en disant que c'estoit le frere du Prieur de S. Victor & des Chartreux, qui estoit l'aîné de cette branche, parce que c'est le Conseiller veteran qui est l'aîné de la branche cadette, & qui n'a qu'une fille

marlée à Mr Bernard , Marquis de Torey , d'une des meilleures familles de Bourgogne.

Il me reste à vous parler de presque autant de Mariages que vous venez de lire d'articles de morts ; mais n'étant pas encore bien informé de ce que j'en dois dire, vous pourrez lire en attendant ce qui regarde les deux Mariages qui suivent.

Mr le Comte de Berenger , Colonel du Regiment de Bugey , fils de Mr du Guast , cy-devant Colonel du même Regiment , & ensuite Lieutenant General des Armées de Sa Ma-

T iij

## 222 **MERCURE**

jesté , a épousé Mlle de Surbeck , fille de Mr de Surbeck , Lieutenant General , & Colonel d'un Regiment Suisse qui porte son nom , & de N. Chapelier , fille de feu Mr Chapelier Avocat General du grand Conseil , & sœur de Mr l'Abbé Chapelier , Doyen de S. Germain l'Auxerrois , & cy-devant Chanoine de Nôtre-Dame , & Official de Paris.

Sa famille est fort ancienne , & elle a donné des Magistrats aux Cours Superieures , il y a plus de deux siècles , ainsi qu'on le peut voir dans une Epitha-

phe qui est à l'un des piliers du Cimetiere des Innocens. Ils ont possédé pendant près de deux cens ans la terre de S. Cir. Mr l'Abbé de Viquefort qui est fort connu dans le monde, est de cette famille.

La nouvelle épouse est grande & bien faite ; elle a infiniment d'esprit, & tous les agrémens imaginables. Une ancienne tradition fait descendre la Maison du Guast, qui est de Dauphiné, des Berengers, Comtes de Provence.

Mr de Surbeck est d'une ancienne famille du Canton de

## 224 MÉRCHURE

Lucerne, & qui y est connuë depuis que ce Canton a secoué le joug de la domination de la Maison d'Autriche.

Mr Robert, Intendant de Marine à Brest, cy-devant Intendant des Isles de l'Amérique, & qui n'est pas moins connu par son nom, que par ses services, vient d'épouser la niece de Mr l'Evêque de Quimper. Il est frere de Mr Robert, Procureur au Chastelet de Paris. Je vous ay plusieurs fois parlé fort amplement de cette famille, qui est tres-connuë dans la Robbe, & dont l'es-

## HEALANT 225

prit n'a pas moins brillé dans le Barreau que dans la Chaire. La nouvelle Epouse est belle, riche & jeune.

Je vous envoie un Air nouveau, dont vous reconnoîtrez sans doute les paroles, puisqu'elles sont tirées de ma Lettre du mois de Janvier dernier, dans lequel je vous ay parlé d'un Amour galant, qui s'est fait admirer dans l'un des Bals de la Cour du Carnaval dernier.

## 214 MERCURE

Thierry Bignon , premier President au Grand Conseil. Il n'a point eu d'enfans de ce premier mariage.

Il avoit épousé en secondes noces Magdeleine de Boucherat fille aînée de Louis de Boucherat , mort Chancelier de France , sœur de Catherine de Boucherat veuve en premières noces de Henry de Nesmond M<sup>e</sup> des Requestes & en secondes noces de N. . . . Barillon de Morangie M<sup>e</sup> des Requestes & sœur d'Anne Louise de Boucherat veuve de Nicolas de Harlay, mort Conseiller d'Etat.

## **GALANT 215**

De ce mariage sont issus Henry Loüis de Fourcy M<sup>c</sup> des Requestes qui a épousé Jeanne de Villers fille de Lazare de Villers Conseiller au Parlement de Bourgogne , & de Abigaile Mathieu , morte Religieuse au grand Convent des Carmelites de Paris regretée de toute la Communauté.

Olivier François de Fourcy Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris , Conseiller Honoraire au Parlement , Abbé Commendataire de S. Ambroise de Bourges.

Baltazar Henry de Fourcy

## 216 MERCURE

Prestre Docteur de la Maison  
& Société de Sorbonne, Abbé  
Commandataire de l'Abbaye  
de S. Vandrille.

Achilles Baltazar de Fourcy  
Conseiller au Parlement de Pa-  
ris. Angelique de Fourcy qui  
a épousé M<sup>re</sup> Paul Fieuber M<sup>re</sup>  
des Requestes, & deux filles  
Religieuses à l'Abbaye Roya-  
le du Pont aux Dames.

Mr de Sourcy Lieutenant Or-  
dinaire de la grande Venerie  
du Roy, est mort à Versailles.  
Il a eu l'honneur de comman-  
der les équipages de Sa Majesté  
pendant plus de trente ans ; &  
pour

## GALANT 217

pour récompense de ses services ; elle luy avoit fait present de la Charge d'Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne avec permission de la vendre , à cause de ses infirmités & de son grand âge ; il en donna sa demission au mois de Février de l'année dernière en faveur de Monsieur de Fleurance Doüart , qui en avoit obtenu l'agrément du Roy. Mr de Sourcy a été regreté de toute la Cour ; c'étoit un Gentilhomme bienfaisant , plein d'honneur , & fort attentif à son devoir , & S. M. en considération de ses

*Mars 1708. T*

## 218 MERCURE

services, a accordé une pension à sa famille. Il a laissé un fils qui avoit la survivance de la Charge de Lieutenant ordinaire de la grande Venerie ; & qui en est Titulaire depuis la mort de Mr son Pere.

Dans l'article de la mort de Madame de Crevant d'Humieres, Abbessé de Marquette, dans lequel j'ay parlé de la Maison de cette Abbessé, on a oublié de dire que feu Mr le Maréchal d'Humieres, avoit esté Grand-Maître de l'Artillerie ; & l'on n'a point parlé de ses quatre enfans, qui sont ; M<sup>e</sup> la

## GALANT 219

Princesse d'Ilenghien, M<sup>e</sup> l'Abbesse de Nôtre Dame d'Humieres près Compiègne ; M<sup>e</sup> la Marquise de Sutville, & M<sup>e</sup> la Duchesse d'Humieres, dont l'époux qui est de la Maison d'Aumont, a pris le nom d'Humieres, pour empêcher le nom de cette maison de s'éteindre.

Dame Marie Pouffineau, issuë d'anciens Maires de Poitiers, & des premiers Magistrats de la même ville, decedée en Poitou dans son Château d'Abain, étoit femme de Mre Etienne Claude le Tonnelier Conseiller Honoraire au grand Con-

T ij

## 220 MERCURE

seil, après avoir pendant vingt-six années qu'il a esté Titulaire, exercé cette Charge avec beaucoup de distinction & d'honneur. Il est l'ainé de la branche cadette de Mrs le Tonnellier de Bretueil, & celuy qui m'a donné le Memoire de cette mort, dont je vous ay parlé dans ma lettre du mois de Janvier, s'estoit trompé en disant que c'estoit le frere du Prieur de S. Victor & des Chartreux, qui étoit l'ainé de cette branche, parce que c'est le Conseiller veteran qui est l'ainé de la branche cadette, & qui n'a qu'une fille

mariée à Mr Bernard , Marquis de Torey , d'une des meilleures familles de Bourgogne.

Il me reste à vous parler de presque autant de Mariages que vous venez de lire d'articles de morts ; mais n'étant pas encore bien informé de ce que j'en dois dire, vous pourrez lire en attendant ce qui regarde les deux Mariages qui suivent.

Mr le Comte de Berenger , Colonel du Regiment de Bugey , fils de Mr du Guast , cy-devant Colonel du même Regiment , & ensuite Lieutenant General des Armées de Sa Ma-

## 222 **MERCURE**

jesté , a épousé Mlle de Surbeck , fille de Mr de Surbeck , Lieutenant General , & Colonel d'un Regiment Suisse qui porte son nom , & de N. Chapelier , fille de feu Mr Chapelier Avocat General du grand Conseil , & sœur de Mr l'Abbé Chapelier , Doyen de S. Germain l'Auxerrois , & cy-devant Chanoine de Nôtre-Dame , & Official de Paris.

Sa famille est fort ancienne , & elle a donné des Magistrats aux Cours Superieures , il y a plus de deux siècles , ainsi qu'on le peut voir dans une Epitha-

phe qui est à l'un des piliers du Cimetiere des Innocens. Ils ont possédé pendant près de deux cens ans la terre de S. Cir. Mr l'Abbé de Viquefort qui est fort connu dans le monde, est de cette famille.

La nouvelle épouse est grande & bien faite ; elle a infiniment d'esprit, & tous les agrémens imaginables. Une ancienne tradition fait descendre la Maison du Guast, qui est de Dauphiné, des Berengers, Comtes de Provence.

Mr de Surbeck est d'une ancienne famille du Canton de

## 224 MÉRCHISE

Lucerne , & qui y est connuë depuis que ce Canton a secouë le joug de la domination de la Maison d'Autriche.

Mr Robert., Intendant de Marine à Brest, cy-devant Intendant des Isles de l'Amérique , & qui n'est pas moins connu par son nom , que par ses services , vient d'épouser la niece de Mr l'Evêque de Quimper. Il est frere de Mr Robert, Procureur au Chastelet de Paris. Je vous ay plusieurs fois parlé fort amplement de cette famille , qui est tres-connuë dans la Robbe , & dont l'es-

## HEALANT 225

prit n'a pas moins brillé dans le Barreau que dans la Chaire. La nouvelle Epouse est belle, riche & jeune.

Je vous envoie un Air nouveau, dont vous reconnoîtrez sans doute les paroles, puisqu'elles sont tirées de ma Lettre du mois de Janvier dernier, dans lequel je vous ay parlé d'un Amour galant, qui s'est fait admirer dans l'un des Bals de la Cour du Carnaval dernier.

## 226 MERCURE

### AIR NOUVEAU.

*Je suis Dieu des Amours, des graces  
& des ris ;*

*Et sur tant de beautez qu'on voit icy  
paroître ,*

*C'est moy qui vous donne le prix.*

*Le Dieu d'Amour doit s'y conoitre.*

*J'ay quitté mon bandeau pour pou-  
voir desormais*

*Chaque instant admirer tant de grâ-  
ces nouvelles ;*

*Et pour ne vous quitter jamais ,*

*J'ay moy-même coupé mes ailes.*

Je crois devoir ensuite des  
Vers que vous venez de lire, qui  
ont esté presentez par l'Amour

Handwritten musical notation on a page with a vertical margin. The notation consists of several systems, each with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The systems include notes, rests, and dynamic markings: *mo*, *dec*, and *Et*. The page shows signs of age, including a dark smudge at the top and a hole on the left side.



27  
 ser  
 par  
 luc  
 se,  
 par  
 ce,  
 de  
 &  
 ité.  
 E.  
 an-  
 dir,

2

J

E

J

E

V

O

à une grande Princeſſe, placer les Vers ſuivans, envoyez par une Muſe à Monſieur le Duc de Vendosme. Je diſ Muſe, parce qu'ils ont eſté faits par une perſonne de vôtre ſexe, qui s'eſt acquis beaucoup de reputation par ſes ouvrages, & dont l'eſprit repond à la qualité.

L E T T R E

A MONSIEUR

LE DUC DE VENDOSME.

**S**Erois-je ſeule dans la France

Sans te voir, ſans t'entretenir,

228 MERCURE

Et desirant toujors l'honneur  
de ta presence,  
Ne pourray-je point l'obtenir?

§  
Si j'avois d'Abaris la merveilleu-  
se fleche

J'en serois servie à souhait  
Et sans aucun secours de che-  
vaux de Caleche  
Je serois bien-tost à Anet.

¶  
Là , te rencontrant seul , près  
d'une pallissade

Dans tes Jardins delicieux ,  
Je scaurois t'amuser en cueillant  
ta salade ,  
Par quelque recit curieux.

¶  
En voyant ton Palais je parle-  
rois sans cesse

De celui de Semiramis  
Je dirois ses hauts faits , je dirois  
sa foiblesse ,  
Tout ce que jusqu'à nous l'Histoire  
en a transmis ;

**S**  
Que ne dirois - je point de ce  
Grec temeraire  
Dont l'heureuse rapidité  
Ne vit jamais la fortune contrai-  
re  
A son immense avidité.

**S**  
Semblable à ce guerrier , mais  
plus simple & plus sage  
Moins orgueilleux que luy , tu  
mesure tes pas.  
Plus Grand par plus d'un avan-  
tage ,  
Tu brille des vertus qu'il ne  
possédoit pas.

## 230 MERCURE

2

Redoutable aux Combats , chez  
toy doux & paisible ,  
Aimé par tout également  
Plus qu'un Dieu , quand il faut ,  
tu te montres terrible ,  
Dans Aret un homme char-  
mant.

2

Qu'on ne me parle point de ces  
Heros qu'on vante  
Uniquement par leur valeur ;  
Je veux que le Heros ressente  
Tous les mouvemens d'un  
bon cœur.

§

Ah ! ce n'est pas toûjours en teste  
d'une armée  
Qu'on s'attire du monde & l'esti-  
me & les vœux  
Et pour remplir sa renommée

Il faut servir les malheureux.

**Q**

Tu m'as cent fois promis de re-  
parer l'outrage

Du Sort qui m'accablant n'a pu  
m'assujettir ;

Acheve, acheve ton ouvrage  
Force-le de se démentir.

**S**

On me croit ton Amie, & j'en  
tite ma gloire,

**PRINCE**, ton nom est grand  
pour moy,

Fais que l'avenir puisse croire  
Qu'il n'est pas indigne de toy.

Comme la diversité des ma-  
rières opposées, fait un des  
principaux agrémens de mes  
**Lettres**, j'ay crû devoir mettre

## 232 MERCURE

icy la Lettre suivante, qui m'a esté adressée, & dont la matiere donnera beaucoup à rêver, à ceux qui voudront l'approfondir. Je retranche le commencement de la Lettre, & je passe aux deux Articles de cette Lettre que l'Auteur a tirez de deux de celles que je vous ay adressées au mois de Mars 1705. & 1706.

Mars 1705.

*Le Cours Synodique est de 29. jours 12. heures 44. minutes 3. secondes. . . 12. Lunes font sa-*

# BREVIANT 233

viron 354. jours... & 12. mois  
solaires environ 365.. d'où il  
faut nécessairement conclure que la  
Lune n'appartient pas au mois  
dans lequel elle commence, mais  
à celui dans lequel elle finit, in  
quo completur mensi lunatio  
detur. Et conséquemment que la  
Lune de Pâques qui finit toujours  
en Avril, est incontestablement la  
Lune d'Avril.

Mars 1706.

L'an 31. dont le 28. de Mars  
fut un Jeudy, de même que le 12.  
d'Avril de l'an 35. sont les seuls  
Mars 1708. V

## 234 MERCURE

qui conviendroient avec l'Evan-  
gile, & si la Pâque s'immola le  
Vendredi, comme le veut le Pere  
Lamy, Prestre de l'Oratoire; ce  
fut l'an 34. dont le 24. de Mars  
fut un Vendredi, ou un Samedi  
le 16. de Nisan fut le 22. d'A-  
vril.

Vous reconnoissez sans doute,  
Monsieur, les deux Extraits cy-  
dessus, tirez de vos Lettres, dont  
je me suis servi en plusieurs en-  
droits, m'estant trouvé aux prises  
avec des Ecclesiastiques, & lors  
que j'ay cité illius est mensis aci-

dat humanis finem , ils se font  
 tous emportez , & n'ont voulu  
 entendre aucune raison ; ils préten-  
 dent que l'Eglise assemblée a re-  
 solu de célébrer la Pasque le pre-  
 mier Dimanche d'après la pleine  
 Lune de Mars , & par consequent  
 que la Lune dans laquelle on cele-  
 bre la Pasque , est la Lune de  
 Mars : ils demandent de plus com-  
 ment connoistre , lorsqu'il y en a  
 trois dans un mois ; par exemple ,  
 supposez que la Lune ait fini le  
 premier Mars au matin , la sui-  
 vante finira le 30. & la troisieme  
 commencera dans le même mois de  
 Mars , qui selon les deux extraits

## 236 MERCURE

precedens s'appellera la Lune d'Avril, la premiere de Fevrier, &c. la seconde surnumeraire, comme formée des heures restantes de chaque mois, au bout des vingt-quatre Lunes.

Comme vous faites tout vostre plaisir de lever les doutes du public, vous m'obligerez, Monsieur, de dire vostre sentiment sur le nom de la Lune dans laquelle on celebre parmi les Chrestiens le saint-jour de Pasques, & si le temps vous le permet, qu'elle est la Lune dans laquelle les Juifs la celebrent. Je suis, &c.

Si vos Amis peuvent donner les éclaircissemens que l'on me demande, ils me feront beaucoup de plaisir, ainsi qu'à l'Auteur de la Lettre que vous venez de lire, le travail dont je suis chargé ne me laissant pas le temps dont j'aurois besoin, pour m'éclaircir des choses que l'on me demande, afin d'en parler juste.

Le Pere Hommey Augustin Reformé de la Communauté d'Angers, connu dans la République des Lettres par plusieurs ouvrages qu'il a donnez au public, & sur tout par son Sup-

plément des Pères, & par le *Diarium Historico-Litterarium*, qu'il avoit commencé à publier à Paris en 1703. en a commencé un nouveau qui s'imprime à Luxembourg chez le sieur Chevalier, & qui a pour titre : *Diarium Europæum Historico-Litterarium*, Ann. M. DCC. LIII. Trimestre 1. Le Plan de l'Auteur est d'en donner un semblable tous les trois mois ; il est à souhaiter qu'il l'exécute ; puis qu'à en juger par celey-cy on aura lieu d'estre content de cet ouvrage. On trouve dans l'Article d'Angleterre les 25. Arti

cles de l'Union entre ce Royaume-là & l'Ecoffe. On voit dans ce Journal plusieurs pieces de Poësie Latine, parmi lesquelles sont une Pompe Funebre en Vers Latins du grand Gustave-Adolphe Roy de Suede; tué à la Bataille de Lutzen; un petit Poëme tres-ingenieux adressé à Philippe V. Roy d'Espagne; & une piece en Prose Latine à la gloire de Charles XII. aujourd'huy Roy de Suede; & un Eloge aussi en Vers de M<sup>r</sup> l'E-  
vêque d'Osnabruk. Le Pere Hommey annonce quelques livres nouveaux, mais il se plaint

## 240 MERCURE

de leur cherté. Cet Auteur infatigable nous promet une Histoire suivie du dix-huitième siècle, & il doit commencer à l'avènement de Monseigneur le Duc d'Anjou au Trône d'Espagne l'année 1701. est presque imprimée.

La Lettre qui suit est digne de vostre attention, & vous devez ajouter foy à tout ce qu'elle contient, puisqu'elle vient de Mr le Viguiier de Beziers.

A Beziers ce 8. Mars 1708.

J'ay observé, Monsieur, dans la lecture que je fais de vos *Mercur*es, que dans les articles de morts, vous n'oubliez pas les personnes que vous apprenez estre decedées dans une grande vieillesse; vous pourrez dans le *Mercur*e du mois de Mars, faire un article de celle qui suit.

M<sup>re</sup> Theophile-François de Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon & de Beterac, est mort d'un rhume le premier de ce mois, dans son Chasteau de Mars.

Mars 1708. X

## 242 MERCURE

gon, Diocese de Beziers, à l'âge de cent ans : il a esté pendant huit jours à l'agonie, souffrant beaucoup, avec de continuelles convulsions, combattant contre la mort : il estoit d'une complexion merveilleuse, & il n'avoit jamais esté purgé ni saigné : il avoit toujours jeûné, avec la plus grande rigueur, & sur tout pendant les Carêmes, qu'il a observez avec l'exactitude d'un Religieux de la Trape; n'ayant jamais voulu se servir des dispenses que les Evêques donnent : son esprit & sa memoire n'ont jamais baissé, & il est mort sans avoir eu d'autres

incommodité que la surdité & quelque foiblesse dans les jambes : sa mort a esté précédée d'une sainte vie, n'ayant esté occupé dans ses quarante dernieres années, qu'à prier Dieu; à vivre dans la contemplation & dans la retraite. Il estoit pere de Mr de Margon, Lieutenant de Roy de Languedoc, Brigadier des Armées de S. M. Colonel de Dragons, & qui sert actuellement sur les Côtes de Languedoc, sous les ordres de Mr le Duc de Roquelaure. Je suis, Monsieur, vostre, &c.

Je dois ajouter icy la mort de deux filles, qui n'ont pas

## 244 MERCURE

resté si long-temps dans le monde, & qui n'ont pas contribué à le perpetuer. Ces deux personnes sont Mlle Nicolai, qui est morte la premiere; & Mademoiselle de la Rochefoucault.

Mlle Nicolai estoit fille de feu Mr le Premier President de la Chambre des Comptes, qui a si souvent donné des marques de son esprit à la tête de ce Corps, & sœur de Mr le Premier President Nicolai, qui occupe aujourd'huy la même place. Je ne repeteray point icy ce qui est répandu dans

## GALANT 245

plusieurs de mes Lettres, de la Maison de ces deux Magistrats, & je vous diray seulement que Mlle Nicolai qui est morte à Goussainville, Terre qui appartient à sa Maison, avoit tout l'agrément imaginable, & qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

Quant à ce qui regarde Mlle de la Rochefoucault, qui est morte depuis Mlle Nicolai, je dois vous dire qu'elles estoient trois sœurs, qui n'ayant jamais voulu se donner de Maîtres, vivoient en société avec l'éclat que demandoir leur nais-

X iij

## 246 MERCURE

fance; mais sous divers noms, parce que si elles avoient toutes porté le même nom, on n'auroit pû les distinguer. Celle que la mort vient d'enlever se nommoit Mlle d'*Anville*; & comme les hommes n'ont jamais eu de part à leur tendresse, l'attachement qu'elles ont toujours fait voir pour tous ceux de leur Maison, étoit beaucoup plus fort qu'il n'est ordinairement, & sur tout entre freres & sœurs. Mr l'Abbé de la Rochefoucault, leur frere estant decedé il y a déjà assez de temps, Mlle d'*Anville* qui

## GALANT 247

l'aimoit avec une tendresse, dont il seroit difficile de bien expliquer tous les mouvemens, ayant toujours esté depuis sa mort dévorée de la douleur qu'elle en ressentoit, prioit souvent Dieu cinq ou six heures par jour, sur son tombeau; de maniere que l'on pourroit dire qu'elle est morte de douleur.

Mr le Duc de la Rochefoucault, frere de ces trois Demoiselles, & qui a toujours eu pour elles tous les sentimens d'un bon & genereux frere, leur donnoit une pension à chacune, quoy que leur bien

X iiij

## 248 MERCURE

cût esté plus que suffisant pour entretenir trois filles Philosophes, s'il m'est permis de parler ainsi, car on ne peut sans une espece de Philosophie, renoncer à beaucoup de choses, qui font souvent le principal attachement de l'un & de l'autre sexe. Leur genereux frere, dont je viens de vous parler, voulant donner de nouvelles marques de sa tendresse & de sa generosité aux deux sœurs qui viennent de perdre leur chere Compagne, leur a partagé la pension qu'il donnoit à celle qui vient de mourir.

Vous jugez bien que vous ayant déjà parlé à fond & même plus d'une fois, de la Maison de la Rochefoucault, je ne puis rien ajouter icy à tout ce que j'en ay dit. Aussi ne peut-on entendre prononcer le nom de la Rochefoucault, sans se représenter aussi-tost une Maison qui n'est pas moins illustre par elle-même, qu'illustrée par l'esprit, par les plus grandes Dignitez de l'Eglise, & par les premières Charges de l'Etat.

Mr des Marets a reçu des complimens sur sa nomination à la Charge de Contrôl.

## 250 MERCURE

leur General, de toutes les personnes de la plus haute distinction, tant de la Cour que de cette Ville, sans en excepter même les Princes. Les Officiers des Compagnies qui ne l'ont pas esté voir en Corps, luy ont fait des complimens particuliers.

Mrs de l'Academie Françoise ayant témoigné beaucoup de joye de ce choix, parce que feu Mr Colbert, oncle de Mr des Marests, estoit de leur Corps, nommerent aussi-tost après l'avoir appris, cinq personnes de leur Compagnie,

pour luy faire compliment. Ce font Mr l'Abbé Tallemant, qui portoit la parole; Mrs les Abbez Regnier; Fleury, & de Choisy, & Mr de Capistran. Le compliment de Mr l'Abbé Tallemant roula, sur ce qu'ils venoient de la part de l'Academie, pour luy témoigner l'extreme joye qu'elle ressentoit de le voir à la place de feu Mr Colbert son oncle, qui avoit eü tant de consideration pour elle, qu'il avoit bien voulu estre l'un de ses Membres Mr l'Abbé Tallement ajouta, que l'Academie

## 252 MERCURE

esperoit que Mr des Marefts voudroit bien la favoriser de sa protection & de ses bienfaits, comme avoit fait feu Mr Colbert.

Mr des Marefts répondit qu'il estoit tres-obligé à l'Academie; qu'il se serviroit de toutes les occasions qui se presenteroient, pour luy donner des marques de sa reconnaissance, & qu'il n'auroit pas moins d'estime & de consideration pour elle, qu'en avoit eu feu son oncle.

L'Academie Royale des Inscriptions, & celle des Scien-

ces, nommerent pareillement des Députez de leur Corps, pour complimenter aussi de leur part Mr le Contrôleur general. Ceux qui furent nommez par celle des Inscriptions, sont, Mr l'Abbé Bignon; Mr l'Abbé Renaudot; Mr Dacier; Mr Couture, & Mr de Boze; & l'Academie des Sciences nomma Mr l'Abbé Bignon; Mr de la Hire; Mr du Verney; Mr Homberg, & Mr de Fontenelles.

Mr l'Abbé Bignon parla au nom des deux Academies, & dit à Mr des Marests, qu'elles

## 254 MERCURE

ne suivoient pas en cette occasion des mouvemens de bienfaisance ou de politique ; mais ceux qui leur étoient inspirez par une véritable joye ; que ces deux celebres Compagnies devoient leur naissance aux grandes vuës de Mr Colbert ; qu'elles devoient leur premiere splendeur à sa protection , & que ce n'étoit qu'en suivant les routes qu'il leur avoit tracées, que leur éclat s'estoit toujours augmenté , & que leur reputation s'estoit de plus en plus étendue , de maniere qu'il étoit aisé de juger des transports de

leur joye, lorsqu'elles voyoient le choïx du Prince & les suffrages publics, réunis en faveur du digne neveu d'un si grand Ministre.

Mr des Marests répondit qu'il étoit tres-sensible à l'honneur que les Academies avoient bien voulu luy faire; que s'il étoit glorieux à Mr Colbert d'avoir contribué par ses vûës à leur institution, il ne l'étoit pas moins à Mr l'Abbé Bignon de soutenir aujourd'huy cet établissement avec tant de dignité. Il ajouta qu'il ne pouvoit trop assurer Mrs les Aca-

## 256 MERCURE

demiciens de son estime & de ses services, & il combla d'honneur Mrs les Députés qu'il témoigna connoître tous personnellement ou de réputation.

Les sept Corps des Marchands s'étant rendus en habit de ceremonies chez ce nouveau Controlleur General, la parole fut portée par Mr de S. Jean, Drapier, qui luy fit un compliment aussi respectueux que pathétique, & qui fut fort applaudy. Il parla de l'application avec laquelle Mr Colbert, avoit toujours travaillé à étendre le Commerce, & à le faire

fleurir , & il pria Mr des Marests de le proteger , ce qu'il lui demanda en termes fort pressans , & la maniere dont Mr des Marests parut accorder aux sept Corps des Marchands , ce qu'ils luy demandoient par la bouche de leur Député , leur donna lieu de croire , aussi bien qu'à tous ceux qui étoient presens , qu'il leur tiendrait la parole qu'il donnoit.

La Charge de Maréchal general des logis des Armées du Roy , ayant vacqué par la mort de Mr de Langlée , ainsi que je vous l'ay deja dit , Sa Ma-  
*Mars 1708.* Y

## 258 MERCURE

jesté ayant trouvé un grand nombre de Sujets dignes de remplir cette Charge , a crû la devoir separer en deux , afin de répandre en même temps ses bien-faits sur deux personnes différentes; ainsi cette Charge a esté partagée entre Mr de Mauroy & Mr de Verceil. Ce premier est Maréchal de Camp, & distingué par ses longs services , & par plusieurs actions éclatantes qui luy ont acquis une grande reputation; il a servy à la teste du Regiment du Roy , avec une grande distinction. Il est d'une ancienne

## **GALANT** 259

Maison originaire de Normandie ; ses Ancestres y estoient connus dès le temps des Rois d'Angleterre Edoüart III. & ses Successeurs , lorsque les Anglois étoient Maistres de cette Province. Mr le Comte de Mauroy son pere , est mort après avoir donné les premières leçons de l'art militaire à son fils qui passe aujourd'huy pour un des meilleurs Officiers Generaux des Armées de Sa Majesté.

Mr de Verceil qui a eu la moitié de la Charge dont je viens de vous parler, est Colo-

Y ij

## 260 MERCURE

nel du Regiment de Houffards qui font au service du Roy , & Brigadier des Armées de Sa Majesté ; il est d'une tres-ancienne famille originaire de Dauphiné ; il a porté les Armes depuis sa plus grande jeunesse , & il s'est signalé dans les differens Corps où il a fervy ; il a esté Capitaine dans le Regiment du Roy , où il entra lorsqu'il quitta les Mousquetaires ; il a donné dans ce Corps diverses marques de sa valeur ; il s'est trouvé dans les plus grandes actions de la dernière guerre , & la fermeté qu'il y

fit voir , luy attira des loüanges de feu Mr le Maréchal de Luxembourg qui estoit un bon Juge du merite & de la valeur. Ce Maréchal avoit une estime particuliere pour luy , & il l'employoit souvent lorsqu'il avoit besoin de personnes de confiance , & sur qui il pût compter. Mr de Verceil n'a pas donné de moindres marques de son courage dans les actions où il a été depuis le commencement de cette derniere guerre ; il s'est trouvé dans les Journées les plus memorables ; sçavoir , à Luzzarra , à Cassano , & à la pre-

## 262 MERCURE .

miere bataille d'Hochstedt ; il a aussi beaucoup brillé en Flandres à la teste du Corps qu'il commande ; & il a réduit ce Regiment depuis qu'il en est Colonel à suivre la discipline militaire de la même maniere qu'on l'observe dans les Armées Françoises.

Mr le Marquis de Bethune a épousé Dame N... d'Harcourt-Beuvron de la Maille-  
raye. Ce Seigneur est issu de François Marquis de Bethune Chevalier des Ordres de Sa Majesté & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne , &

## GALANT 263

de Dame Louïse , Marie de la Grange Arquian son épouse , & sœur de la Reine de Pologne. François Marquis de Bethune étoit frere d'Henry Comte de Bethune qui a eu plusieurs enfans de Marie Anne Dauvet , fille de Nicolas , Comte des Marests, grand Fauconnier de France , & de feu Armand de Bethune Evêque du Puy. Ils estoient tous fils d'Hypolite de Bethune , Comte de Selles , Marquis de Chabris , Chevalier d'honneur de la feuë Reine , & qui est mort Chevalier des Ordres de Sa Ma-

## 264 MERCURE

jesté. Philippe de Bethune Baron , & puis Comte de Selles, Chevalier des Ordres du Roy a formé cette branche. Il étoit frere du Duc de Sully Sur-intendant des Finances , & Louis de Bethune son troisieme fils forma la branche des Ducs de Charost. Mademoiselle de la Mailleraye est sœur de Mr le Maréchal Duc d'Harcourt , & de Mr le Comte de Cezanes , & fille de feu Mr le Marquis de Beuvron , Chevalier des Ordres du Roy , & Lieutenant General de Normandie , & de sa deuxiême femme Angelique de

de Fabert , fille du Maréchal de ce nom. La branche aînée de l'illustre Maison d'Harcourt qui tire son origine de Robert qui vivoit dès l'an 1100. dans le quinzième siècle par le mariage de Jeanne , Comtesse d'Harcourt avec Jean III. Sire de Rieux tris-ayeul de Louise de Rieux qui épousa René de Lorraine , Marquis d'Elbeuf. Celle de Beuvron se forma dans le quatorzième siècle dans la personne de Philippe d'Harcourt, troisième fils de Jean V. Comte d'Harcourt qui eut la teste tranchée à Rouën en 1355.

*Mars* 1078.

Z

## 266 MERCUADE

parce qu'il avoit pris le party du Roy de Navarre , contre celui du Roy Jean , & de Blanche de Ponthieu , Comtesse d'Aumale , & de Montgomery. La terre de la Mailleraye a esté autrefois possedée par Me de la Mailleraye un des trois Députez que l'Assemblée des Protestans faite à Grenoble en 1615. envoya au Roy Louis XIII. à son passage à Amboise , & qu'il n'écouta qu'à Poitiers lorsqu'il alloit sur la Frontiere épouser l'Infante Anne d'Autriche.

Je devois dire au commen-

ement de cet article que Mr le Marquis de Bethune a un Regiment d'Infanterie ; qu'il est fils de Mr le Marquis de Bethune qui a été long temps Ambassadeur en Pologne , où ce nouvel époux a deux sœurs mariées.

Mr le Gendre de Berville Colonel du Regiment Colonel General , a épousé Mlle de Saillans de la Maison d'Esteing fille de feu Mr le Marquis de Saillans Gouverneur de Namur , & niece de Mr le Comte de Saillans Lieutenant General des Armées du Roy.

Z ij

## 268 MERCURE

Mr de Berville est le troisieme  
fils de feu Mr le Gendre de  
Roüen , si connu par le com-  
merce qu'il avoit dans toutes  
les parties du monde , & que le  
Roy annoblit , il y a quelques  
années en consideration des ser-  
vices qu'il avoit rendus à l'Etat.  
Mr de Colandre Colonel du Re-  
giment de Flandres , & cy-de-  
vant Capitaines aux Gardes ,  
est frere aîné de Mr de Bervil-  
le ; Mr de Meigremont Capi-  
taine aux Gardes , leur troisiem-  
e frere a été tué à la Journée de  
Ramillies ; ils ont un frere  
Conseiller au Parlement de  
Roüen , & une soeur mariée à  
Mr Pecoil de Ville-Dieu , Maî-  
tre des Requestes.

La Maison d'Esteing est une

des plus illustres du Royaume ; elle a donné plusieurs Chevaliers aux Ordres de nos Rois , des Generaux d'armées , & un grand nombre d'illustres Prélats à l'Eglise. Elle a donné un Evêque à l'Eglise de Rodez qui a esté beatifié , & qui a fait divers miracles ; elle a aussi donné un Archevêque à l'Eglise de Bourges qui fut mis dans la suite dans le Sacré College , & plusieurs Evêques aux Eglises d'Auvergne. Cette maison a le glorieux avantage de porter les mêmes armes & les mêmes livrées que nos Rois depuis qu'un Seigneur d'Esteing releva & remonta à cheval Philippe Auguste a la bataille de Bovines donnée dans le treizié-

## 270 MERCURE

me siècle , & qu'il gagna contre l'Empereur Othon IV. Cette maison a eu plusieurs Comtes de Lyon , & un Doyen de cette Eglise.

J'aurois dû vous parler plutôt de l'article que vous allez lire , & qui regarde les affaires de Catalogne ; mais si je vous l'avois envoyé dans le temps que toutes les nouvelles publiques en ont parlé , je vous aurois mandé beaucoup de choses contraires a la verité , les Alliez n'ayant jamais parlé juste touchant les Troupes d'Italie qui ont débarqué en Catalogne , & ayant caché les pertes que ces Troupes avoient faites avant leur débarquement , ainsi que plusieurs circonstances qui sont

cause du mauvais état où elles sont, comme le manque d'argent, & la perte de toutes les hardes des Officiers, ainsi que plusieurs autres choses qui ne leur sont pas avantageuses; de manière, que quoy que l'article que vous allez lire, ne regarde pas des choses nouvellement arrivées, il ne laissera pas de paroître presque entièrement nouveau à ceux qui le liront. Je ne laisseray pas de vous parler encore de ce qui regarde la Catalogne, dans la situation générale des affaires présentes que vous trouverez à la fin de ma lettre.

La Flote d'Angleterre & d'Holande dont on a tant parlé, & qui a porté en Catalogne les

## 272 MERCURE

Troupes d'Italie , dont toutes les nouvelles publiées chez les Alliez , ont fait autant de bruit que si ces Troupes avoient suffi pour la défense de la Catalogne , & pour la conquête de toute l'Espagne. La Flote , dis-je , dont je viens de parler , étoit composée de trente-deux Vaisseaux de guerre , qui ser-voient d'escorte à trente-six Vaisseaux Marchands , sur lesquels estoient les Troupes de l'Electeur Palatin ; deux Regimens Italiens , & environ mille à douze cens femmes ; le tout ensemble ne se montant qu'au nombre de sept mille personnes. Les Troupes de l'Electeur Palatin étoient commandées par les Generaux Coppé & Effer,

& ces Generaux avoient reçu un paquet de l'Electeur leur Maître, qu'ils ne devoient ouvrir que lorsqu'il seroient devant Caillery, Port principal de l'Isle de Sardaigne. La Flote voulut y mouïller afin d'y débarquer quelques Troupes qui devoient estre commandées par le Marquis de Cifuentes Espagnol, & que l'Archiduc a nommé Lieutenant General. Ces Troupes avoient ordre de s'emparer de cette Isle. Mais le vent s'étant trouvé contraire, & la Flote ne pouvant, manque de vivres, demeurer long-temps en ce lieu, le Commandant jugea à propos de mouïller à Calvy, Port de l'Isle de Corse, afin d'y faire assembler le Con-

## 274 MERCURE

seil , & d'y déliberer sur ce qu'il seroit à propos de faire. Il fut resolu dans ce Conseil d'ouvrir le paquet dont j'ay déjà parlé, & dans lequel on trouva les ordres suivans , sçavoir.

*Que le General Major resteroit dans la Sardaigne jusqu'à ce que la Flote eût pris les vivres necessaires , & que si l'on ne voyoit pas d'aparence de pouvoir rester Maîtres de cette Isle , l'on y feroit débarquer toutes les Troupes ; que l'on y feroit payer les contributions , & que l'on en garderoit l'argent pour le payement des Troupes attendu qu'elles n'avoient reçu aucun quartier ny même aucune paye depuis huit mois.*

Cet article ne put être executé à cause du mauvais temps.

*Qu'il falloit demander à l'Ar-*

chiduc le rang que les Troupes devoient avoir, suivant le Traité renouvellé pour trois années, en se faisant distribuer les Quartiers pour le rafraichissement, où il devoit estre fourny tout le necessaire aux Troupes, & que si on vouloit se servir de deux mil cinq cent sacs de farine, que S. A. E. Palatine avoit eu la précaution de fournir, il falloit auparavant rembourser la même somme aux Entrepreneurs des Rivières.

Que les Officiers Generaux devoient donner avis de leur arrivée, avec les tables de chaque Regiment, & ensuite des événemens de leur entreprise, afin de favoriser leur retraite, en cas de besoin.

Mais le vent ayant empêché l'expédition de Caillery, ainsi que vous venez de voir, il ne

## 276 MERCURE

fut pas question de l'exécution de ces Articles; mais de se rendre à Barcelone, où la Flote débarqua les Troupes, dont elle estoit chargée, que l'Archiduc passa en revûë. Elles furent ensuite distribuées à Tortose, à Gironne, à Vic, & en d'autres Postes des environs. Ces Troupes ne consistoient qu'en cinq mille hommes en estat de combattre, tant à cause des Malades & de ceux qui estoient morts pendant la route, que de ce qu'elles avoient perdu près de Corse, un Vaisseau, dans lequel il y avoit cinq cent hommes.

On esperoit en Catalogne que la Flote, après avoir esté prendre à Lisbonne les vivres dont

elle manquoit, retourneroit en Italie, pour y embarquer le peu de Cavalerie que les Alliez avoient paru avoir dessein d'y envoyer; mais les Catalans devoient peu compter sur cette Cavalerie, qui pouroit à peine passer pour une Infanterie délabrée, puisqu'elle se trouve sans chevaux. Le Prince d'Elbeuf, connu cy-devant sous le nom de *Prince Emanuel*, qu'il avoit pris depuis peu en quittant le nom d'Abbé, & qui par conséquent n'avoit jamais tiré l'épée, estant venu sur la Flotte, dont je viens de parler, pour saluer l'Archiduc, luy demanda recompense de ses services, & il luy accorda six cent loüis d'or, recompense indigne d'un Prince

## 278 MERCURE

de la Maison ; mais trop grande pour un homme aussi novice dans le métier de la guerre. Il le fit aussi General des Troupes destinées à l'expédition de Sicile ; mais qui cependant n'y devoient point aller , & il le nomma Grand d'Espagne, nomination frivole , & faite par un Prince qui ne possède rien en Espagne , & qui n'a aucun droit d'y regner. On peut juger par là des avantages que retirera le nouveau Duc d'Elbeuf de tout ce que luy a donné l'Archiduc , qui auroit grand besoin qu'on luy donnât à luy même toutes les choses qui luy manquent. Aussi , quoy que peu que meritât le Prince d'Elbeuf a-t'il esté tres-peu satisfait des dons

qu'on luy a fait, & dont il ne luy pouvoit rien rester, avant qu'il fut arrivé à Naples, où il devoit retourner.

Les Malades dont j'ay déjà parlé, & que la Flotte avoit débarquez, furent logez dans les lieux circonvoisins de S. Feliou & de Blanes, le General Major les ayant débarquez de ce costé là, d'où il se rendit à Barcelone, afin de dire à l'Archiduc que la Cavalerie qu'il avoit laissée en Italie, n'ayant point de chevaux, il avoit compté qu'il la remonteroit en Catalogne, parce qu'il n'avoit point d'argent, & qu'il n'y avoit point en Italie de chevaux pour la remonter.

Trois jours après le débar-

## 280 MERCURE

quement des Troupes, l'ordre fut donné au Vaisseau Holandois, qui estoit chargé de l'équipage des Officiers, de s'approcher de la Rade de Barcelone pour les débarquer. Ayant reçu cet ordre, il vint mouiller le plus près qu'il pût de Barcelone; mais une tempête survenue pendant la nuit rompit ses cables, & le jetta du costé du Mont-Jouÿ, où il périt. Peu de Matelots échaperent de ce naufrage, & tous les bagages furent perdus; mais le Capitaine du Vaisseau eut le bonheur de se sauver. Vous pouvez juger de la consternation que cette perte jetta dans le cœur des Officiers, qui prirent ce naufrage à tres-mauvais augure.

Cette Flotte avoit aussi perdu près de Majorque, une Tartane Genoïse, chargée de foin & d'avoine, de maniere que presque tous les Officiers perdirent une grande partie de leurs habits, après avoir vû perir ce qui devoit servir de nourriture à leurs chevaux, ce qui avoit esté cause que la plupart estoient morts de faim.

Cette même Flotte estoit tellement en train de perdre, qu'une Fregate aussi Genoïse, dans laquelle estoit un Courier de Monsieur de Savoye, qui devoit annoncer à l'Archiduc que la Flotte arriveroit bien-tost, fut aussi perduë.

Ce qui suit est tiré d'une Lettre de beaucoup plus fraîche  
*Mars 1078. A a*

## 282 MERCURE

datte; & comme elle vient des Ennemis mêmes, on doit estre persuadé que leurs Troupes ne sont pas superieures en nombre à ce qui est porté dans cette Lettre; & que si elle avoit péché en quelque chose, elle auroit plutôt augmenté que diminué ce nombre. Cependant, presque toutes les Lettres de Catalogne, tenant à peu près le même langage, il me paroît que l'on doit y ajouter foy.

**E T A T.****DES TROUPES**

que les Ennemis ont presentement en Catalogne.

**TROUPES DE L'ARCHIDUC.**

*Regiment des Gardes de Son Altesse Colonel Don Antonio Pàguera, Catalan, 1. Bataillon.*

*Regiment de la ville de Barcelone, 1. Bataillon.*

*Regiment de la Députation de Catalogne, 1. Bataillon.*

*Regiment de Castellonne, Napolitain, 1. Bataillon.*

*Regiment de Feters, Espagnol, 1. Bataillon.*

*Regiment de Schoëel, Allemand, 1. Bataillon.*

A a ij

# 284 MERCURE

## CAVALERIE.

*Regiment de Don Raphael Nebot,  
Catalan.*

*Regiment de son frere, Don Jean  
Nebot.*

*Regiment de Don Michel Soubies,  
Catalan.*

*Regiment de Saragosse.*

*Regiment de Zinzendorf, Dragons.*

## ANGLAIS.

*Deux Bataillons d'Infanterie.*

*Un Regiment de Cavalerie.*

## HOLLANDOIS.

*Deux Batillons d'Infanterie, com-  
mandez par Mr de Saint Amand.*

**PORTUGAIS.**

*Deux Bataillons d'Infanterie.  
Quatre Regimens de Cavalerie, cha-  
cun de six cent cinquante hommes.*

**TROUPES  
nouvellement débarquées.**

*Deux Regimens Milanois, Colo-  
nel le Comte de Bone-Sana, &  
Taf, chacun d'un Bataillon.*

*Six Regimens Allemans; sçavoir  
un Imperial & cinq Palatins.*

*Ily a aussi parmy les Troupes de  
l'Archiduc, un Regiment qui porte le  
nom de Regiment de la Reine, &  
dont le Comte de Noyelle est Colonel.*

*Toutes ces Troupes ensemble ne  
font que 4000. hommes de Cavale-  
rie, & 8. à 9000. d'Infanterie.*

## 286 MERCURE

Je dois vous dire pour l'intelligence de la suite de la même Lettre que vous allez lire, que les Regimens qui sont contenus dans l'Etat suivant, s'estant trouvez si foibles à la fin de la Campagne, qu'ils ne pouvoient plus porter le nom de Regimens, on jugea à propos de les casser, afin d'incorporer dans d'autres Regimens, le peu de Troupes dont ils se trouvoient alors composez.

### TROUPES

Qui ont esté cassées en Catalogne, après la Campagne.

*Regiment de Cavalerie de Don Antoine Clariana.*

*Regiment de Dragons de Don Joseph*

*Nebot, frere des deux cy-devant nommez.*

*Regiment de Morras, Cavalerie.*

*Regiment de Cortada de Masles, Infanterie Catalane, qui avoit esté formé pour le secours de Lerida.*

*Regiment de Don Ambroise de Salamanca, Infanterie, qui portoit le nom de Galloisay, levé aussi pour le secours de Lerida.*

*Toutes ces Troupes, excepté les Angloises, Hollandoises & Portugaises, qui sont payées par leurs Maistres) ne reçoivent aucune paye: on ne leur distribue point de vivres, & elles ne subsistent qu'aux depens du Pays.*

*Mr le Comte de Cifuentes, qui avoit esté envoyé à Genes pour estre Viceroy de la Sardaigne, qu'il se*

## 288 MERCURE

faisoit fort de faire revolter, est revenu à Barcelone, où il a esté fort mal reçu de l'Archiduc, qui l'a en quelque maniere disgracié, parce qu'il avoit emprunté à Genes quatre mille pistoles au nom de ce Prince, sans en avoir reçu aucun ordre.

On est fort embarrassé en Catalogne pour la levée des subsides, accordés à l'Archiduc, & l'on ne sçait comment s'y prendre, les Communautés du Pays voulant qu'on leur tienne compte de ce qu'elles ont fourni de vivres aux Soldats, & que ce soit autant de defalqué sur les sommes qu'on leur demande; ce que l'Archiduc n'entend point..

La mort de Mr de Fourcy, Conseiller d'Etat ordinaire, a fait monter Mr Voisin de la Noiraye, Conseiller d'Etat Semestre,  
ire,

tre, à la place du deffunt. Il est de la même famille que Mr Voisin déjà Conseiller d'Etat ordinaire, & l'un des Juges du Conseil les plus estimez. Celuy qui vient de monter a la place d'Ordinaire du Conseil, a esté successivement Conseiller au Parlement, Maistre des Requestes & Intendant de Haynaut pendant les Sieges de Mons & de Namur, où il s'est acquis une tres-grande réputation des Peuples & des Troupes, ainsi que Me Voisin son épouse, dans le secours qu'elle donna aux Malades & à tous les Blessez. En sortant de cette Intendance, il fut nommé Conseiller d'Etat, & il fut depuis admis au Conseil de l'Amirauté, & comme suivant

*Mars 1708.*

Bb

## 290 MERCURE

l'établissement de la Maison de Saint Cyr , un Consoiller d'Etat doit estre chargé des affaires de cette Maison , Mr le Chancelier en estoit chargé comme Controlleur General , & il avoit mis à la teste du Conseil de cette Maison , Mr de Chamillart , chez qui le Conseil se tenoit , & Mr de Chamillart estant devenu Controlleur General , il en chargea Mr Veuvin en se reservant seulement la signature des Comptes , & le resultat des principales affaires. C'est un homme fort éclairé , & il joint à une longue experience , une connoissance parfaite de la Jurisprudence & des matieres dont la connoissance appartient au Conseil d'Etat. Il

est d'une ancienne famille de Paris, qui a toujours brillé dans la Robbe, & qui a produit plusieurs Conseillers au Parlement, des Maîtres des Requestes; des Intendans de Provinces, & des Conseillers d'Etat. La famille de Mr Voisin est connue dans le Parlement depuis le regne de François 2. & sous Henri 3. Elle se distingua par sa fidelité durant les troubles fâcheux de la Ligue. Elle ne fut pas moins fidelle à Henry 4. successeur de ce Prince. Louis 13. avoit beaucoup de confiance en Mr Voisin, qui estoit de la même famille que celui qui donne lieu à cet Article, & il l'honora de plusieurs Commissions particulieres, & fort importantes pour son ser-

B b ij

## 292 MERCURE

vice. Cette famille s'est aussi fort distinguée dans l'Eglise.

Mre Felix le Pelletier de la Houffaye, Intendant d'Alsace est monté à la place de Conseiller d'Etat Semestre, que Mr Voisin qui monte à celle de Conseiller d'Etat ordinaire, vient de laisser vacante. Mr de la Houffaye a esté longtems Intendant de Soissons, & lors que le Roy le nomma à l'Intendance d'Alsace; il laissa à Soissons de vifs regrets de sa perte, & le peuple sur tout, dont il s'estoit déclaré le Protecteur en toutes sortes d'occasions, fit son éloge lorsqu'il quitta Soissons, par les pleurs qu'on luy vit répandre, & l'on sçait que le souvenir de ce Magistrat y est

encore fort cher. Il n'a pas remply avec moins d'applaudissemens l'Intendance d'Alsace ; il y estoit fort aimé , & tous les Officiers se louent extrêmement de ses manieres. Il est d'une famille differente de celle de Mr le Pelletier Ministre d'Etat. Il a épousé la sœur de Mr Amelot de Gournay , Conseiller d'Etat & Ambassadeur en Espagne ; de maniere qu'il estoit beau-frere de feu Mr le Comte de Vaubecourt Lieutenant General des Armées du Roy , qui avoit aussi épousé une sœur de Mr Ameiot de Gournay. La famille de Mr Pelletier de la Houffaye est ancienne dans la Robbe ; elle a donné plusieurs Officiers au Parlement de Paris qui s'y sont dif-

## 294 MERCURE

tinguez par leurs lumieres & par leur probité.

Mr de Merat de Briere qui vient d'avoir la place de Conseiller d'honneur au Parlement qui vacquoit aussi par la mort de Mr de Fourcy , est fils de Mr de Merat de Briere Maître des Comptes. Le premier a été long-temps Conseiller au Parlement. Il y a toujours eu la reputation d'être un bon Juge , tres-honneste homme , & fort assidu à ses devoirs , & ayant obtenu des lettres de Veteran , il ceda la Charge à Mr de Merat son neveu , presentement Conseiller au Parlement où il est fort estimé. Mr de Merat de Briere est oncle de M<sup>e</sup> la Premiere Presidente.

Mr de Merat de Nogen ,  
Maistre des Comptes , & pere  
du Conseiller au Parlement , est  
frere de celuy qui vient d'être  
nommé Conseiller d'honneur.

Feu Mr de Merat de Vervil-  
le Conseiller au Grand Conseil,  
& pere de M<sup>e</sup> la Premiere Pre-  
sidente , estoit leur frere.

Le Roy a permis à Mr de S.  
Laurent Lieutenant General ,  
de se demettre de son Regiment,  
en faveur de Mr le Marquis  
de Ferrate , son fils , quoy  
qu'il ne soit âgé que de vingt  
ans ; mais les marques qu'il a  
données de sa valeur en plu-  
sieurs occasions , & les autres  
bonnes qualitez qui ont brillé  
aux yeux de toute l'armée , sont  
cause que Sa Majesté n'a pû re-

B b iiiij

## 296 MERCURE

fuser à Mr de S. Laurent son pere, la grace qu'il luy a demandée. Le Regiment de S. Laurent est composé d'Italiens, de Savoyards & de Piemontois. C'est l'un des plus beaux Corps du Royaume ; il se distingua fort en Flandre dans la derniere guerre. Mr de S. Laurent est du Comté de Nice, & allié à toutes les personnes les plus qualifiées de ce Comté. Il servit d'abord dans les Troupes de Monsieur le Duc de Savoye, & il entra ensuite dans le service du Roy, & après quelques Campagnes ; il eut permission de lever un Regiment sur le pied Etranger dans les Etats de Mr de Savoye. Vous sçavez que les Regimens Etrangers ont une

plus forte paye que les Regiments François. Les Compagnies y sont toutes de cent hommes.

Le Roy a aussi permis à Mr Buëil d'acheter le Regiment de Mr de Mailly de la Housfaye. Ce premier est d'une ancienne Maison originaire du Vexin, & qui s'est fort distinguée au service des Rois de la Maison de Valois: & il a lui-même servi avec beaucoup de distinction depuis sa plus grande jeunesse. Il s'est trouvé à la bataille de Cassano où il a donné de grandes marques de sa valeur & de son habileté dans la discipline militaire. Il est allié de Mrs de Buëil Sancerre dont la famille a esté fort celebre sous le Re-

## 298 MERCURE

gne de Charles IX. & de Henry III. & même sous celuy de Henry II. Mr de Mailly de la Houffaye qui a vendu son Regiment parce qu'il est Maréchal, de Camp, est d'une ancienne famille originaire de Limousin. Il a porté les armes dès l'âge de quinze ans, & il a monté par degrez à tous les postes les plus honorables; il se distingua beaucoup pendant la dernière guerre. Mr le Maréchal de Luxembourg avoit beaucoup de confiance en luy, & il luy en donna des marques essentielles en plusieurs occasions où l'on avoit besoin de Chefs qui eussent de l'expérience & de la reputation; il fut blessé à la bataille de Nervinde sur la fin de la journée.

# GALANT



Le Roy a donné le Gouvernement de Cambray, vacant par la mort de Mr le Marquis de Montbron, Lieutenant General, à Mr le Comte de Bezons aussi Lieutenant General de ses Armées. Ce premier estoit un Gentilhomme originaire de Poitou. Il s'estoit d'abord attaché à la personne de Mr le Cardinal Mazarin; & ce Ministre avoit élevé ce Marquis par degrez à l'employ de Capitaine de ses Mousquetaires; Après la mort de ce Cardinal, le Roy fit de cette Compagnie, la seconde Compagnie de ses Mousquetaires. Il en changea les Officiers, & en nomma Capitaine-Lieutenant, Mr le Comte de Maulevrier Colbert; ce Comte

## 300 MERCURE

ayant esté en Candie, avec un detachment de Mousquetaires, fut fait à son retour Lieutenant General, & ayant quitté le Commandement des Mousquetaires, le Roy remit Mr de Monbron à la tête de ce Corps, & il devint Lieutenant General des Armées de S. M. Gouverneur d'Arras & ensuite de Cambrai, où il vint mourir. Il laisse des enfans, qui se distinguent dans le service.

Mr le Comte de Bezons, qui a eu ce Gouvernement, est fils de feu Mre Claude Basin, Seigneur de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire, & qui avoit esté auparavant Avocat General du Grand Conseil, & Intendant de Justice en Languedoc. Il estoit de l'Academie Françoise,

& il fit un Livre sur le Traité de Paix de Prague, dont il ne s'avoüa pas l'Auteur. Mr le Comte de Bezons est frere de Mr l'Archevêque de Bordeaux, auparavant Evêque d'Aire, & de feu Mr de Bezons Conseiller d'Etat, & Intendant de Guienne, & de feuë Me le Blanc, mere de Mr le Blanc, Maître des Requestes & Intendant d'Auvergne. Louïs Bazin fut Evêque de Lizieux, dans le quinzième siecle; mais estant tombé dans la disgrace de Louïs XII. son Maître, fut exilé, & ne retourna plus à son Evêché. Jean Bazin Resident pour le Roy Charles IX. en Pologne, contribua beaucoup à l'Electiion du Duc d'Anjou à cette Cou-

## 302 MERCURE

ronne. Montluc Evêque de Valence, proposa quatre personnes pour aller soutenir avec luy les interests du Duc d'Anjou en ce Pays là, & Bazin fut le seul qui se trouva au rendez-vous; le Massacre de la Saint Barthelemy ayant empêché les autres de s'y trouver. Les Polonois admirent encore aujourd'huy, l'éloquence de Bazin, sur tout dans la premiere Harangue Latine qu'il fit à cette Nation. Il fut ensuite Deputé General des Protestans en France. Il suivoit la même Communion. Cambray est la Capitale du Pays Cambresis; c'est une des plus fortes Places de l'Europe. Elle a deux bonnes Citadelles. Le Roy la prit au mois de

Mars 1677. & depuis ce temps-là elle est restée à ses anciens Maîtres, les Rois de la première race en ayant esté Souverains. On croit qu'elle fut fondée par Camber Roy des Sicambres. Elle a esté prise & reprise plusieurs fois. Le Maréchal de Bagny, fils naturel de Jean de Montluc Evêque de Valence, dont je viens de parler, l'ayant prise, le Roy son Maître luy en donna la Souveraineté, mais il ne fut Prince de Cambray que peu de temps, & nos Rois la reprirent.

Mr le Comte de Chemerault, Lieutenant General des Armées du Roy, a eu le Gouvernement de Gravelines, que Mr de Bezons, qui a eu celuy de Cam-

## 304 MERCURE

bray laissoit vacant. Ce Comte est d'une tres-ancienne famille, originaire de Touraine. Il est neveu de feu Mr le Marquis de Chemerault, qui a esté attaché toute sa vie à feu Monsieur le Prince. Il avoit épousé la fille de Mr de la Baziniere, Tresorier de l'Épargne. Mr de Chemerault qui vient d'avoir le Gouvernement de Gravelines, est aussi neveu des Demoiselles de Chemerault, Filles d'Honneur de la feuë Reine, & dont l'une épousa feu Mr Forcadel, Contrôleur General de la Maison de feuë S. A. R. Monsieur, & frere de Mr Forcadel, Commissaire aux Saisies Réelles. Mr le Comte de Chemerault a servy avec beaucoup de dis-

inction. Il s'est trouvé à la Bataille de Nervinde, où il a donné de grandes preuves de sa valeur. Gravelines est une Place tres-forte entre Calais & Dunkerque. Mr le Maréchal de la Ferté la prit en 1658. & elle est restée à la France par le Traité de Paix des Pyrenées. Charles-Quint l'assiegea dans le seizième siècle; les François la luy reprirent: & depuis ce temps là on l'a toujours fortifiée, & on la regarde à present comme une des plus fortes Places de l'Europe, tant par sa situation naturelle, que par les ouvrages que le Roy y a fait faire. Cette Ville a donné naissance à plusieurs personnes illustres, par leurs emplois & par leur pieté. Un

*Mars* 1708. Cc

Citoyen de Gravelines mourut en odeur de sainteté sur la fin du seizième siècle, & tous les Flamans alloient prier Dieu sur son tombeau.

Après vous avoir parlé de ceux qui s'avancent dans la guerre, je dois vous entretenir de ceux qui font des progrès dans les Lettres.

Mr de Ville-fort, l'un des Elèves de l'Academie Royale des Inscriptions, connu par son mérite & par divers ouvrages de Prose François, parmi lesquels se trouvent les Vies des Pères du Desert, & celle de S. Bernard, ayant demandé à se retirer à cause de son peu de santé qui ne luy permettoit pas de satisfaire aux affaires &

aux travaux Academiques portez par les Reglemens, Mr de Boze, Secretaire perpetuel de l'Academie, qui en qualité de Pensionnaire avoit droit de nommer à la place vacante par la démission de Mr de Villefort, a présenté Mr Ron, Conseiller au Chastelet, & cette nomination a esté agréée de toute la Compagnie, & confirmée par Sa Majesté. L'érudition de ce jeune Magistrat, & son talent pour la Poësie Françoise, luy ont acquis beaucoup de réputation.

Une Dame amie de l'Auteur de l'Enigme du mois dernier, en ayant trouvé le mot, il a été de voir faire pour elle les Vers suivans.

C c ij

# 308 MERCURE

## MADRIGAL.

*Par le mot que sans peine, Lis, &  
deviné,*

*Son éloge en ces Vers se trouve ter-  
miné.*

*Elle est belle, bien faite, aimable,*

*On est charmé de sa douceur,*

*Son-esprit la rend estimable,*

*Mais elle l'est encor cent fois plus  
par le Cœur.*

Le dernier mot de ces Vers est celui de l'Enigme. Ceux qui l'ont aussi deviné sont : Mrs le Begue, Precepteur de Mr de Miromesnil ; de Motiers, de la rue Geoffroy-l'Asnier ; du Pin ; Telluffon ; D. le Chin, Procureur.

reur Fiscal à Egligny près d'Auxerre, & son grand Amy Jacques de Nanteuil, Capitaine des Grenadiers au Regiment d'Orleansois, son voisin; Vannereau; J. le Beuf, Lieutenant d'Artillerie; Barriere, C. . . . &c. Verninac, premier Consul de Souillac pour la quatrième année; l'Americien; du Hamel, & son neveu Neou; Rouzaut, Commis au Greffe Civil du Parlement de Touloufe, & son Amy Auffaque; Jacob, de la Lune d'argent; Demachy, de la Toilette Royale; Becquet, Philosophe, du Pont Nôtre-Dame; Herbin, du même Pont; M. L. M. D. R. l'Oedipe de l'Hostel d'Entragues; les vrais rayons du Soleil d'or A. B. D. G. T. V.

## 310 MERCURE

Le vieux M. P. Novice; Richard sans barbe; le grand Chaperon des Nymphes, & le P. des Perroquets; les petits enfans, & Pilliette; le Solitaire du Col-de-sac Saint Landry; le B. G. de la rue du Meurier; le Solitaire Que-mine & son amy Darius. Mlles du Boisfrond; de Poitiers; Morillon L. F. E. S. A. M. S; l'aimable Demoiselle Gombaut de la rue S. Pierre aux Bœufs; la jeune Muse renaissante; M. A. l'Hoste de Boulogne sur Mer; la Poete brune du bois de Cerf; l'aimable Cochot, de la rue aux Fèves; la Solitaire de la même rue; la belle Denise. D. C. R. D. P. N. D. La belle Tonton, de la rue de Grenelle; la Maman

## **F. GALANT 311**

de M<sup>r</sup> le Duc de Thouars,  
& sa grosse Gouvernante ; la  
plus jeune des belles Dames de  
la ruë des Bernardins ; la Co-  
lombe de Merignac ; les deux  
Charmantes, du Pont Nôtre-  
Dame ; Javotte sur le Quay  
neuf ; Echuodub, sur le même  
Quay ; les deux sœurs insépa-  
rables, de la ruë neuve S. Euf-  
tache ; l'aimable niece du Soli-  
taire, de la Croix du Tiroir ;  
la charmante de la Ronde ; la  
Nymphé de la Fossée ; L. G.  
de la ruë Geoffroy l'Asnier, &  
sa sœur Manette ; la toute aimable  
S. C. L. B. & la Maraine  
de la Commette.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle. Elle est d'une person-  
ne de distinction.

# 312 MERCURE

## ENIGME.

Dans les quatre saisons , je suis  
toujours de même  
Les grands & les petits , je sers  
également  
Aux deux sexes , je donne un fragi-  
le ornement ,  
De qui ne peut m'avoir , la disette  
est extrême.

**S**  
Mon teint approche moins du ver-  
meil que du blême  
Dans toutes les couleurs , je fais du  
changement  
Pourvu qu'on en excepte , une ou  
deux seulement ,  
On me trouve au village , & sous  
le diadème.

Je

# GALANT



312 MERCURE

*[Faint, mostly illegible handwritten text and musical notation on the left page, likely bleed-through from the reverse side.]*

ramine les beaux  
4 \*

eviller  
6

mours.

# GALANT 313

*Je n'ay pas d'ennemy plus rude que le  
vent ;*

*On ne fait aucun cas de moy dans  
le Convent*

*Si tu sçais d'où tu viens , tu con-  
nois bien ma mere.*

2

*Mon pere sans me voir , me bat  
soir & matin*

*Nous finirons tous trois , par un di-  
vers destin*

*Rien plus commun que moy , rien si  
peu necessaire.*

*L'air que je vous envoie est de  
saison , puisqu'il regarde le  
Printemps.*

## AIR NOUVEAU.

*Le doux chant des oiseaux vient  
bannir la tristesse*

*Mars 1708. Dd*

## 314 MERCURE

*Et l'aimable Printems raméneles  
beaux jours :*

*Réveillex-vous, rendre jeunesse,  
Et reprenez vos fidelles amours.*

Les oiseaux ne se font pas entendre seuls dans cette saison, & ils sont souvent effarouchez en ce temps-cy par le bruit des tambours & des trompettes, & par celuy des armes, dont voicy le temps de vous entretenir.

L'article qui suit est digne de vôtre attention, & vous y trouverez tous les sujets de plaintes que les Alliez font les uns contre les autres.

Toutes les nouvelles publique, de Hollande, ont parlé plusieurs fois depuis quelques mois, des conférences tenues à Nivel-

les, & je dois à cette occasion, vous rapporter icy ce que vous avez peut estre déjà vu, & qui a esté écrit par un Auteur de reputation, d'autant plus que ce qu'il rapporte, doit tenir un rang considerable parmy les plaintes que les Alliez font les uns contre les autres, que j'ay pris soin de ramasser toutes, afin d'en former un Corps dans lequel on trouvera beaucoup de choses qui ont jusques icy esté ignorées, quoyque les sujets de plaintes soient connus. Ceux des Alliez qui en ont le plus donné aux autres, n'ayant fait que des réponses vagues, & n'ayant point déclaré les raisons qui les engageoient à donner lieu de se plaindre d'eux, voici

D d ij

## 316 MERCURE

ce que j'ay tiré de l'Auteur dont je viens de vous parler, & qui regarde le peu de fruit des Conférences tenues à Nivelles touchant l'échange des prisonniers.

*Voicy surquoy les difficultez ont touvé, & dont les Commissaires n'ont pas pu convenir. Ceux de France & d'Espagne proposeroient de faire un échange general des prisonniers des deux nations contre un pareil nombre de prisonniers des Alliez en observant l'égalité du rang & des emplois; que l'on réglast un Cartel general pour la rançon de ceux qui resteroient au delà du nombre échangé; que ce Cartel seroit executé pendant toute le temps que la guerre dureroit; que les deux Couronnes ayant pour ennemis, les Allemands, les Anglois, les Ha-*

Jandois, les Portugais & les Sa-  
 voyards, & toutes ces nations étant  
 mêlées ou confondues dans les pla-  
 ces & dans les armées, il estoit  
 juste qu'on ne les distinguast pas lors  
 de l'échange des prisonniers, puis-  
 qu'elles portoient toutes les armes  
 pour le même dessein.

Le sieur de Cadozhan, Commis-  
 saire pour l'Angleterre, & le sieur  
 Cromstroon, revêtu du même ca-  
 ractere pour la Hollande, ne vou-  
 lurent pas convenir de ces proposi-  
 tions. Ils rejeteront celles du Cartel  
 general pour les Campagnes à ve-  
 nir, disant que chaque année por-  
 teroit sa peine. Ils ne voulurent  
 point acquiescer à l'échange general,  
 ne voulant recevoir en échange que  
 les Prisonniers Anglois & Holan-  
 dois, ou ceux des autres Nations.

D d iij

## 318 MERCURE

qui seroient à leur solde. Ils dirent qu'ils ne prenoient aucune part à la fortune ou au mauvais sort des Allemands, des Portugais, ni des Savoyards; que c'estoit à eux à prendre soin de ne se pas laisser prendre, ou de tacher de prendre à leur tour des Prisonniers pour échanger les leurs.

Les Commissaires des deux Couronnes leur représenterent inutilement, que tous les Alliez ne composant qu'un Corps d'Ennemis, contre lequel Elles se deffendoient, il sembloit qu'ils ne devoient avoir qu'un même interest, & que comme apparament on ne termineroit la guerre que par un Traité general, il paroissoit raisonnable de n'en faire qu'un pour l'échange des Prisonniers; que d'ailleurs les Princes alliez de l'Angleterre & de la Hollande, de-

voient leur sçavoir mauvais gré du peu d'égard qu'ils avoient pour leurs Sujets, qui avoient beaucoup contribué à leur procurer l'avantage qu'ils avoient remporté dans quelques occasions contre les deux Couronnes; mais tout cela ne servit de rien. & les Commissaires de part & d'autre s'en retournerent chez eux.

Rien n'est plus injuste & plus barbare que le procédé des Anglois & des Holandois en cette occasion, puis qu'avant de quoy échanger des Officiers & des Soldats des Troupes de leurs Alliez, qui ont exposé leur vie pour eux, ils refusent de les retirer de prison, aimant mieux les y laisser périr, puis qu'il est constant, que de quelque manière que les Soldats y soient

## 320 M E R C U R E

traitez selon l'usage de la guerre, ils y font toujours tres-méchante chose, & que les Officiers s'y ruinent, estant obligez d'y faire venir de l'argent de chez eux. Depuis que l'on a scû cette dureté des Anglois & des Holandois, on n'entend plus que des plaintes parmy les Troupes qui servent ces deux Nations, & l'on peut dire qu'elles ont beaucoup manqué de politique en cette occasion, puisque l'on trouvera à l'avenir peu de gens qui veulent s'enroler, lors qu'il sera question de les aller servir, & que ceux qui sont déjà enrollez, éviteront à l'avenir autant qu'il leur sera possible de combattre, estant assurez que s'ils demeurent Prisonniers,

on n'aura pas plus d'égard pour eux que pour leurs Camarades.

Les Anglois, & particulièrement les Hollandois, se plaignent continuellement de la guerre d'Hongrie. Ils disent que l'Empereur devoit se relâcher plus qu'il n'a fait dans tous les tems, où l'on s'est assemblé pour travailler à cette Paix, & que l'obstination de Sa Majesté Impériale, à refuser tout ce qu'on luy a demandé, a toujours esté trop grande, vû que le droit & la raison ne font pas de son côté. Ils ajoutent qu'Elle s'applique aux affaires d'Hongrie, comme si Elle n'avoit que cette guerre à soutenir, pendant que les Alliez agissent pour Elle du costé du Rhin, en Flandre & en Cata-

## 322 MERCURE

logne, & qu'ils ont esté cause des conquêtes qu'Elle y a faites; que pendant, l'obstination qu'elle a eue de ne vouloir pas se contenter de la Conquête du Milanéz, & l'envoy deses Troupes dans le Royaume de Naples, ont empêché la Conquête d'Espagne, qui estoit indubitable; ce qui a tellement dérangé les affaires de ce Pays là, qu'il est très-difficile de les rétablir, & ce qui a dérangé aussi l'affaire de Portugal, ces deux guerres ayant sans de liaison, que le succès ou le malheur de l'une, fait le succès ou le malheur de l'autre.

Les Alliez ajoutent aux plaintes qu'ils font contre l'Empereur, qu'il leur a refusé jus-

# GALANT 323

qu'à un General; & que qui n'au-  
roit pas diminué ses forces, &  
dont le nom seul pourroit pai-  
mer les Troupes qui seroient en  
Catalogne, & que d'ailleurs ce  
General auroit remis en bonne  
intelligence la plupart des Offi-  
ciers Generaux qui seroient en  
Espagne, & dont la desertion  
fait grand tort à la Cause Com-  
mune; & ce qui les chagrine en-  
core davantage, est qu'ayant  
absolument besoin d'un Ge-  
neral, ils se sont vus obli-  
gez de prendre celuy qu'il leur  
a donné, & quoy qu'il ait toujours  
été effacé en Italie par le Prin-  
ce Eugene, & qu'ayant ensuite  
esté appelé pour commander  
en Hongrie, les Troupes Impé-  
riales, n'y ayeut pas eu le mou-

## 324 MERCURE

dre avantage sous son commandement : mais cependant ils ont esté obligez de l'accepter, parce qu'étant Allemand, & envoyé par l'Empereur, il pourra empêcher que le mépris que l'on a pour l'Archiduc, n'éclate autant qu'il a fait jusques icy, ce qui arreste la conquête d'Espagne, pour laquelle ils ont uniquement entrepris la guerre.

L'Empereur qui n'a en vuë que ses affaires particulieres, & qui n'écoute que sa politique & celle de son Conseil, leur cache les veritables raisons qui le font agir de la sorte, & qui sont cause qu'il n'apprehende pas qu'ils abandonnent l'Archiduc. Ainsi en gagnant toujors du temps, il dit qu'il ne peut s'empêcher

pêcher de remedier aux affaires qui le pressent d'avantage , & qu'il agira ensuite du côté du Rhin où il enverra des Troupes , & cependant il se contente d'agir en paroles , & il croit que les Alliez doivent être satisfaits des pressantes instances qu'il fait faire tous les jours à la Diète de Ratisbonne , & aux Cercles & Princes de l'Empire , d'augmenter leur contingent , & de grossir leur Caisse militaire. Cependant , voicy les raisons secretes , & celles de son Conseil, qui les obligent à n'avoir point d'égards à tout ce que disent les Holandois pour acomoder les affaires des Mécontents, étant persuadés que la Religion les oblige d'entrer dans leurs interêts,

*Mars 1708.*

*Ec*

## 226 MÉRCADE

& que l'Empereur doit preferer à toutes chases, la conservation de ses Pays hereditaires, parce qu'un Empereur qui se trouve sans Etats qui ne reconnoissent que luy pour leur Souverain, n'est qu'un Phantôme qui n'est considerable que par le nom qu'il porte, & par le pas qu'on luy cede; que ceux des Princes de l'Empire, dont les Etats sont considerables aussi bien que le revenu, vivent beaucoup plus à leur aise, & sont beaucoup plus Souverains qu'un Empereur qui n'a point d'Etats ou il puisse commander souverainement, les Empereurs qui se trouvent denuez d'Etats, de Sujets & de bien, ne faisant leur sejour que dans des

villes appellées *Villes Impériales*, n'ont pas parce qu'elles appartiennent à l'Empereur ; mais parce qu'elles sont sous la protection de l'Empire , dont le Corps qui élit l'Empereur , est souvent contraire à ses volonteZ.

On feroit un Volume de tout ce qui peut servir à prouver qu'un Empereur qui n'a point d'Etats où il puisse commander souverainement , est un corps sans ame , & que ceux qui l'ont élevé peuvent depousseder. C'est sur ces fondemens que l'Empereur , sans se mettre en peine de toutes les affaires des Alliez , quoique son sang y soit interessé, n'a en vuë , que la conservation de ses Pays hereditaires , & le desir qu'il a de les agrandir lors

## 228 MERCURE

qu'il en peut trouver l'occasion.

A l'égard des menaces que les Alliez luy font d'abandonner les affaires du Rhin, il est persuadé qu'il n'en doit rien apprehender, & qu'ils n'agiroient pas pour luy, si leurs propres interests ne les y engageoient, & que trouvant l'union de la France & de l'Espagne contraire à leur commerce, ils contribueront toujourns à tout ce qui pourra faire diversion des Troupes des deux Couronnes, pendant qu'ils agiront du côté de l'Espagne.

L'Empereur ne laisse pas de considerer que ce luy seroit un grand avantage de voir la Couronne d'Espagne sur la teste de son frere; mais ses interests par-

ticuliers luy estant encore plus chers, il ne veut point risquer de perdre des Etats qui luy servent à maintenir la qualité d'Empereur, & à le faire plus respecter, que s'il n'avoit point d'Etats, dont il pût tirer des hommes & de l'argent, pour faire craindre les Puissances de l'Empire, qui pouroient quelquesfois s'oposer à ses volontez.

Sa Majesté Imperiale, loin d'aprehender les menaces des Alliez, ainsi que je viens de dire, pretend qu'ils luy doivent avoir obligation, de ce qu'il a bien voulu leur prester son frere, & risquer la personne de ce Prince, pour leur donner un homme & un nom, qui pussent servir de pretexte à la guerre qu'ils

E e iij

## 330 MERCURE

ont voulu entreprendre, sans quoy aucun Espagnol ne se seroit déclaré pour eux; aucune Ville ne se seroit soulevée, & aucuns Traîtres n'auroient grossi leurs Troupes; de maniere que l'affaire les regarde uniquement, & qu'il fait assez pour eux, sans estre obligé de leur fournir de Troupes.

Comme on n'entend de tous costez parler que de sujets de plaintes entre les Alliez, les Cercles & les Princes de l'Empire qui les veulent imiter, se plaignent aussi, voyant les instances trop pressantes que l'Empereur leur fait, d'augmenter leur Contingent & leur Caisse Militaire; de ce que Sa Majesté Imperiale les a fait entrer dans

une guerre, à laquelle ils n'ont aucun intérêt, & qui regarde uniquement l'agrandissement de la maison, & s'ils oisoient dire ce qu'ils pensent, ils diroient que si la Couronne d'Espagne tomboit dans la Maison d'Autriche, elle deviendroit si puissante, que les Cercles & les Princes de l'Empire seroient obligez d'en recevoir des loix. Les Princes & les Cercles de l'Empire se plaignent, dis-je, de ce qu'ayant jusqu'icyourny leur Contingent, & même beaucoup plus, & qu'après avoir vû souvent leurs Troupes ruinées avant la dernière Bataille d'Hochstet, & s'estre vûs épuisez de contributions; qu'après avoir vu la même chose ensuite

## 332 MERCURE

de la prise des Lignes de Stolhofen, l'Empereur les pressoit toujours d'augmenter leurs forces, sans observer les Capitulations de l'Empire, qui portent, que lors que l'Empire aura besoin de plus de Troupes qu'il n'en est marqué pour le Contingent ordinaire, l'Empereur fournira ces Troupes & leur payement.

Pendant que tout retentit des plaintes, dont je viens de parler, le Portugal n'en fait pas de moins grandes contre les Alliez, se trouvant presque dépourvu de toutes choses, & hors d'estat de resister aux Troupes qui sont sur le point de l'attaquer.

La Catalogne n'est pas mieux pourvûë ; elle crie encore plus haut, & l'Archiduc s'y

plaint, de se voir en quelque maniere abandonné, & du mépris que l'on y fait de luy.

Monsieur de Savoye ne se plaint pas moins, & quoy qu'avec moins de sujet, il crie plus haut que les autres; ce Prince dit qu'il est vray qu'il est rentré dans la plus grande partie de ses Etats; mais qu'ils estoient tous ruinez, sans fortifications, & épuisez d'argent; & que lors qu'il pouroit faire quelque conquete pour se dedomager, les Alliez ne se mettant plus en peine de luy, parce qu'ils n'en ont plus besoin, ne veulent plus luy donner de Troupes.

Enfin, jamais désunion ne fut plus grande que celle qui se trouve entre tous les Alliez.

ce qui ne peut produire que de mauvais effets pour la cause commune. Cependant leurs affaires ne sont pas tellement délabrées, qu'une prompte paix ne pût les racommoder; mais quand elle se feroit dès aujourd'huy, l'Angleterre & la Hollande, qui ont seulesourny aux frais de la guerre depuis huit années, sont tellement épuisées, qu'il leur faut des siècles pour se remettre. Les Hollandois plus sinceres & moins fiers que les Anglois, l'avoient hautement dans leurs deliberations, & font connoître la peine qu'ils ont à trouver des fonds pour continuer la guerre à laquelle plusieurs Provinces refusent souvent de contribuer.

Quant à l'Angleterre, les sommes qu'elle doit sont immenses ainsi que je l'ay déjà fait voir, & l'on peut juger de sa situation à l'égard de l'argent, par l'article qui suit, que j'ay tiré d'une Lettre de Londres.

*L'abondance de l'argent à Londres, est une marque qu'il ne circule plus dans les Provinces; elle fait voir aussi que les Negocians ne peuvent l'employer par mer, & s'ils continuent de le prêter à l'Etat, il l'employera pour l'entretien des Troupes au dehors, & pour payer les subsides aux Alliez, de maniere que l'Angleterre en sera entiere-ment épuisée comme l'est aujourd'huy la Hollande pour la même raison, ou l'argent est si rare qu'il l'est même à Amsterdam.*

## 336 MERCURE

Il n'en est pas de même de l'argent de France dont ils sort tres peu. On ne tire rien du dehors de tout ce qui regarde l'entretien de ses armées, & celle d'Alemagne a esté presque entierement entretenuë l'année derniere, & celle-cy, des contributions tirées d'Alemagne. Les frais des Armemens de Mer se font en France, où les Armateurs rapportent toujourns beaucoup plus d'argent que ne leur en a couté l'armement de leurs Vaisseaux, de maniere que si l'argent y paroist quelques-fois rare, on ne doit pas croire pour cela que la France en manque, & il s'y trouve tantost rare, & tantost abondant, selon qu'il plaist à de certaines

taines

taines gens , qui n'ont en vuë, que leurs interets particuliers, d'ouvrir ou de fermer les bourses.

Je passe à quelques articles particuliers avant que d'entrer dans ce qui regarde la grande nouvelle, dont je crois que vous attendez l'événement avec autant d'impatience que moy.

Mr Rouillé Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requestes du Palais, vient d'épouser Mlle le Gouz, seconde fille de Mr le Gouz Maillard, Président à Mortier au Parlement de Dijon, également distingué dans la Province de Bourgogne par sa naissance & par son mérite, & de Dame N. . . . Berthier sœur de feu Mr Berthier Conseiller au Parlement de Pa-

*Mars* 1708.

F

## 338 MERCURE

ris, & tante de celuy qui l'est aujourd'huy. Mr Roüillé est fils de Mr le President Roüillé qui a rempli pendant plusieurs années l'Ambassade de Portugal, & ensuite d'autres emplois dans les pays étrangers. Il est fils de feu Mr Roüillé du Coudray, Maistre des Requestes & Intendant en différentes Provinces, & frere de Mr Roüillé du Coudray, à present Conseiller d'Etat. Cette famille est si étendue, elle a de si grandes alliances, & j'ay eu si souvent occasion de vous en parler qu'il est inutile que je m'étende aujourd'huy sur ce qui la regarde. La fille aînée de Mr le President le Gouz, a épousé depuis quelques années Mr Turgot Maistre des

# **GALANT 339**

**Requestes , fils de Mr Turgot de Saint-Clair , aussi Maître des Requestes.**

Je souhaite que les deux illustres personnes dont je vous apprens le mariage, vivent aussi long temps que Dom Jean de Martrin , ancien Religieux de l'Abbaye de la Grasse, Diocese de Carcassonne en Languedoc. Il fut baptisé le dixième Aoust 1599. & il est mort le cinquième de ce mois , de maniere qu'il estoit dans sa 109<sup>e</sup> année. Il estoit sorti d'une noble & ancienne famille , & il avoit pris le parti des armes étant encore fort jeune. Il servit en qualité d'Officier à la bataille de Castelnaudarry , donnée sous le Regne de Louis XIII. & s'étant

Ff ij

## 340 MERCURE

retiré du service quelque temps après il alla voir un de ses oncles ancien Benedictin dans l'Abbaye de la Grasse , & il fit profession dans ce Convent. Son grand âge pouvant vous faire desirer de sçavoir de quelle maniere il a vécu , je vous diray qu'il falloit qu'il eust une grande tranquillité d'esprit , puisque ceux qui le servoient ont remarqué , que tout ce qui pouvoit luy arriver de plus fâcheux , n'avoit jamais fait paroistre de changement sur son visage: Comme il aimoit beaucoup le fruit , il en a mangé de toutes les sortes , & en abondance jusqu'à la fin de la dernière année de sa vie. Il mangeoit même le soir des salades de pour-

## **GALANT 341**

pié & de laitues qui ne luy ont jamais causé aucune indigestion. Il ne paroissoit en luy aucune des inquietudes dont la vieillesse est ordinairement suivie, & il avoit en échange beaucoup de pieté & de grands sentimens de Religion. Il a conservé jusqu'à son dernier moment, une entiere connoissance. Il y avoit plus de vingt ans qu'il n'avoit ressenti aucune douleur que celle que luy causa une chute, & dont il fut bien-tost guery ; mais ce qui merite d'estre remarqué, est qu'un peu avant sa mort, il eut des Symptomes, & il fit des mouvemens si violens que le lit où il estoit couché, ressembloit à une Barque agitée par les ondes.

F f iij

## 342 MERCURE

L'Abbaye de la Grasse, où ce Religieux est mort, est une des plus anciennes du Royaume. On trouve dans ses Archives, que l'Empereur Charlemagne y fit de grands biens. Elle a toujours eu des Abbez tres-distin-guez par leur naissance & par le rang qu'ils tenoient dans l'Eglise, entre lesquels on compte des Princes de la Maison de Savoie, & de celle de Lorraine; les Cardinaux d'Armagnac; de Joyeuse; de la Valette; Louis d'Anglure de Bourlemont, Archevêque de Bordeaux, Marie Joseph de Lorraine Prince d'Harcourt, & Monsieur l'Archevêque de Bordeaux qui en est aujourd'huy Abbé. La Congregation de S. Maur y fut établie en

## GALANT 343

L'année 1663. C'est une réforme de l'Ordre de S. Benoist, & elle y fut établie par les soins de feuë S. A. S. Monsieur le Prince de Conti qui estoit alors Gouverneur de Languedoc. Les Peres de cette Réforme qui sont en possession de cette Abbaye, y vivent d'une maniere fort édifiante. Le silence & la retraite y sont inviolablement gardez. On y fait de grandes aumônes tous les jours ; mais la plus considerable, est une aumône generale appelée *Mandat*, que l'on y fait tous les huit jours pendant huit mois de l'année, qui sont depuis la Feste de tous les Saints jusques à la S. Jean. Le peuple y vient en foule, & particulièrement pendant les hivers

## 344 MERCURE

les plus rigoureux , les pauvres descendent en grand nombre des montagnes , dont cette petite ville est toute environnée.

L'Abbaye de Neuf-Chastel en France vient de vacquer par la mort de M<sup>e</sup>. Doremiculx , qui en estoit Abbessè depuis plus de quatre ans ; & quoy qu'à son avenement , les affaires de cette Maison fussent dans un desordre considerable , elle n'a pas laissé dans ce peu de temps de faire sentir ce que peut la pieté quand elle est soutenuë de la prudence & de la bonne conduite. Elle estoit sœur de Mr Doremiculx, qui après s'estre distingué dans la profession d'Avocat , vient d'être pourvû de la Charge d'Intendant de la Maison de

Madame la Duchesse de Bourgogne, sa pieté a si bien concouru avec le zele de cette digne Abbessé, que n'estant pas content de luy preter tous les secours qui dépendoient de luy, il a fait réedifier à ses dépens une partie de ce Monastere.

Cette famille est répandue dans le Ponthieu & dans l'Artois & reconnuë noble d'extraction dans toute cette Province. Elle tire son origine de Pierre Doremieulx, qui dès l'an 1361. vivoit dans la Terre Doremieulx, & elle prend son nom de cette Terre, située sur la Frontiere de Picardie, six lieues au dessous d'Arras. On trouve parmy les personnages celebres qui en sont sortis, un Abbé de

## 346 MERCURE

L'Abbaye du Mont S. Eloy , où les armes de cette famille se voyent encore en plusieurs endroits , bâtis & réedifiés sous son administration , & un autre du même nom , Abbé de Favorny en Bourgogne. Il y avoit en 1492. un Officier de ce nom qui commandoit dans Arras , & quatre autres qui faisoient aussi profession des armes , dont l'un estoit Capitaine d'une Enseigne de 500. hommes , sous Charles-Quint qui tenoit alors le Pays d'Artois. Il y avoit aussi en 1597. plusieurs Conseillers de ce nom au Parlement de Malines , & un Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Catholique.

Le changement arrivé dans les Finances , & la suppression

des deux Directeurs, a esté cause que l'on a créé une ~~seconde~~ Charge d'Intendant en faveur de Mr Pouletier, l'un des Gardes du Tresor Royal ; ses grandes lumieres touchant beaucoup de choses qui regardent cette Charge, & la maniere dont il a exercé plusieurs grands Emplois dont il a esté revêtu, ayant donné lieu de croire qu'il serviroit utilement l'Etat dans cette nouvelle Charge d'Intendant. J'entrerois icy dans un détail de beaucoup de choses qui le regardent, si je ne vous en avois déjà parlé amplement, dans le temps qu'il fut pourvû de la Charge de Garde du Tresor Royal.

La Charge de Conseiller du

## 348 MERCURE

ROY en les Conseils , Garde du  
Tresor Royal Triennal, Payeur  
des Apointemens , Pensions ,  
Gratifications & menus-Dons,  
dont le fond se fait dans les États  
du Tresor Royal , ayant vacqué  
par la promotion de Mr Poulet-  
tier à celle d'Intendant des Fi-  
nances , & plusieurs personnes  
s'étant présentées pour en avoir  
l'agrément , Sa Majesté la donné  
à Mr le Bas de Montargis ,  
Ecuyer , Conseiller du Roy ,  
Tresorier General de l'Extraor-  
dinaire des Guerres & Cavale-  
rie legere ; & comme il n'a pû  
encore , quelque diligence qu'il  
ait faite , rendre tous les Comp-  
tes de ses exercices de Tresor-  
rier General de l'Extraordinaire  
des Guerres du Departement  
de

## GALANT 349

de deçà les Monts de l'année 1702. & du Departement de de-là & de deçà les monts des années 1705. & 1707. & ceux de la Capitation des mêmes années, il ne pouvoit aux termes de l'Edit de 1669. estre reçu à un nouvel Office de Comptable, si le Roy ne l'avoit relevé de l'effet de cet Edit, en luy accordant ses Lettres Patentes du 22. Mars, qui l'en dispensent.

Cette grace singuliere fait connoître combien Sa Majesté est satisfaite des services de Mr de Montargis; ce qui est expressément porté dans ses Provisions de Garde du Tresor Royal, où le Roy dit, que *son merite, son zele pour son service, & les agreables services qu'il luy a rendus, sont*

Mars 1078.

Gg

## 350 MERCURE

*cause qu'il avoit cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour, &c.*

En effet, il seroit difficile de trouver un plus honneste homme, & plus zelé pour le service du Roy, que Mr de Montargis. On en peut juger par la confiance du Public; qu'il s'est toujours attirée dans le plus haut degré, & par ce qui luy est arrivé toutes les années qu'il est entré dans l'Exercice de sa Charge de Tresorier General, &c. puisque bien que l'argent fût extrememet rare en ces temps-là, & que la pluspart des bourses fussent fermées, on venoit de toutes parts luy en offrir, dès que l'on sçavoit qu'il devoit entrer dans l'Exercice de sa Charge. Il n'en faut pas davantage

pour faire son éloge , à quoy j'ajouteray seulement qu'il a infiniment d'esprit , & que l'honnêteté de ses manieres , a toujours fait plaisir , même à ceux qui ne sortoient pas aussi satisfaits de chez luy , que s'ils en avoient remporté ce qu'ils y estoient allez chercher.

Le Pere d'Epineüil Jesuite , & connu par les progrès qu'il a faits dans la Langue Hebraïque , est mort fort regreté de tous ceux qui le connoissoient. Il avoit esté Professeur de Rhétorique , au College de Louïs le Grand , & au College de la Flêche , où il a demeuré plusieurs années. Ce Pere ne s'étoit attaché que fort tard à l'étude des Langues Orientales.

Gg ij

## 352 MERCURE

& il déroboit même à ses autres emplois le temps qui luy estoit nécessaire, pour apprendre ces Langues; & quoy qu'il ne s'attachât à cette étude que dans des heures perduës, il y a fait de si rapides progrès, qu'il a eu à cette occasion une Dispute Litteraire avec Jean le Clerc d'Holande, au sujet de la Version du Nouveau Testament de ce Protestant, & cette Dispute luy a fourny le sujet de plusieurs Lettres imprimées, où l'on remarque un grand fond d'érudition. Le Pere d'Epineüil estoit issu du costé des femmes, de la famille du fameux Pere Villate Capucin, que l'Evêque de Pamiers envoya prêcher l'Avant & le Carême en 1621. dans

## GALANT 353

la ville de Foix, Capitale du Pays qui porte ce nom, & où à l'exception du Ministre & de sa femme, il ramena tous les Habitans au giron de l'Eglise Catholique.

Il est mort dans la Paroisse de Saint Sulpice, un homme âgé de cent vingt-deux ans. Il estoit né à Sully en Berry, & il estoit Maître d'Ecole à Paris. Il demouroit au haut de la rue de Vaugirard, au lieu apepllé, Bel-Air, proche la rue des fossez Saint Germain.

Vous pouvez compter sur la verité de cet article que je tiens de celuy qui l'a assisté à la mort, & qui m'a assuré que son jugement estoit aussi bon qu'il l'avoit eu à l'âge de trente ans.

G g iij

## 354 MERCURE

Mr le Marquis de Mailly & de Néele vient de mourir, âgé de quatre-vingt onze ans. Son cœur a esté porté à l'Abbaye aux Bois, Fauxbourg S. Germain, & son corps a esté transporté à Néele en Picardie. Je vous en diray davantage le mois prochain, & je vous parleray de la mort de Mr de Montataire & de quelques autres.

Si vous faites reflexion au grand âge de plusieurs personnes, dont je vous ay appris la mort dans cette Lettre, vous trouverez que les quatre hommes, qui sont morts dans l'âge le plus avancé, avoient ensemble quatre cent vingt-deux ans.

Il y a des Lettres qui portent, que les *Messinois* sont bien

## GALANT 355

armez; qu'ils ont formé plusieurs bons Regimens; qu'ils ont des Barques & des Feloupes armées; qu'ils demandent quatre Fregates pour harceler les Ennemis; que quatre Felouques, montées de trente hommes chacune, ont esté enlever une Barque, aux portes & sous le canon de Sainte Euphemie; que ces six vingt hommes ayant mis pied à terre, ont forcé le Chasteau; qu'ils en ont pris la Garnison, & emporté le canon, & tous les autres effets qui estoient dans ce Poste.

Le temps fera connoître si cette nouvelle est veritable. Cependant, il y a lieu de croire que les Messinois, & les autres Etats d'Italie, qui restent encore au Roy d'Espagne, se defendront jusqu'à la der-

## 356 MERCURE

niere extremité, voyant les manieres dures & barbares, dont les Alemans en usent dans les Etats, dont ils se sont emparez par trahison. Leurs exactions y sont extraordinaires; & après avoir mis en usage toutes fortes de moyens pour tirer de l'argent, il faut aussi leur donner des dons gratuits; & ce qui met les Peuples au desespoir, & qui donne lieu de croire qu'ils veulent les épuiser, est qu'ils ont voulu sçavoir les facultez de chaque particulier. Ce n'est pas sans doute pour faire des largesses à ceux qui sont les moins accommodez. Joignez à tout cela, la disette de vivres, & sur tout de bleds, qui ne finira point dans le Royaume de

Naples, pendant que la Sicile, qui est le Grenier de l'Italie, demeurera sous la domination de Philippe V. Toutes ces choses font que si les Napolitains trouvoient occasion de secouer le joug auquel la trahison les a obligez de se soumettre, ils rentreroient bien-tost sous l'obeissance de leur legitime Souverain. Tous les peuples du Milanez sont dans le même sentiment, & ne sont pas moins outrez des manieres cruelles dont les Alemans eu usent avec eux, que tous les peuples du Royaume de Naples. L'Empereur en ayant esté informé, & craignant de perdre ses nouvelles conquestes en aussi peu de temps qu'il en a employé pour s'en rendre maî-

## 358 MERCURE

tre , a résolu d'y laisser la plus grande partie des Troupes qui devoient passer en Catalogne.

La desolation ne regne pas seulement dans les Etats d'Italie où le party des Traîtres a prevalu sur celuy des sujets fideles ; mais tous les Souverains y sont accablez depuis que les Alemands y ont seuls des Troupes. Ils imposent des Contributions aux Princes avec lesquels ils ne sont point en guerre , de la même maniere que l'on en use ordinairement en Pays Ennemy , & ils le font d'une maniere si vive , & avec si peu de menagement , qu'il est aisé de s'imaginer que s'ils pouvoient un jour se rendre maître des Etats que le Roy d'Es-

pagne possède encore en Italie, tous les Souverains de ce beau Pays verroient bien-tost leurs Etats envahis , puisque les Allemands ne manquent jamais de pretextes pour faire la guerre, & qu'ils croiroient que le veritable moyen de s'assurer de leurs conquestes , seroit de s'emparer du reste de l'Italie. Tant que les François y ont eu une entiere superiorité , & même après avoir fait reculer deux fois les Ennemis jusques dans le Trentin , ils n'en ont pas Traité avec plus de rigueur toutes les Puissances d'Italie , quoique leur neutralité eût toujours esté favorable aux Allemands , & qu'ils eussent toujours esté beaucoup plus ménagés par ces

## 360 MERCURE

Puissances , que les Troupes des deux Couronnes. Tous ces Princes voyant le danger où ils sont presentement , & ce qu'il leur en couste , commencent à ressentir vivement la faute qu'ils ont faite , & l'on sçait tres-positivement que s'ils se trouvoient encore dans la situation où ils ont esté , ils se donneroient bien de garde de retomber dans les mesmes fautes , mais il faut qu'ils se contentent aujourd'huy de faire des vœux pour empescher l'agrandissement des Allemands en Italie, Le grand événement qui a commencé à surprendre toute l'Europe depuis un mois doit , si les suites en sont heureuses , donner lieu d'esperer qu'elles feront

## GALANT 361

ront bien-tost changer de face à toutes les affaires de cette même Europe , & que toutes les Puissances dont on a usurpé les Etats, se trouveront bien-tôt en état de faire trembler les Usurpateurs.

Quoy que selon le plan que je me suis formé , lorsque je commençay à vous écrire il y à trente-deux ans , je ne me sois attaché qu'à vous mander des nouvelles sûres , & que je ne vous aye jamais parlé d'aucun événement , en vous disant *cette nouvelle merite confirmation* , celle que vous allez lire est si generalement repandue , que je ne puis m'empêcher de vous en parler , quoy que jen'en aye pas la derniere certitude.

Mars 1708.

Hh

## 362 MERCURE

On dit qu'une Flotte ennemie ( & ce ne peut estre que celle qui a transporté en Catalogne les Troupes des Alliez, qui estoient en Italie ) & qui avoit embarqué Milord Galloway, & le Marquis de las-Minas, pour les transporter à Lisbonne, a esté accuëillie d'une furieuse tempête, qui l'a fait voguer bien loin au gré des vents; qu'elle a perdu un grand nombre de Bâtimens, & que deux de ses plus gros Vaisseaux & trois autres moins considérables, voyant leur perte certaine, ont mieux aimé se jeter dans le Port de Vigo, qui comme vous sçavez, appartient aux Espagnols, que de périr malheureusement.

Je vous marquay le mois passé, la diligence avec laquelle S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans avoit traversé toute la France pour se rendre à Madrid. La Reine Douairiere d'Espagne sortit de Bayonne pour aller au devant de ce Prince, le jour qu'elle avoit sçu qu'il y devoit arriver; mais la nuit estant survenue, & Son Altesse Royale n'ayant point paru, elle fut obligée de rentrer dans la Ville, où ce Prince mit pied à terre chez Mr Hariague, frere de Mr Hariague, Tresorier de sa Maison. Il en sortit peu de temps après pour se rendre au Palais de la Reine Douairiere, avec laquelle il demeura longtemps en conversation. Sa Ma-

Hh ij

## 364 MERCURE

jesté le remercia d'une Choccolatiere d'or d'une beauté qu'il seroit difficile d'exprimer, & dont le travail surpasse infiniment la matiere. Cette Choccolatiere estoit accompagnée de quelques Soucoupes du même travail, & de Porcelaines enchâssées dans de l'or qui n'est pas moins bien travaillé. On ne doit point estre surpris de la grande beauté de ces ouvrages, puisqu'ils sortoient de chez Mr de Launay, Directeur general de la Monnoye des Medailles.

S. A. R. soupa & coucha chez Mr Hariague, & elle partit le lendemain matin pour se rendre à Madrid, où elle est arrivée le 11. de ce mois, après avoir visité les Fortifications de toutes

## GALANT 365

des Places où elle a passé, & s'estre informée de l'estat de toutes les choses necessaires pour l'ouverture de la Campagne. Elle eut à Pampelune, deux longs entretiens avec Mr le Maréchal de Berwick, qui retournoit en France. Je ne vous dis point avec quelles acclamations de joye Elle a esté reçûe à Madrid, puisqu'il est aisé de se l'imaginer, & que rien n'est égal à l'activité, & à la penetration de ce Prince, ainsi qu'aux soins qu'il prend, afin que rien ne manque pour l'ouverture de la Campagne prochaine.

Le Roy d'Espagne travaille aussi de son costé à faire faire tous les aprests necessaires pour l'ouverture de la Campagne,

H h iij

## 366 MERCURE

que Sa Majesté a resolu de faire en Portugal.

Les Lettres de Madrid du 20. de ce mois portent que quatre Armateurs de Dunkerque ont amené sept prises dans les Ports de Galice, tant Holandoises que Flessingois; qu'un Armateur Nantois est entré dans Vigo avec deux autres prises, & qu'on a vû à la Mer quantité de débris de Vaisseaux, sans qu'on sçache de quel costé viennent ces débris. Ce dernier article pouroit avoir quelque rapport à ce que je viens de vous marquer, d'une Flotte battue par la tempête, du costé de Vigo.

A peine les Alemans avoient ils commencé de publier qu'ils viendroient le mois prochain

sur le Rhin, avec une grosse armée, que deux puissantes raisons, les ont obligez de changer de langage; l'une, que le Prince Ragotzki ayant une armée de 30000. hommes aux environs de Presbourg, l'Empereur se trouve obligé de faire marcher en Hongrie, plusieurs Regimens qu'il avoit destinez pour l'armée du Rhin. La seconde raison qui empêche que les Allemands n'ayent une armée considerable du côté du Rhin, est que la situation presente des affaires, à laquelle les Anglois & les Hollandois ne s'étoient pas attendus, les oblige d'ordonner aux Troupes Allemandes qui sont à leur solde, de marcher en Flandre, où ils ont un extrême

## 368 MERCURE

besoin de Troupes.

Le Roy a nommé Mr le Prince Charles , frere de Mr le Comte de Brionne, Maréchal de Camp, ce qui luy est d'autant plus glorieux , qu'il a esté nommé seul, & Sa Majesté luy a permis de donner son Regiment au fils de Mr le Comte de Brionne son neveu.

Je viens à la grande affaire , qui fait aujourd'huy l'unique entretien de tout le monde, & qui fait oublier toutes les autres nouvelles. On ne peut y penser avec reflexion, & avec desinteressement, sans considerer la joye que doit ressentir toute l'Angleterre, d'avoir lieu d'esperer de se voir bien-tost dans un estat tranquile ; d'y

Voit cesser les factions, & de n'entendre plus parler de donner tous les ans des sommes immenses, qui auroient bien-tost achevé de la ruiner; de voir refleurir son Commerce fort affoibly, par le grand nombre de Vaisseaux qu'on luy prend tous les ans, & de cesser de voir repandre le sang de ses Citoyens, envoyez tous les ans en differens Etats de l'Europe, & dont depuis le commencement de la guerre, on n'a revû en Angleterre que quelques Commandans, pour venir chercher de nouvelles Troupes, & emporter de l'argent, que l'Angleterre a toujours fourny pour l'entretien de ces Troupes, aussi bien que pour les pensions de

## 370 MERCURE

les. Alliez ; & on peut ajouter que parmy les grandes sommes qu'elle fournit tous les ans, il en reste beaucoup entre les mains de la Reine qui est employé contre la Nation, puisqu'il luy sert à s'acquérir des Creatures pour grossir son party, & particulièrement dans le Parlement, qui soient toujours prêtes à consentir à la levée des subsides qu'elle demande, & à éloigner tout ce qui pourroit contribuer à la paix. Les Anglois doivent ressentir d'autant plus de joye de la seule pensée de revoir bien-tost leur legitime Souverain, qu'entre tous les avantages qu'ils en recevront, celui de sentir leur conscience en repos, ne sera

pas un des moins considerables, puisqu'ils sont veritablement persuadez de l'injustice qu'ils luy faisoient, & qu'ils doivent croire que toutes les pertes qu'ils souffrent tous les jours, & particulièrement sur Mer, sont un effet de la Justice de Dieu, qui les punit de leur rebellion.

Je crois que vous attendez avec impatience des nouvelles de la situation où se trouve presentement cette affaire, vous serez satisfaite en lisant la lettre suivante.

A Versailles, le 2. Avril.

*El arriva hier au soir à neuf heures & demie au Courier de Dun,*

## 372 MERCURE

kerque qui a rapporté qu'il estoit arrivé dans ce Port le trente-unième Mars une Fregate qui avoit esté endommagée par le gros temps, lorsque la Flote qui conduit le Roy d'Angleterre en Ecosse avoit esté obligée de mouiller devant Nieuport. Mr de Forbin avoit dit au Capitaine qui la commande de prendre la route la plus courte, pour se rendre dans la Riviere d'Edimbourg. Cette Fregate y arriva le 24. d'assez bonne heure; il vint un grand nombre de Bâtimens Ecossois au devant d'elle pour demander où étoit le Roi; en disant qu'il y avoit près de deux mois qu'on l'attendoit avec une vraie impatience, & en demandant d'où venoit le retardement de l'arrivée de la Flote Françoise; le Capitaine de cette Fregate répondit,

que le Roy alloit arriver & que la Flote qui le conduisoit le suivoit de près. Cependant il se mit avec sa Fregate à l'embouchure de Riviere ; il vit passer sur le soir la Flote qui conduit le Roy d'Angleterre faisant route vers le Port d'Innerness ; la nuit qui survint l'empêcha de la suivre , & ce Capitaine s'en tint aux Ordres que luy avoit donné Mr de Forbin. Le lendemain vingt cinq au point du jour , il découvrit une Escadre de dix-huit Vaisseaux. Il crût d'abord que c'étoit une partie de la Flote de Mr de Forbin. Dans cette pensée , il fit ses Signaux ; mais au lieu d'y repondre , cette Escadre, qui estoit composée de Vaisseaux Ennemis , détacha quelques uns de ses Vaisseaux , pour tomber sur cette Fregatte. Le Capitaine

Mars 1708.

Ii

## 374 MERCURE

s'en estant apperçu, profita du vent qui luy estoit favorable, & n'estant pas en estat de rejoindre nostre Flotte, il fit voile vers Dunkerque. Selon sa relation, le Roy d'Angleterre, & tous les Vaisseaux de sa Flotte, ont eu plus de tems qu'il ne leur en falloit pour arriver au Port d'In-nernesse avant les Vaisseaux En-nemis, que ce Capitaine a trouvez separéz en deux Escadres. Il a ajouté au compte qu'il a rendu, en arrivant à Dunkerque, que toute l'Ecosse estoit sollevée en fa-veur du Roy d'Angleterre; qu'il n'y avoit pas quinze cent hommes opposez à tout le reste de la Nation; qu'il estoit desiré & attendu dans tout ce Royaume; & que seize mille hommes bien armez & bien vêtus, l'attendoient pour soutenir ses droits

Et pour s'opposer à tout ce qui pour-  
roit luy résister. On a sçû d'ailleurs,  
que tout est en mouvement à Lon-  
dres & dans toute l'Angleterre, &  
que l'on s'y préparoit à s'opposer à  
ce grand mouvement.

Le Roy d'Angleterre, qui estoit  
party sur le Vaisseau de Mr de  
Tourouvre, est ensuite monté sur  
celuy de Mr le Comte de Forbin.

Quoy que vous ayez déjà trou-  
vé dans ma Lettre, des nou-  
velles de Madrid, je crois vous  
devoir encore envoyer une Let-  
tre dattée du même jour que  
celle dont j'ay tiré les nouvel-  
les dont je vous ay déjà fait  
part ; mais trop àbregées.

## 376 MERCURE

A Madrid le 20. Mars 1708.

Plusieurs lettres écrites de Galice portent que les quatre Fregates de Dunkerque qui croisoient sur les Costes, étoient entrées dans la Corogne avec les prises, dont voicy le détail bien confirmé par d'autres lettres. Toutes ces prises estoient arrivées dans ce Port dès le vingt-huit de Février.

Le Navire la Sagesse chargé de bled pour Lisbonne ayant pour Capitaine le nommé Mairat.

L'Aigle de Londres chargé de grains pour Lisbonne, ayant pour

# GALANT 377

Capitaine Edoüard Covard.

*Un autre Navire Anglois appelé le Geni Galley chargé de bled & de balots de Marchandises , dont le Capitaine s'appelle Robert Selcon.*

*Un autre Navire Anglois appelé la Terre-neuve qui venoit de la Terre-neuve bien chargé de bon Poisson , & qui avoit le nommé Welen pour Capitaine ; le Navire alloit à Porto.*

*Un autre Navire Anglois , apelé le Horcart Gallé de Londres , ayant pour Capitaine , Bacret Tillet , chargé de diverses marchandises pour Lisbonne.*

## 378 MERCURE

Un autre Navire Hollandois, appellé la Liberté dorée, Corsaire de Flessingue, de vingt pieces de canon, & de cent hommes d'équipage. dont le Capitaine, s'appelle, Cornelio Crut.

Un autre Vaisseau repris, qui alloit aux Isles de l'Amerique, qui estoit chargé de vins, de farines & d'eaux-de-vie, & qui avoit esté pris par un Corsaire de Flessingue, nommé le Cronebourg.

Outre toutes ces Prises, le Cezar de Nantes entra le 4 Mars dans Vigo; c'est une Fre-gatte commandée par le Capitaine

Cazala, avec deux autres Navires Anglois, qui alloient à Lisbonne, chargez de vins & de marchandises.

On n'avoit pu sçavoir de quels Vaisseaux pouvoient venir tous les débris de Navires que la Mer avoit jetté dès le mois passé sur les Costes de Galice.

Depuis l'arrivée de Monsieur le Duc d'Orleans, S. A. R. ne s'applique qu'aux moyens d'ouvrir avantageusement la Campagne, & de la continuer avec succès. Elle y travaille sans cesse, avec ceux qui sont chargez de ce détail. Le Roy y travaille en même

## 380 MERCURE

temps, avec une application continuelle.

Mr le Marquis de Bedmar se couvrit hier dix neuf devant le Roy pour la premiere fois. Tous les Seigneurs de la Cour s'y trouverent, & on n'a pas esté surpris qu'un homme de cette distinction qui s'est acquis dans tous ses Emplois & dans tant de pays differents, ait trouvé dans sa propre nation, les témoignages publics & partiouliers d'estime & d'affection qu'on luy a témoignez dans tous les lieux où il s'est trouvé.

La difficulté d'avoir des nouvelles d'Ecosse fera mettre beaucoup de fables dans les nouvelles qui s'impriment chez les Alliez. On ne s'y contente pas seulement de dire de fausses nouvelles, ce qui peut arriver à tous ceux qui écrivent, qui peuvent estre trompez ; mais on y compose souvent des Lettres qui n'ont jamais esté écrites, du nombre desquelles est la Lettre que l'on a rapportée comme ayant esté écrite par le Roy à Mr de Puffieux, & ce qui a donné lieu de fabriquer cette Lettre, est que l'on a vû dans les nouvelles à la main, que Mr le Chevalier de Nangis avoit esté porter des armes en Ecosse, ce qui est absolument

382 **MERCURE**

faux, & ce qui fait connoître que la Lettre est une Lettre faite à plaisir; puisqu'elle a pour fondement le rapport fait au Roy par ce Chevalier, qui n'a point esté en Ecoſſe.

On a oublié de marquer dans la Lettre de Versailles qui parle des affaires d'Ecoſſe, que lors que Sa Majesté Britannique passa devant Edimbourg, pour aller débarquer à Inverness, le peuple qui avoit crû qu'Elle débarqueroit à Edimbourg estoit venu en foule, pour le recevoir, & plus de vingt Barques en estoient chargées. On a, dis-je, oublié de marquer que ce peuple avoit dit que tous ceux qui avoient pris les armes avoient résolu de signer une Confédération

tion ; qu'elle avoit déjà esté signée par plus de dix mille hommes , & que le reste continuoit à la signer.

Quoy que toutes les nouvelles publiques ayent dit du départ des Troupes Angloises embarquées à Ostende pour l'Angleterre , elles n'estoient point encore parties le vingt-cinquième de Mars.

Le bruit est toujours en Hollande que l'on abandonnera Bruxelles , Malines & Louvain , & même quelques autres Places , que l'on ne pourroit pas garder si facilement que celles qui sont sur les Frontieres de cet Etat. Plusieurs personnes attachées à l'Empereur , qui sont dans ces Villes là , ont fait

# 384 MERCURE

louer des maisons à Anvers, où  
elles ont commencé à faire  
transporter leurs effets. Je suis,  
Madame, vôtre, &c.

*A Paris, ce 2. Avril 1708.*

A V I S.

Le Mercre d'Avril se vendra  
le Jedy 3. May.



TABLE

# T A B L E.

<b>P</b> Relude , dans lequel on trouve une Epitre au Roy.	5
Détail de ce qui s'est passé en Ca- nada , depuis celui que je vous envoyai il y a quinze mois.	17
Premier article des Morts.	60
Mr de Geys est reçu Premier Prest- dent & Lieutenant General au Siege de Valance.	87
Anniversaire de feu Mr le Cardi- nal de Coislin.	95
Nominations faites par le Pape , pour remplir diverses fonctions dans plusieurs Cours Etrangères.	98
Lettre touchant l'Histoire de la Paë- sie.	103
Stratagème nouveau.	106
Article touchant la nouvelle décou- verte faite sur l'Ouye.	116

# T A B L E.

<i>Dons faits par le Roy d'Espagne!</i>	118
<i>Second article des morts.</i>	175
<i>Mariages.</i>	221
<i>Lettre en vers, à S. A. S. Monsieur le Duc de Vendôme.</i>	227
<i>Article touchant le cours Synodique.</i>	231
<i>Diarium Europæum Historico Litterarium.</i>	238
<i>Troisième article des Morts, dans lequel on trouve la mort d'un homme âgé de cent ans.</i>	240
<i>Complimens faits à Mr des Marets sur sa nomination à la Charge de Controlleur General.</i>	249
<i>Charge de feu Mr de Langlée donnée par le Roy.</i>	257
<i>Second article des Mariages.</i>	262
<i>Affaires de Catalogne.</i>	270
<i>Emplois &amp; dignitez, remplies à</i>	

# T A B L E.

l'occasion de la mort de feu Mr de Fourcy.	288
Agremens donnez par le Roy tou- chant quelques Regimens.	295
Gouvernemens donnez par le Roy.	303
Place d'Eleve, remplie à l'Acade- mie Royale des Inscriptions.	306
Article des Enigmes.	307
Sujets de plaintes, faites par les Al- liez les uns contre les autres.	314
Article des Mariages.	337
Quatrieme article des morts.	339
Creation d'un septieme Intendant des Finances en faveur de Mr Pouletier.	346
Cinquieme article des morts, par- my lesquels se trouve la mort d'un homme âgé de six vingt deux ans.	351
Affaires d'Italie.	354

# T A B L E.

<i>Grand débris de Vaisseaux qui mour-</i> <i>quent la suite d'un naufrage.</i>	361
<i>Suite du Voyage de S. A. R. Mon-</i> <i>sieur le Duc d'Orléans.</i>	363
<i>Nouvelle d'Espagne.</i>	366
<i>Affaires d'Alemagne.</i>	idem
<i>Mr le Prince Charles est nommé</i> <i>Maréchal de Camp, &amp; l'agré-</i> <i>ment de son Regiment est donné</i> <i>au fils de Mr le Comte de Brion-</i> <i>ne, son neveu.</i>	368
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	idem



*E' Air, Je suis,* page 126.

*E' Air, Le doux Chant,* page 130.







